This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TRAIT
DE
ROUSS
618
5
R75

TRAITTE NOVVEAV DE *l'Hysterotomotokie,* OV Enfantement Cæsarien.

QVI EST

Extraction de l'enfant par incision laterale du vẽtre, & matrice de la femme grosse ne pouuant autrement accoucher. Et ce sans preiudicier à la vie de l'vn, ny de l'autre; ny empescher la fœcondité maternelle par aprés.

PAR
Françoys Rousset Medecin.

A PARIS,
Chez Denys du Val, au cheual volant, rue S. Iean de Beauuais.
M. D. LXXXI.
Auec priuilege du Roy.

SONNET DE L'AVTHEVR
AV LECTEVR CHIRVRGIEN.

QVi le nœud Gordien iadis euſt peu deffaire
Le denoüant tout beau, l'Oracle l'aſſuroit,
Que de toute l'Aſie aiſément ioüyroit,
Mais qu'autrement iamais n'eſperaſt de le faire.

Alexandre voyant (reſueux ſur cet affaire)
Qu'à plus y eſſayer en vain trauailleroit,
Quoy qu'il en d'euſt venir, reſolut qu'il feroit
Son deſſeing au Couteau (preſage ſanguinaire.)

Amy, l'enfantement, qui ſe preſente icy,
Eſt vn nœud Gordien: ſois Alexandr' auſſi,
En ſecours plus humain, point cruel, hors d'ennie.

A ce grand n'apporta l'Aſie onc tant d'honneur,
Qu'au monde t'en donra des Cæſars ce bon heur,
Que leurs meres, & eux tiendront de toy la vie.

A TRESILLVSTRE PRINCE, MONSEIGNEVR, Messire Iacques de Sauoye, Duc de Geneuois, & de Nemours.

BIBLIOTECA FACULTAD DE MEDICINA

MONSEIGNEVR, *voyant que vous practiqués auſsi biẽ en petites, que grandes actiõs, ce que vous loüés le plus en vn Prince, qui eſt adiouſter à ſon bon naturel l'imitation par dits, & par faits de ce, qui a eſté ſingulierement loüé en tous ceux, auſquels vertu a donné auec le tiltre de grandeur les loüanges d'auoir eſté humains, & acceſsibles aux leurs; i'ay de là prins occaſiõ de ne craindre point, pour ma petiteſſe de vous offrir ce preſent: qui eſt vn petit liuret né en mon eſtude, intitulé*

l'Enfantement Cæſarien, eſperãt que vous le receurés de bon viſage, à l'exemple de ce grand Roy de Perſe, ne dedaignãt la pomme qu'vn ſien ruſtique luy preſentoit, ou de Iuppiter aymãt iadis autant le peu d'encẽs du ſimple populaire, voire meſme ſes petites tartelettes en defaut d'encens, que les ſomptueuſes Hecatombes des plus riches; ou à l'imitation de Dieu meſme, qui n'eſtime pas moins en l'Euangile le petit denier de la pauure bõne femme, que la ſolemnelle offrande des gros Rabins, eſtant le ſuperflu de leur trop. Et de fait, ie voy iournellemẽt que ſi quelque fruit, qui pour ſembler nouueau, ou venir hors de ſaiſon, a accouſtumé de plaire (quoy qu'il ne ſoit des plus excellens) vous eſt offert par quelqu'vn de vos iardiniers, qui l'a enté; ou ſi quelque terre medicale, ou marcaſite de nouuelle mine (quoy qu'elle ne ſoit des plus exquiſes) vous eſt apportee par celuy qui l'a deſcouuerte, vous voulez que l'vn & l'autre ait libre

accez

accez à vous. Ie n'en dois donc moins eſpe-rer, vous eſtant tres-humble ſeruiteur, & Medecin ordinaire, en vous apportant ce petit don; lequel toutefois il m'eſchappe de dire n'eſtre pas ſi petit, qu'il apparoit de prime face. Qui me fait eſperer qu'il vous ſera finalement (quand vous l'aurez bien congneu) comme vn bon fruit; n'eſtant à vray dire pas bien meur, & tenant encor' quelque peu du ſauluageon, mais au de-mourant de bonne garde, & ne cedant en rien à la plus belle pomme de vos citrõ-niers, quoy qu'ils fuſſent iadis le vray be-Zoard des anciens Medois, deſquels il a ti-ré le nom. Ie m'attends que quelque iour vous n'eſtimerés pas dauãtage les plus ex-quiſes terres medicales, que vous ait onc fait voir voſtre paternelle Sauoye, cõbien que ce ne ſoit icy qu'vne rude maſſe, encor' mal purifiee, ains la prefererés aux pierres les plus precieuſes, que nous enuoye l'Oriẽt, cõme eſtant choſe ſuffiſante à mieux payer

vne haute rençon pour la vie d'vne Princeſſe, Royne, ou Imperatrice, auec leur treſ-illuſtre lignee (quand la neceßité y eſchet) que ne ſeroit toute vne mine d'or, ou d'argent. En quoy ie ne doute pas, que ce ne me fuſt vne trop ridicule arrogance de ſi haut loüer par magnifiques paroles, enuers vous ſi clair-voyant ce preſent, ſ'il n'eſtoit de fait apparent tel, que ie vous le loüe: mais auſsi ſerois-ie ingrat enuers Dieu, & les hommes, & traiſtre à mon eſtat meſme, ſi ayant auec ſon ayde deſcouuert en fort long temps, & par grand labeur, la vertu de ce nouueau preſent vtile à tout le genre humain, ie ne le reuelois; & principalement à vous, qui le pouuez garder de perir, ſi vous l'aduoüés vne fois eſtre voſtre. Vray eſt que la nouueauté, & rarité (que noſtre France admire par trop) pourroient pour vn tẽps quelque peu recõder ce ſubiet; Mais il eſt à craindre, que le nom d'eſtre plus toſt de noſtre creu (choſe peu eſtimee parmy

parmy les noſtres) que eſtranger, auec l'infime qualité de l'autheur peu cogneu, luy face incontinent perdre credit enuers nos François, n'approuuãs rien moins auiourdhuy, que ce que leur maternelle regiõ leur produit: teſmoing ceſte excellẽte terre Frãçoiſe, par eux ſi peu eſtimee, qu'on la deſhonore par l'inaduertence des bons eſprits, à ne ſeruir qu'aux degraiſſeurs de bonnets à Paris; eſtant neantmoins (ſi on la conſidere ſans paſſion & preiugé) en tous examens, & effects infiniment meilleure, que la plus ſouueraine des ſigillees Lemniennes, & autres barbareſques, qu'on nous vend plus chair qu'au pois de l'or; Et ſeulement pour auoir eſté loüee par ceux de ce païs là, & nommémẽt par Galen autheur Grec, n'ayãt onc veu les noſtres; Combien toutefois que celle qui nous vient de par dela, ſoit maintenant tiree d'vn autre lieu, que celuy qu'il deſcrit, & qu'elle n'eſt preſque iamais ſemblable l'vne à l'autre, encor'

qu'elle apparoiſſe marquee du ſigil vray, ou faulſaire d'vn meſme Baſcha, en meſme annee: qui monſtre la grande ſophiſticatiõ de ce qui ne vaut pas le ſophiſtiquer, encor' qu'il fuſt du plus naturel. Ie ne veux pas icy diſcourir ſur vne infinité d'autres abus, deſquels l'eſtranger impoſteur vient de bien loing à nos deſpends beſſler noſtre ignorance: ſeulement cela ſoit dit (comme en paſſant) pour le regard de ce petit preſent. Mais quant à moy, qui en ſuis le preſentateur, i'ay penſé qu'il me failloit gouuerner en cecy, ſuyuant le conſeil de ce Seigneur Grec, qui voulut que le ſage, & vtile aduis d'vn ſimple homme priué, pour eſtre trouué bon (comme il eſtoit) fuſt propoſé en public par la bouche d'vn grãd magiſtrat, ou de quelque autre perſonnage ſignalé; apprenant par cela aux petits, de ſe pouruoir de protecteur, pour conſeruer l'efect de leurs vtiles labeurs. Ce que deliberant enſuyure, aprés communication faicte de ce

petit

petit opuſcule à meſsieurs de la faculté de medecine à Paris, & veu iceluy eſtre receu, & approuué par eux, i'ay penſé ne luy pouuoir obtenir meilleure ſauuegarde, pour ſe tenir paiſiblement en ce Royaume, ou plus forte eſcorte pour ſurement en ſortir, que le ſaufconduit de voſtre nom; dequoy il a tout beſoing, eſtãt ſans cela en hazard d'eſtre mal receu de pluſieurs, par-ce qu'il ne ſemble promettre que choſe nouuelle, peu oye, iamais eſcrite, mal-aiſémẽt croyable, meſme preſque à qui la void: Et conſequemment tenuë iuſques à huy pour impoßible, meſmement par les plus doctes, & experimentés medecins, & chirurgiẽs des plus fameuſes vniuerſités qui ſoient en ce monde. Or eſtant en cecy queſtion de grãde conſequence, non ſeulement pour la permißion de ce nouueau conſeil, que i'apporte (en cas qu'il ſoit eſtimé vtile, & quelquefois neceſſaire, comme il eſt) mais auſsi pour l'inhibition qu'on en pourroit faire à tort,

ſil en ſuruenoit faſcheux inconuenient (pour auoir eſté inconſiderément executé) Il eſt bien raiſonnable, de me porter reſpondant, comme ie fais deuant Dieu, deuant vous, & deuant tous les hommes; quant à la pure verité de toutes les circonſtances de ce, que i'eſcrits auoir ouy, leu, ou veu, auec ſubmiſsion par moy volontairement faicte à toutes peines arbitraires, en cas qu'il apparoiſſe du contraire. Ie ſupplie à Dieu MONSEIGNEVR *vous donner, & aux voſtres, en bonne vie & heureuſe ſanté, ſa ſaincte grace pour touſiours.*

Voſtre tres-humble ſeruiteur & fidele medecin Fr. Rouſſet.

AV LE-

AV LECTEVR.

IE n'auois entrepris (Amy Lecteur) au commencement, que de mettre en eſcrit vne ſimple hiſtoire, & quelques petites diſputes, que mõſieur Paré, & moy auions par cy deuant amiablement eües enſemble ſur l'enfantement, que ie luy baptiſois lors du nom de Cæſarien; & ce en ſtile François, duquel il vſe plus volontiers en ſes conferences, & eſcritures. Mais aprés que la veüe de mon allegué luy eut deſcouuert la verité du fait hiſtorial, & que la probabilité de mes raiſons ſembloit luy auoir perſuadé ce, qu'il tenoit pour impoſſible; ie deliberay n'en eſcrire rien du tout. Ores quelques doctes & gra-

ues perſonnages ſ'eſtãs mis en ſa place pour me contrarier plus que deuant, m'ont contraint (pour ne l'aiſſer perir vne telle vtilité par crainte, ou nonchalance) de reprẽdre la protection de ce ſubjet, & entrer encores plus auant en autres matieres à ce appartenantes. A cauſe dequoy, i'en ay dreſſé vn plus ample traitté que parauant; & ce en Latin, tant pour ainſi ſatisfaire plus decentement à leur reſpectable qualité, que pour obeir au commandement qu'il pleut à l'exellence de feu Madame & maiſtreſſe, Madame RENEE de FRANCE, Ducheſſe de Ferrare, de m'en faire, quelque peu auant ſon decez, afin que les nations eſtranges (& ſpecialement entre les Italiennes ſa Ferraroiſe) en euſſent la communication. Ie penſe par la lecture priuee d'iceluy auoir deſia en particulier ſatisfait à la

plus

plus part de mes contrarians, deliberant d'en faire copie en bref au public, pour eſtre vne choſe tres-neceſſaire, non ſeulement à la chirurgie, & medecine, mais à toute la republique humaine. Or pour-ce que ce pẽdant la ſurçeance de l'operation, que ce plus ample opuſcule Latin (n'ayãt encor' voulu partir de mes mains) met en auant, peut eſtre dommageable à vne infinité de pauures femmes groſſes de noſtre France, qui cependant meurent par faute d'vn tel ayde, que nous eſperons leur amener, & auſſi que pluſieurs de nos chirurgiẽs Françoys peu ou point exercez en lecture Latine, me preſſent de leur en faire part, leur voulant ſatisfaire, & ne retarder pas le neceſſaire & hatif ſecours, duquel peuuẽt auoir beſoing les dames reduittes (comme il aduiẽt aprés tous autres remedes tentés en

vain) à ce dernier refuge, i'ay mis e
cet abregé François vne bõne parti
des principaux poincts de ce plus lõ
diſcours la, auquel (comme à ceſtuy
cy) ie proteſte d'auoir eſté contrain
de mettre la main non par curioſité
ou preſomptueuſe ambition, mai
pour le merite du neceſſaire ſubjet
principalement voyant que nul d
ceux qui l'euſſent peu mieux façõne
que moy, aprés auoir eſté par moy
meſme ſemonts à ce faire, n'y vou
loient entendre comme ils deuoient
ains y reſiſtoient comme à choſe ab
ſurde, & impoſſible. Mais plus qu
tout m'a fait venir à ce poinct le pi
teux ſpectacle des angoiſſes, eſtonne
mens, prieres, piteux regards de ce
pauures creatures ainſi gehennees
criãtes au meurtre, & ne ſ'adreſſante
lors qu'a nous autres, pour en obte
nir à ioinctes mains tel ſecours, qu'i
nou

nous plaira leur ordonner : Car c'eſt bien icy plus qu'en toute autre neceſſité, que les plus grandes ſe ſoubmettent à tout. Soit donc auſſi de noſtre part à faire, que defaillans tous autres moyens, aprés auoir eſſuié la larme de l'œil, nous prenions courage pour retirer ſous l'ayde de Dieu, auec diſcretion, par tel ſecours qui ſeul nous reſte, les vies de la mere, & de l'enfant du tombeau tantoſt preſt à deualler en terre : de laquelle pitié le ſeul recit eſt horrible (voire en abſence) au plus barbare du monde. Ie te promets donc (pour ces cauſes) bien toſt t'en communiquer dauantage (Amy Lecteur) ſi i'apperçoy ce ſommaire redigé en quelque ordre t'eſtre auſſi à plaiſir, cõme ie t'aſſeure qu'il eſt treſveritable, & que ie te le dõne de bon cueur : duquel cependant tu te ſeruiras au nom de Dieu, qui que tu ſois,

ſoit pour y faire beſongner ſurement auec diſcretion & maturité (comme il appartient en affaire de ſi grande importance) quād beſoing ſera pour ta maiſon, ou tes amis; ſoit que tu l'exerces toy-meſme pour autruy, cōme chirurgien ſage, & bien aduiſé, ſans precipitation: non pour le gain, ou vaine gloire (car mal-heur & hōte t'en viendroit) mais par miſericorde, & charité chreſtiēne tendante à la gloire de Dieu; Auquel ſoit hōneur, & action de graces par Ieſus-chriſt ſon fils noſtre Seigneur. Ainſi ſoit il.

PREMIERE

PREMIERE SECTION

Definition de l'enfantement Cæſarien.

Nous entendons proprement par l'enfantement Cæſarien, vne extraction dextremẽt faicte de l'enfant par le coſté de la mere, ne pouuant autrement accoucher, que par ſuffiſante inciſion tant de l'epigaſtre (ou ventre exterieur,) que du corps matrical : Sans toutefois preiudicier à la vie de l'vn, ny de l'autre : (pourueu que d'ailleurs ne leur ſuruienne mal) voire meſme ſans que la mere laiſſe pour cela de porter enfant apres. Ce qui ſ'entend pour l'enfant encore vif dans le ventre de la mere.

Sous ceſtuy cy eſt auſſi compriſe vne autre pareille extraction de l'enfant deſia mort dedans la mere, quād par autre aide de ſage-femme, ou de medecine, ou de chirurgie plus facile, plus ſeure, & plus commune, il n'y a moyen de l'auoir, & qu'autrement on void qu'il doit emporter la mere auec ſoy; Comme de iour à autre il aduient par tout en femmes de toutes qualitez, apres auoir eſté pour neant euentrees & rompues miſerablement.

Quant à l'extraction des enfans reſtans encores vifs dans le ventre de la mere deſia morte, (laquelle on pouuoit ſauuer par ce moien) pour ce qu'il en a eſté eſcrit par les anciēs, & modernes plus curieuſement qu'il n'eſtoit neceſſaire, & qu'il n'y a pas grand artifice en cela, ie n'entends en toucher icy : combien que de telle inci-

inciſiõ ait prins nom le premier des Cæſars (qui fut Scipion l'Africain) ainſi mis au monde, & que de luy nous ayons ainſi nommé ceſte inciſion, Cæſarienne. Laquelle neantmoins nous eſperons eſtre executee, (aidant Dieu) auec plus heureux ſuccez, ſçauoir eſt ſans la mort de la mere, ce qui ne fut en luy, comme on peut colliger de Sillius Italicus poëte Latin.

De l'vtilité, & neceſsité de ceſte ſection Cæſarienne.

QVANT non ſeulement à l'vtilité, mais auſſi à la neceſſité de ceſte operation, faut noter qu'aduenant que les enfans vifs, ou morts, forts ou foibles, ne peuſſent autrement ſortir (pour les raiſons que dirons cy apres) il faut paſſer par la: ou bien eux & les meres mourront enſemble irremediablemẽt, fuſſent el-

les encores fortes : Et encores plus, ſi elles ſont deſia foibles, & à l'extremité : parquoy eſt beſoing abſolument de les ouurir.

Le profit en eſt double, par ce que lors l'enfant ſe tire tout vif, qui autrement fuſt mort priſonnier eſtouffé, & la mere nō ſeulemēt n'en meurt pas, comme elle euſt faict (i'entends ſi elle eſt biē ouuerte, & à heure, eſtāt encore forte) mais auſſi elle n'en vaudra pas moins que deuant, meſme à porter enfant. Que ſi elle eſt lors deſia foible, & abandōnee, encor ſera elle en quelque eſpoir de rechapper, ſi apres proteſtation faicte, elle eſt dextrement inciſee : qui eſt meilleur (quoy qu'il ſoit incertain) qu'vn deſeſpoir euident. Cecy (dis-ie) ſert non ſeulement à la continuation des mariages, alliāces, & autres commoditez, qui particulierement en vien-

nent

nent à vn chacun, mais auſſi aux Republiques, & polices mondaines; pour eſtre par ce moyen cõſeruee la poſterité de ceux, à la race deſquels viennẽt par ſucceſſiõ de pere en fils, ou de prochain à prochain quelques biens, dignitez, royaumes, empires, qui ſouuent prennẽt changemẽt par faute de ceſte aide, au detriment des eſtats, & au grand regret des ſubiets. Pour moindre cauſe que cela a bien eſcrit Hippocrates l'Aphoriſme cinquãte neufieme du cinquieſme liure cõmençant, *Si mulier non concipit, &c.* Comme on peut colliger de l'interpretation de Galien ſur ce lieu.

Les cauſes d'impoßibilité és accouchemens naturels, d'ou procede la neceßité de ceſtuy cy.

LES cauſes qui empeſchẽt tout autre accouchemẽt, & qui ſont oc-

caſionales de rendre ceſtuy cy neceſ-ſaire, ſont diuerſes. Les vnes de la part de l'enfant, les autres du coſté de la mere. Quant à l'enfant comme ſ'il eſt enormément gros, & grand, ou accõpagné d'vn, ou de pluſieurs gemeaux ſ'entrenuiſans à ſortir, ou d'vne mole charneuſe, ou qu'il ſoit difforme, & monſtreux, ou ſi venãt mal il ne ſe peut de ſoy, ou par aide redreſſer, & mieux cõduire: Ou ſi pour eſtre mort, il ne ſ'ayde plus à ſortir, cõme il deuſt: Ou ſ'il eſt deſia ſi bouffi, qu'il ne puiſſe paſſer par le lieu naturel. Quant à la mere, ſi elle eſt par trop eſtroicte, ce qui aduiẽt en diuerſes façõs: Cõme de premiere cõformation, eſtant les vnes plus ſerrees que les autres: comme auſſi les hommes ne ſont pas meſmes en leurs parties genitales touts faicts à vne meſure. Item à cauſe de l'aage tẽdret

aux

aux trop ieune-mariees, & encor peu ouuertes, ou bien trop vieilles, & ia endurcies, principalement quand elles ont eſté mariees fort tard; voire meſme quelques vnes, qui ont deſia eu pluſieurs geſines non continuees; La lõgue intermiſſion deſquelles les rend plus refermees, auec le rendurciſſement de leur aage. A cauſe dequoy l'os peniller, ou barré accouſtumé de ſe diſioindre lors, (quoy qu'on die du contraire) ſ'ouure plus malaiſement.

Quelquefois cela aduient accidentairement, & contre le naturel ordinaire des autres par vn vice originel, quand des le cõmencement de leur natiuité elles ont à l'entree, ou au milieu, ou au profõd du corps matrical quelque empeſchemẽt, par lequel elles ſont comme bouclees, & ſi bouchees, que la geniture qui y eſt

à peine peu entrer, eſtant depuis lors par neuf mois entiers creüe en grandeur d'enfant, ne peut ſortir pour ceſte cloſture. Par vice acquis, i'entẽds auſſi quelque inconuenient ſuruenu depuis la naiſſance à la femme, ayant eſté illec offenſee par vlcere, qui ſe ſoit cicatrizé & endurci bien eſtroittement en ceſdictes parties la, ſoit d'accouchements precedents, ſoit de l'extraction calculaire mal faicte, ſoit de flueurs acres, qui y ayent fait excoriatiõ, ſoit d'apoſteme illec né, & ſuruenu. Deſquels accidens nommez generalement par les Grecs φιμώσεις, & vulgairemẽt embouclures, ont eſcrit Celſe, Æginete, & les autres vieux, & nouueaux chirurgiens tenans vne bõne partie d'iceux pour incurables, encore qu'ils fuſſent cogneus: ce que ne veut permettre l'hõneſteté des dames. Or eſt il encor, que com-

combien que quelques vns ſoiẽt de ſoy curables aux femmes nõ groſſes, (ſi elles ſ'en vouloient deſcouurir à tẽps) toutesfois la groſſeſſe (durãt laquelle on n'y oſe toucher) les met comme les autres hors d'eſpoir de guariſon, & conſequemmẽt de puiſſance d'accoucher. En tous ces cas donc ſuruenants ſouuent, & à pluſieurs, eſt non ſeulement profitable, mais abſolument neceſſaire la ſectiõ Cæſarienne. Par faute deſquels accidents bien recognoiſtre, & d'y pratiquer pour tous autres aides ceſte ſection (qui y eſt le ſeul remede) il en meurt tous les iours vne infinité de pauures dames, tant du peuple, que des Princeſſes meſmes, auec regret aux plus grands de perdre le don de poſterité; Et aux ſubiets (comme il eſt predit) d'eſtre fruſtrez de la race de leurs Princes anciens, & naturels·

Auec les ſuſdictes cauſes ie mets d'abondãt vne infinité de tumeurs ſoudaines, inflammations, deſcentes, apoſtemes, ſchirrhes, louppes, & autres duretez, qui peuuent, & ont accouſtumé en ces lieux (cõme en autre part) eſtoupper ces voyes la, & ſur la fin de la groſſeſſe engarder les femmes d'enfanter, ne pouuants attendre le temps auquel ces maux la creuent, ou ſoient guaris pour la haſte de l'accouchement qui ſe preſente, & qui pour cela ne peut ſucceder.

Trois ſortes de probations pour ce ſubiect.

OR ce ſubiect n'ayant (tel qu'il eſt propoſé) onc eſté mis en lumiere par aucun ancien, ou moderne; & n'eſtant encor' à preſent pratiqué, ſinon treſrarement, & par peu de barbiers ruraux, & (qui plus eſt) eſtant tenu pour faux, & impoſſible par

par les medecins meſmes, & chirurgiens plus renommez en ſçauoir, & experiẽce, par leſquels il d'euſt eſtre aduancé; il eſt beſoing pour le faire receuoir, & venir en credit & vſage, d'y emploier tous les moiens de perſuader, qui ſe peuuent trouuer: qui ſont communémẽt trois: experience ſeure, raiſon pertinente, & ſuffiſante authorité, ſ'il ſ'en trouue. Quãt au premier, il ſe fera icy par hiſtoires approuuees: Le ſecond, par diſputes medicales: Le tiers nous de faut, par ce que nul n'en a iamais riẽ eſcrit, qui ſoit venu en nos mains: Mais en lieu de cela nous y procederons par analogie ou production de pareilles, ou plus dangereuſes operations en ces meſmes parties, & autres voiſines, voyre plus principales, & auſſi plus intereſſees, ayãs eu neantmoins bon ſuccez, & conſequemment le pro-

mettans encor' meilleur en ceſte cy: deſquelles i'en ay moymeſme fait executer quelques vnes, & retiré les autres en partie des pratiques de celebres medecins encor' viuãts, en partie des eſcrits d'aucuns autheurs, tant anciens que modernes.

Hiſtoire du recit de gens fideles.

QVANT dõc premieremẽt aux hiſtoires, cõme ie ne m'en ſuis pas tant fié au recit des experiences d'autruy, que ie ne m'en ſois encor' mieux aſſeuré, & ſatisfaict par les miennes: Auſſi n'ay-ie voulu tãt preſumer des miennes, que ie n'en aye voulu confirmer aux autres la perſuaſion, par la cõformité de pareilles ſoigneuſemẽt par moy recerchees de perſonnages non ſuſpects: leſquelles ie reciteray en premier lieu briefuement, pour venir incontinent à celles, que ie nõme miennes, pour les auoir en partie conſeil-

conſeillees, en partie oculairement remarquees auec leurs particulieres circõſtances ſur les femmes inciſees meſmes, & ce és lieux de leurs domiciles, par la teſtification non ſeulement des operateurs : mais auſſi de leurs maris, enfants, domeſtiques, & teſmoings, qui y ont aſſiſté en bon nombre.

Premiere hiſtoire.

N'A pas long temps que i'ay ſuffiſammẽt deſcouuert par le recit de quelques anciens preudhommes prés Milly en Gaſtinois cela eſtre vray, dont encore on ne fait doute ſus le lieu, que la femme d'vn Godart demeurant lors au Meſnil, parroiſſe de Milly, auoit quelques ans au parauant enfanté par ſix fois en ceſte mode, & iamais autremẽt, touſiours enfans viuants. L'operateur fut Nicolas Guillet barbier de Milly, aprés

la mort duquel par faute de ſecours accouſtumé elle mourut ne pouuant accoucher. Argument vray ſemblable, que ceſtoit vne profonde phimoſe, ou embouclure naturelle, ſuffiſante à receuoir la geniture, mais non à rendre l'enfant.

Seconde hiſtoire.

I'AY ſçeu veritablement par maiſtre Ambroiſe le Noir, chirurgiẽ de noſtre Pithuiers fort expert, & par Gilles le Brun, qu'ils auoient enſemblémẽt tiré à pluſieurs fois par le coſté trois enfans viuans à vne pauure femme pres Merinuille en Beauſſe, vers laquelle me voulant tranſporter pour veoir le lieu de l'inciſiõ, ie ſçeu quelle eſtoit vn peu au parauãt morte de peſte, lors fort contagieuſe & violente en ce païs la.

Tierce hiſtoire.

I'AY vne docte epiſtre de monſieur Aliboux

Aliboux medecin à Sens, deſduiſant longuement, & par bon ordre cõme Iean des Marais chirurgien à la Chaſtre en Berry, fils de Loys des Marais chirurgien ordinaire de l'Archeueſque de Sens Salazar, tira par le coſté à ſa femme meſme vn fils nõmé Symon des Marais, depuis auſſi chirurgien, & valet de chambre de la Royne mere du Roy. Apres quoy elle ne laiſſa vne autre fois d'accoucher biẽ, & naturellemẽt d'vne fille nommee Renee, depuis mariee à vn grenetier. D'iceluy Symõ (qu'on ſurnommoit ſans mere) & de Roze Gallardet ſortirẽt Claude eſpouſee à maiſtre Frãçois Artus d'Yſſoudun, & Françoiſe mariee à Oliuier Gannier : toutes deux ſuffiſantes teſtificatrices de la naiſſance paternelle, tant par le commun bruit, que par le frequẽt, & domeſtique recit de leurdit pere.

Quatrieſme hiſtoire.

MONSIEVR Pelion fameux medecin à Angers, ayãt par cy deuãt recité à maiſtre Laurent Collot chirurgien cyſtotomique de Paris, vne telle operation en Anjou, luy en a de nouueau ratifié la verité par vne miſſiue qu'il m'a baillee portant cela auoir eſté executé par vn Mathurin Debonnaire chirurgien, ne ſpecialiſant autre choſe.

Hiſtoires oculaires.

AMY lecteur à fin que tu ne m'accuſes d'eſtre inepte, & ennuieux en particulariſant trop longuement pluſieurs petites circõſtances, ſaiche que le curieux ſoing de les ſpecialiſer par le menu, duquel i'vſe, n'eſt qu'autant de peine pour moy. Mais à toy ſoulagement pour t'aſſeurer de la verité par recerche, que tu en feras ſ'il te plaiſt ſus les lieux, qui te ſont ſpecifiez,

cifiez, & pour la plus part des teſmoings oculaires, en cas que tu en doutes.

Premiere hiſtoire.

MAISTRE Denys Armenaut medecin à Gian, & moy, auons veu enſemblément vn peu auant les premiers troubles, à l'hoſpital de Chaſtillon ſus loing, vne femme y eſtant malade de fieure continue, ayant au coſté ſeneſtre du petit vẽtre vne grãde hargne, & en icelle vne longue cicatrice, auec apparentes marques de poincts d'aiguilles, reſtãs de l'ouuerture d'icelles parties recouſuë, par laquelle ſon mary & elle teſtifioient luy auoir eſté tiré quelque temps au parauant vn fils d'enuiron ſept ans, qu'ils nous monſtrerent, n'ayant peu naiſtre autrement. Cela fut faict en Bourgongne par vn vieil barbier de leur village meſme, expert (à leur di-

re) en telles operations, duquel i'auois eſcrit le nom pour m'en enquerir encor' plus aſſeurément par lettres & amis, & en retirer de luy telle pratique qu'il en auoit par experiẽce : mais la difficulté des temps m'a faict perdre le memorial des noms du lieu, & perſonnage, & oſté l'occaſion d'en apprendre ce que ie deſirois retirer : Et toutefois elle n'auoit point conceu, ne porté depuis lors, combiẽ qu'ils fuſſent tous deux ieunes. Cela peuuẽt auoir ouy compter pluſieurs-fois audit Armenault ſes familiers, luy eſtant choſe au parauãt incroiable, comme aux autres, mais deſlors indubitable, & de laquelle il deliberoit vſer en conſeil, ſi la neceſſité en amenoit l'occaſion.

Seconde hiſtoire.

BERNARDE Arnoul, femme d'Eſtiẽne Maſſicauld de Nangeuille, entre

entre Eſtãpes, Puiſeaux, & Pithuiers, aprés vn extreme, & vain trauail de quatre iours à enfanter, me recerchãt par ſon mary meſme ſur le dernier aduis de ſon ſecours, eut bien le courage contre le gré de ſondit mary de ſe faire par mon conſeil ouurir, voire ſi haſtiuement aprés auoir ouy la reſolution, qu'elle ne voulut pas attendre ledit Ambroiſe le Noir, que ie luy promettois enuoier, comme ja experimenté en telle operation, par ce que ie ne m'y pouuois trouuer, pour eſtre lors au lict griefuement malade: mais y employa le premier trouué, qui fut Iean Lucas, ieune barbier demourant lors, comme encor à preſent, à Bunou, (petit village prochain) qui executa dextrement ceſte operation à luy nouuelle, és preſences de pluſieurs, aucũs deſquels ſont (encor comme luy) teſmoings de ce

fait: ce fut le iour de Paſques mil cinq cens cinquante ſix. L'inciſion (qui eſt bien à noter pour ſ'en ſeruir d'exemple en lieu de precepte) commençoit à la partie dextre du ventre, vn doigt plus bas que l'endroit du nombril, & plus de quatre doigts à coſté d'iceluy; & de là deſcendoit directement iuſques prés du penil, ſans toucher nullement aux muſcles droicts, deſquels elle eſtoit par le haut diſtante d'enuiron trois doigts, & par le bas quelque peu moins. Apres les muſcles, & le peritoine auſſi de haut en bas inciſez ſans gueres ſaigner, apparut manifeſtement l'amarris, laquelle il inciſa auſſi à part, voire aſſez amplement, à fin que la playe fuſt ſuffiſante pour en tirer plus aiſémẽt l'enfant encores vif, auec ſa ſecondine. Puis il recouſut, non pas gaſtroraphiquement, mais à la façon commune

des

des playes, non la matrice, mais les muſcles, & le peritoine auec cinq poincts d'aiguille, comme ie notay bien, y eſtant expreſſément allé pour la viſiter, ſi toſt que ie fus releué du lict. Ce que i'ay ſouuent depuis remarqué à loiſir en elle meſme, luy cuidant faire guarir vne hargne, qui luy en a touſiours depuis reſté, pour n'auoir pas eſté biẽ couſue, ou l'eſtre trop toſt releuee, car elle ne garda pour tout que quarante iours la couche. Enuiron vn an & demy apres eſtant ſon mary decedé, & elle remariee à Pierre Chanclou, encor illec viuãt, redeuint groſſe, & enfanta naturellement vne fille, à preſent mariee pour la ſeconde fois, demourant maintenãt à Nangeuille, auquel lieu ſont encor pluſieurs teſmoings de ce ſpectacle.

Troiſieſme hiſtoire.

AVRY en Biere, pres Fontainebleau, à deux lieües de Nemours, Collette Berãger, femme de Symon de la Garde, outrepaſſant deſia le dixieſme mois de ſa groſſeſſe, & portant de long temps ſon fruict mort, ſans que pour le rendre les parties baſſes ſ'ouuriſſent, mãda en fin Vincent Valleau chirurgié de Nemours (iadis mon familier:) lequel n'ayant autre moyen apparent de luy aider, l'inciſa ſur la fin de Ianuier, mil cinq cens quarãte deux, non au coſté dextre (comme l'autre,) mais au ſeneſtre; quelque peu plus haut, que n'auoit eſté celle de Nangeuille, couppant premierement l'abdomen (ou vẽtre exterieur) puis la matrice; de laquelle il tira le fruict mort, enflé, & puant, auec la ſecõdine ia pourrie. Puis ſans recouldre la matrice, reprint (cõme par

par aquit & à la deſeſperade) par cinq poincts d'aiguille la peau auec quelque petite partie des muſcles, comme encor il apparoiſt aſſez, n'y ayãt que le ſimple cuir cicatriſé ſur les inteſtins, comme y eſtãt expreſſément allé auec Pauie chirurgien de Nemours, (iadis ſeruiteur dudit Valleau,) i'ay veu à l'œil, & manié à la main, à l'endroit de la cicatrice hargneuſe, qu'elle ſupporte ſans ennuy, pourueu qu'elle ſ'ayde auec quelque legere compreſſe, & bandage, ne laiſſant de trauailler pour gaigner ſa vie comme elle peut, quoy que ſa rompure ſoit grande; qui eſt bien à noter, pour donner à entendre que ce n'eſt pas choſe neceſſaire de parfaire icy la gaſtroraphie abſolument, de peur de gaſter tout, en ſ'amuſant trop à ſe vouloir monſtrer en choſe peu cogneuë ſuffiſant maiſtre, ſans qu'il en

ſoit grãd beſoing. Sa geſine fut pour tout d'vn mois & demy; deux ans apres lequel temps elle accoucha naturellemẽt d'vne fille, & deux autres ans apres d'vn fils nommé Pierre de la Garde, à preſent mareſchal. Elle eſt encor demourante audit Vry, faiſant eſtat de ſage-femme à receuoir les enfans.

Quatrieſme hiſtoire.

AGNES Boyer, femme de Iean Cõpain laboureur encor à preſent, comme lors, demurãt à Villereau, pres Neufville en Beauſſe, apres auoir eſté par quatre iours toute rõpue par l'importunité des ſages-femmes, ſans rien y profiter, fut (ainſi cõme les autres) ouuerte, & ce au coſté dextre, par Philippe Migneau barbier de Neufville, l'an mil cinq cens quarante quatre: puis recouſuë aux muſcles, & cuir ſur le lourd, & comme

me il peut. De laquelle inciſion elle fut toſt guarie au ventre : mais les meurtriſſeures, que les matrones auoient faictes à la nature, empeſcherent le chirurgien plus de ſept mois à les guarir. Elle eut auſſi vne belle fille, qui veſcut ſept mois & plus, biẽ ſaine: mais au huictieme deuint malade à nourrice, au village meſme, dõt elle mourut. Peu de tẽps apres elle redeuint groſſe, portant l'enfant preſque touſiours pendant vers la hargne, qui luy reſtoit comme aux autres, ſans douleur neantmoins : Mais elle ne pouuoit nõ plus que deuant accoucher, pour quelqu'vne des ſuſdictes cauſes & obſtacles (comme il eſt à cõjecturer.) Parquoy volontairement requit d'eſtre inciſee comme deuant, ce qu'elle ne peut (pour priere quelle feiſt) obtenir de deux autres ieunes chirurgiẽs illec

expreſſément mandez de Neufville, ou ils ſe tenoient aprés la mort peſtilentiale dudit Philippot: qui fut cauſe qu'elle, & ſon fruict moururent piteuſement enſemble par leur puſillanimité: ſi toutefois la foibleſſe, ou quelque autre faſcheux accident ne les empeſcha de ce faire.

Cinquieſme hiſtoire.

DE nouueau, l'an mil cinq cens ſeptante ſix, le vingt deuxieſme de Iuillet, à Ambedoye, prés ſainct Briſſon, au terroüer de Gian, fut auſſi ouuerte Antoinette André, femme de Loys Garnier manœuure, par maiſtre Adam Aubry, natif de Pithuiers, chirurgien demourant à Aubigny, qui m'en a rapporté par le menu & au vray, la teſtification de tout le ſuccez, pour recognoiſſance d'auoir au parauant ſouuent auec luy conferé de ceſte operation, Auquel cognoiſ-

cognoiſſant la dexterité, & bon heur qu'il a en ſes operations, i'auois conſeille (à mõ adueu) de n'en faire point de difficulté quand tous autres remedes ceſſants, il en faut venir là; nonobſtant les aduis cõtraires, voyre des medecins meſmes, pour veu que ce ſoit auec diſcretion, & proteſtation faicte apres y auoir imploré l'ayde de Dieu: Cõſideré que la haſte que lon a en ces hazards ſi precipitants, ne permet pas qu'on attende arriuer la reſponſe du conſeil venant de loing, comme on eſt contrainct de recercher en lieux, & villes champeſtres, & que nuls d'iceux ne veulent, ou oſent eſtre de c'eſt aduis; les vns pour n'en croire riẽ, les autres de peur d'eſtre blaſmez, cõme autheurs du mal, ſ'il en baſtoit pour quelque autre occaſiõ que ce ſoit, autremẽt que bien. Depuis icelle deuenuë groſſe, & na-

turellemẽt deliuree, fut quelque tẽps apres contrainɛte de ſuiure ſon mary, cerchans tous deux en temps de famine autrepart moyen de gaigner enſemblément leur vie.

Sixieſme hiſtoire.

ENCOR' de plus fraiſche memoire, le premier iour de Feurier, mil cinq cens ſoixãte & dixhuiɛt, Ieanne Michel, natifue d'Argent, femme de George Renauld, demourant aux faulxbourgs d'Aubigny, auancee en ſa groſſeſſe plus que du dixieſme mois, portoit de long tẽps ſon fruiɛt mort, ne laiſſant neantmoins de tracaſſer à ſes affaires, tant qu'en fin elle fut contrainɛte ſ'arreſter au liɛt, ou apres auoir eſté tourmẽtee long tẽps ſans effeɛt és mains des ſages-femmes, manda ledit maiſtre Adam Aubry, & maiſtre Guillaume Collas doɛte chirurgiẽ, leſquels ayãs couppé à l'enfant

l'enfant vn bras tout mort, & liuide, qui ſortoit de long temps au parauãt par la nature de la mere, mais ne pouuãs auoir prinſe ſur le reſte du corps, inciſerent le coſté dextre d'icelle, vn peu orbiculairement, & d'ouuerture aſſez eſtroicte, pour eſpargner la mere : qui fut cauſe à lextractiõ de l'enfant de cauſer fort grandes douleurs à ladicte mere, par ce que la matrice ne pouuant quitter l'enfant (pour l'eſtroicte ouuerture) ſuiuoit le traict du petit, comme ſi on l'euſt voulu arracher elle meſme. Leſquelles douleurs neãtmoins ceſſerent incõtinent que l'enfant & ſa ſuitte furent mis hors. Ainſi apres les deſcharges ordinaires de la geſine (qui vindrent auſſi bien que ſi elle euſt accouché naturellement) peu de temps apres elle ſe releua, & eut ſes mois accouſtumez au bout de cinq ſepmaines ; & incõ-

tinent apres ſe trouua groſſe, ſçauoir eſt à la fin de May, ſe ſouciant deſia (pour la fraiſche memoire du paſſé) de ce qui aduiendroit en fin de ceſte groſſeſſe. Auquel temps elle accoucha naturellement, & combien que l'enfant preſentaſt vne des iambes ſeulement la premiere (qui eſt treſmauuais commencement de demarche en telle danſe) toutefois icelle eſtãt remiſe par la ſage-femme, le tout ſucceda treſbiẽ. Depuis lequel temps elle eſt encor deuenuë groſſe, n'eſperant pas moindre ſecours de Dieu à l'aduenir qu'elle a experimenté par le paſſé, à preſent eſt deliuree naturellement de ceſte ſeconde groſſeſſe, vacant ordinairement à ſes affaires, auſſi bien qu'elle fit onc.

SECON-

SECONDE SECTION.

Probation ſeconde par raiſon.

APRES CESTE premiere preuue par experiẽces hiſtoriales, vient la ſeconde par diſpute; qui prend ſes raiſons de la nature, ou ſubſtance du ſubject examinee par ordre, & methode ſur chacune des trois parties, qui ſeules ſe preſentent à inciſer, auãt que paruenir à l'enfant qu'on va cercher, leſquelles ſont,

1 Les muſcles du ventre exterieur, dict epigaſtre en Grec, & abdomen en Latin.

2 Le peritoine: qui eſt la membrane, ou taye dudit abdomen eſtãt ſous leſdits muſcles.

3 Le corps matrical. Quant à la veſſie, combien qu'elle giſe entre le peritoine & la matrice, à l'endroit de

ſa ſituation naturelle; toutefois elle ne ſe preſente pas ou on faict l'inciſion Cæſariẽne, mais plus bas à l'hypogaſtre, & notamment en femmes preſtes d'accoucher; eſquelles la matrice fort eſtendue la deprime; principalement en leur trauail, auquel tẽps elle eſt preſque touſiours vuide, pour l'aſſiduelle enuie de piſſer qu'elles ont: à cauſe dequoy elle tiẽt alors encores moindre & plus baſſe place que n'eſt le lieu de ceſte ſection.

DES MVSCLES DE L'EPIGASTRE.

Premiere partie à inciſer, & premieremẽt pour la playe, & grandeur d'icelle.

EN premier lieu il apparoiſt qu'ils ſe peuuent ſans danger de mort inciſer; & ne fuſt-ce que par ce que Galen en la Methode monſtre la façon

çon d'en recouldre la playe par artificieuſe gaſtroraphie.

Si on replique ſur l'amplitude de l'inciſion, y auoir dãger par trop apparent; le meſme autheur mõſtre aſſez, que telle grandeur de playe n'eſt pas dangereuſe, commandant qu'on agrãdiſſe leſdites playes en tout l'abdomen, ſi elles ſemblẽt trop petites, pour reduire les inteſtins, ou l'omentum ſ'ils ſont ſortis, & ſi autrement ne ſe peuuent remettre. Et ſi nonobſtãt cela on fait encor' inſtance, que ce n'eſt de meſme, veu qu'elle eſt icy de grandeur par trop enorme, (conſideré qu'il y faut faire paſſer vn grãd enfant vif ſans le bleſſer, ou mort deſia tout bouffi auec ſes ſecõdines:) Il y a reſponſe, que la playe (quoy qu'elle ſemble fort grande, voire prés d'vn bon demy pied, ſi tant en failloit coupper) toutefois ſoudain aprés

l'enfant tiré, elle ſe racourcit iuſques à moins, que de quatre ou cinq doigts; ſ'appetiſſant encor' touſiours de plus en plus, ſuiuant la retraction du ventre total rabaiſſé.

Pour l'hæmorrhagie deſdicts muſcles.

MAIS combiẽ qu'ainſi ſoit, encor' ſemblera il à quelqu'vn y auoir danger en telle inciſion des muſcles, pour la grande effuſion de ſang: (qui toutesfois y apparut fort petite aux operateurs) mais il eſt à noter que fort peu de veines inſignes ſe rẽcontrent és lieux, ou l'ouuerture de ces muſcles la ſe fait: car on n'approche point des veines mãmillaires àſcendãtes, qui ſuiuẽt les muſcles droicts, & leſquelles ſeules en ceſte region icy ſemblent pouuoir faire grande hæmorrhagie ſuſpecte.

Or encores qu'on les inciſaſt iadis quelquefois par inaduertẽce aux curations

rations ramicales, faictes en lieu plus dãgereux que ceſtuy cy; ſi n'en mourroit on pas neceſſairement. Ce que toutefois Celſe commande d'euiter, ioinct à tout cecy, que leſdictes veines, & autres de ce lieu ſe reſſerrent aux bouches, & aux canaux d'icelles, à proportion des autres parties de labdomen, ſe retirant ſoudain aprés l'extractiõ de l'enfant; qui fait qu'elles deſgorgent moins de ſang. Mais bïen qu'il en peuſt ſortir abondance, à cela peut on auſſi biẽ remedier par reſtreintifs, que Paul Æginete fait par ſes enhæmes aux curatiõs calculaires, dont il en eſcrit en ſon liure ſixieſme.

Pour le lieu ou l'hæmorrhagie des muſcles doit couler.

OR ſoit que peu ou beaucoup de ſang en-ſorte, encor' me diṛa quelcun, iceluy (comme auſſi le pus,

qui aprés ſortira de la playe) deuoir couler aprés l'inciſion du Peritoine, (lequel il faudra auſſi incontinent ouurir) dans la cauité du ventre; & que ſe corrompant là, comme dit Hippoc. en l'Aphoriſ. x x. du v i. liure, il infectera les entrailles, y faiſant maints faſcheux ſymptomes. Aquoy y a reſpõſe, que cela ne peut eſtre, par ce que ceſte cauité n'eſt capable, que pour y tenir les entrailles, auec ce qui doit entrer & eſtre quelque temps arreſté naturellement, pour diuerſes fins en aucunes d'icelles; comme dans l'eſtomach, les inteſtins, & la matrice; de mode, que ſi quelque autre corps (principalemẽt liquide) y eſtoit enclos au parauant ceſte inciſion, on le verroit (ſoudainement que la playe eſt faicte) impetueuſemẽt ſortir cõme choſe eſtrange, voire meſme les inteſtins, & l'epiploon,

ploon, quoy qu'ils ſoient corps ſolides (au pris du ſang) & illec naturellement attachez. Comme tout cela ſe void és piqueures des hydropiques, és bleſſez en ce lieu, és hargneux par rupture, ou l'inteſtin tend à ſortir dehors, comme de fait il feroit, n'eſtoit bien ſouuent le cuir ſeul qui l'engarde.

DV PERITOINE, SECONDE PARTIE A INCISER.

De ſon inciſion, & de l'amplitude d'icelle.

QVANT au peritoine, les meſmes authoritez de Galen, auec celles de Celſe, & Æginete, eſcriuans de ladicte gaſtroraphie, monſtrẽt aſſez qu'il ſe peut de meſme inciſer ſans mort, puis qu'ils enſeignent la curation d'iceluy inciſé.

Quant à l'amplitude auſſi de la

playe, ils l'admettent aſſez curable, puis qu'ils commandent de l'amplifier, ſi elle eſt trop eſtroicte pour y faire r'entrer ce qui en eſt yſſu.

Mais outre cela les anciennes curations des grandes hargnes, faictes par dilaceration, ou rupture d'iceluy (qui ſont pires operations quant au peritoine, que n'eſt noſtre inciſion) le monſtrent encor' mieux ; dequoy parle Celſe, & les autres ; pour leſquelles guarir, on inciſoit iadis ledit peritoine, & les muſcles qui le couurent, voire auec perdition nouuelle de bonne partie de ſa ſubſtance : retrenchant tout à l'entour encor' plus largement, qu'il n'eſtoit rompu, & couppant en haut & en bas, & aux coſtez ſur les bords (tant qu'ils ſont longs) de grands filets, afin de refraichir la playe, comme on faict en la rejonction des leures de ceux qu'on nomme

nomme,bec de lieure : par ce que ledit peritoine autrement ne ſe pourroit conſolider ſous la gaſtroraphie: qui eſtoit iadis vne operation frequente,& maintenãt ſi peu,ou point pratiquee, qu'il ſemble que ce ſoit vn ſonge,nonobſtãt que de nouueau vn maiſtre florent vallee natif d'Orleans, & vn Borliuet de Montargis, operateurs courãts pays, l'aient pratiquee en maints endroicts hureuſement.

Pour la ſeureté du ſpaſme, en la ſection du peritoine.

OR n'eſt il pas à craindre (comme on peut objecter) de ſpaſme pour eſtre ceſte partie icy membraneuſe,voire(ſi on veut) aucunement nerueuſe, & ſenſile : veu que tel accident n'y ſuruient pas alors meſme qu'on l'a bleſſé en picquant : Et par plus forte raiſon n'aduiẽdra il,quand

on l'inciſe en taillant, conſideré que l'inciſiõ eſt (pour la plus part) la guariſon de ſpaſme fait par poincture. Ce qui apparoiſt encor' plus euidẽt, par ce que tel ſpaſme n'aduient pas meſme és bien grandes dilacerations d'iceluy caſſé en endroits plus dangereux, que celuy ou nous l'inciſons à la Cæſarienne, en tel lieu, qui nous ſemble eſtre le plus commode, & à noſtre chois. Or eſt il que dãger prouenant de ſpaſme (voire le ſpaſme meſme quel quil ſoit) n'aduient pas volontiers, ſinon quand quelques fibres vrayement nerueuſes (comme ne ſont pas celles de noſtre peritoine) tiennent d'eſgale fermeté, auſſi biẽ à l'vne qu'à l'autre de leurs extremitez; & ſe retirent naturellement (pour quelque faſcheuſe cauſe) à leur commencemẽt, auec extenſion violente, & douloureuſe. Ce qui ne peut eſtre

eſtre au peritoine, pour ce que la fin anterieure de l'vn ou de l'autre de ſes coſtez (laquelle ſe termine enſemblémẽt auec l'autre ſon oppoſite à l'endroit de la ligne blanche) eſt plus laſche, & obeiſſante ſur le deuant, que n'eſt ſon principe, qui tiẽt ferme par derriere aux oſſemens, & ce par prudence naturelle; afin que les finales extremitez, (vne & autre) de deuant, qui ſe viennent rencontrer, & ioindre enſemble, ſe puiſſent (ſans offenſe) librement retraire, ou allonger, comme il eſt touſiours neceſſaire, tãt en ſanté, que maladie; à ieun, comme à plein ventre; en gros & en ventrus, cõme en maigres & plats; en hydropiques, cõme en hectiques; en groſſes femmes, comme en non enceinctes, tant pour la neceſſité de receuoir ce qui nous enfle, que pour euiter l'inconuenient de vacuité, ſi ainſi

ne ſe faiſoit, qui eſt choſe abſurde en philoſophie naturelle.

Pour l'accident de hernie, qui reſte de ceſte partie inciſee.

QVE ſi on allegue (pour nous cõtrarier) le mal, & ennuy eſtre fort à craindre, lequel reſte aprés l'inciſion guarie, pour la hargne qui y demeure à cauſe du peritoine diuiſé, & mal reconſolidé; Ie reſponds qu'elle eſt euitable, ſi la gaſtroraphie bien faicte ſe remet en vſage, par la diligẽce des chirurgiẽs de bon eſprit. Mais encor' que cela n'aduienne, ſi eſt-ce que tel mal eſt fort tolerable, principalement aux femmes, pourueu qu'elles la ſouſtiennẽt, & repoulſent par brayers, ou par ſeules bãdes, ſanglettes, ou larges ceintures appropriees ſous la robbe, ſans douleur, ennuy, ou diformité apperceuable, voire

re (qui plus eſt) auec grand aduanta-ge, ſ'il eſtoit beſoing de reuenir à vne groſſeſſe d'aprés, à pareille ſection, comme il eſt quelquefois aduenu. Car ce ſeroit autãt eſpargner de pei-ne à l'inciſeur, & de mal euité aux femmes, qui ne pourroiẽt autrement accoucher. Et poſé le cas encor', que cela ennuye, ou empeſche, ou face quelque douleur, ſi eſt-ce vn grand bien par ce peu de mal, en euiter vn, voire deux infiniment plus grands, & autrement irremediables; qui eſt la miſerable, & preſente mort de la mere, & de l'enfant.

Quant à l'hæmorrhagie, elle n'eſt icy à craindre à cauſe de la partie, veu qu'elle eſt de ſoy exangue, & n'a pas grãd compagnie de notables veines.

Du corps matrical, tierce partie à inciſer.

SI ON fait icy (comme auparauãt)

inſtance ſur ce, que la playe ne peut eſtre que bien grãde, & conſequemment perilleuſe, y eſtant paſſé librement vn tel corps, ie di (comme deuant) conformément auec Galen, au lieu ou il traicte de la diſſection d'icelle, qu'elle ſe retire ſoudain aprés l'enfantement. Ce qu'elle fait encore plus, que l'abdomen: par ce que l'enfant, & la ſecondine eſtants retirez, elle n'a plus rien en ſoy qui l'engarde de ſ'approcher en elle meſme de toutes ſes parties: Et eſt cela ſuffiſante cauſe, qu'elle n'a que faire de couſtures, ſ'approchãt coſté à autre ſi à propos, qu'il ſemble qu'elle ſe conſolide par premiere intention; auec quelque autre ayde de telle chaleur naturelle, & humidité radicale, qu'elle cõmuniquoit à l'enfant; aydee auſſi de la ſuaue fomẽtation des parties prochaines, & ce naturellemẽt, & mieux

que

que par attifice, comme nous traictõs en autre lieu, par forme de probléme à l'academique.

Pour l'hæmorrhagie vterine, qu'elle n'eſt pas grande.

IL reſte de reſpondre (comme deuant) à l'hæmorrhagie de ceſte partie, ayant manifeſtement vne infinité de veines & arteres. En quoy eſt premieremẽt à conſiderer, qu'au recit des chirurgiens il en ſort peu de ſang en l'operation, le teſmoignage deſquels eſt conforme à raiſon: eſtãt à preſumer, que l'enfant ja grand en doit auoir conſumé beaucoup pour ſa nourriture, & qu'vne autre grande quantité ſe diuertiſt lors és mammelles, pour y eſtre changé en nature de laict. Car ce n'eſt qu'vn celuy duquel eſt faict le laict, & celuy duquel l'enfant viuoit en l'amarris, eſtants tous deux faicts du menſtrual, qui pour

ceſte raiſon ceſſe preſque touſiours auſſi bien aux nourrices (pour en faire du laict) comme il fait aux meres enceintes (pour ſeruir d'aliment à l'embryon) leur eſtant pour ceſte fin baillé de nature aux aages aptes à porter, ou nourrir enfant, comme auant ces temps là il n'eſt pas octroyé aux fillettes, & aprés iceluy il eſt oſté aux vieilles.

Que ſi on m'allegue, que nonobſtãt cela, encor' ne peut il eſtre pourtant, & tant de vaiſſeaux qui y ſont, qu'il n'en ſorte ſang à ruiſſeaux ; Ie reſpõds qu'ainſi ſoit (par hypotheſe) auſſi bien cela aduient il, & doit aduenir aux accouchees naturellemẽt, ou bien elles ſeroient en danger. Or eſt-ce vn meſme ſang aux vnes comme aux autres, parquoy ceſte abondante hæmorrhagie non ſeulement n'eſt pas dãgereuſe icy, non plus que là;

là; mais au contraire elle oſte le danger; par ce que ce ſang n'eſt que le reſte de la nourriture, & le reſidu de la prouiſion de l'enfant retenu encor en la matrice, ou il ne peut plus ſeruir à la mere que de nuiſance, comme retenãt l'ancienne nature du mẽſtrual, dont elle a accouſtumé de ſe deſcharger de mois en mois, ſur peine de danger. Or poſé encor' le cas, que tel ſang fuſt bon & vtile, voire à la mere meſme; Ie reſponds qu'encor n'en eſt pas dangereuſe à mort la perte, par l'aduis meſme de Celſe, diſant en la ſection veſicale, qu'il ne faut pas ſ'eſpouanter és femmes de l'abõdante perte du ſang: Et toutefois celuy duquel il parle en ce lieu là, & qui lors ſe perd des lieux ſains, & nets de la veſſie, (i'entends ſi elle n'eſt pas vlceree, comme ſouuent elle n'eſt) de laquelle le col eſt inciſé, eſt plus ſain,

& neceſſaire, que celuy de la matrice, partie de moindre importance à l'indiuidu, que ladicte veſcie.

Et n'eſt à dire que pour ceſte large effuſiõ de ſang, l'amarris en ſoit mortellement debilitee; car ce ſang n'y eſtoit pas enuoyé pour elle, mais en faueur de l'enfant, qui en eſt tiré (cõme eſt predit.) En teſmoignage dequoy quand nature n'y enuoye rien en aage trop ieune, ou trop vieil (ou elle ne permet d'auoir enfant) ladicte matrice ſ'appetiſſe & deſſeiche ſi fort, quelle eſt és vieilles appellee morte, meſme en la ſaincte Eſcriture.

Du lieu ou doit confluer le ſang matrical.

QVE ſi on m'objecte, que ce ſang de là iſſu, tenant de telle impurité ſ'eſpand, & retient auec danger en la cauité du ventre, au dommage des entrailles; Il y a double reſponſe, l'vne

l'vne ja rendue pour le ſang ſorti des muſcles de l'abdomen, ceſt à ſçauoir qu'il ne peut arriuer là, qu'il ne ſoit tout ſoudain mis hors : L'autre plus pertinente pour ce ſang icy eſt, qu'il y a aſſez d'eſgouſt plus à propos par l'orifice, & col matrical, lors naturellement, & par les maniéments des ſages-femmes aſſez ouuerts pour l'euacuer ; comme auſſi il aduiēt aux accouchees naturellement. Et ſert de beaucoup alors ceſte ample ouuerture non ſeulement à ceſte fin, mais auſſi pour faire (ſi beſoing eſt) en l'vne & l'autre geſine injections medicales, tendantes à conſolider la matrice inciſee, ſelon l'occurrence des indications : dequoy toutefois on ne euſt que faire és precedētes inciſiōs.

Que ſpaſme n'eſt à craindre pour ceſte ſection de matrice.

POVR ce que quelquefois peu dē

nuiſance en la matrice (prouenãt de quelque peu d'humeur vicieux qui y croupit) ou quelque leſion petite de ſes parties inferieures (cõme les douleurs ſont en icelles plus ſenſibles qu'aux hautes & biẽ interieures) apporte, & cauſe de merueilleux accidens iuſques aux parties nobles, & à tout le corps: Il pourroit ſembler que tels, & pires maux d'euſſent icy aduenir, quand elle eſt ſi notablement bleſſee en ſa propre ſubſtance interieure, mais l'experience eſtant à ce contraire, & le peu ou point de douleur, que reſſentent les Cæſariennes en ce lieu, quand on les y couppe, nous fait apprendre le contraire; & nous apprend de meſme, que ceſte inſtrumentaire partie eſt en ce lieu là ou inſenſile, ou de ſentimẽt fort obſcur; & conſequemmẽt moins ſubjecte à dãger quãt à ce poinct. De laquelle

quelle raiſon auec d'autres qui conſiſtent en diſpute plus ſubtile, de paradoxe eſtant vray, ie me contenteray à preſent de renuoier à vn plus long diſcours fait de ceſte matiere, pour n'allonger cet abregé.

TIERCE SECTION.

Troiſieſme eſpece de probation par authoritez.

COMBIEN que ceſte tierce partie de preuue par authoritez en ſemblables, ou plus hazardeuſes operations ſemble tenir des deux autres, qui ſe font par exemple, & ratiocination en argumẽtant de pareil à pareil, ou du plus grand au moindre; Toutefois nous nous en ſeruirõs icy comme d'vn tiers, en pareilles, ou pires affections, pour n'en auoir point

d'autres de meſme nature, quant au deſſeing final, & à la cõduicte de l'operation, & à la qualité de l'effect. En quoy nous auons icy voulu ſuiure le conſeil du ſage Periandre, pour n'introduire riẽ de nouueau (encor' qu'il mene ſa raiſon auec ſoy) qui n'ait cõformité à quelque loy anncienne, ou coûſtume du pays, ou notable fait bien remarqué en choſe pareille, ou bien peu diſſemblable.

Des muſcles epigaſtriques, par authoritez hiſtoriales.

POVR ſuiure pareil ordre que cy auant, nous reprendrõs les muſcles epigaſtriques; Et en premier lieu produirons l'authorité de Galen au cinquieſme liure des lieux malades, d'vn grãd & profond abſcez en iceux, par luy deſcouuert pour tel qu'il eſtoit, cõtre l'opinion d'autres medecins: Auquel lieu ie renuoye celuy qui

qui en doutera. Ledict ſieur Paré, & autres en ont veu (comme moy) vn en pareil lieu, eſtant de merueilleuſe grandeur, & danger meſme au iugement des plus fuffiſants medecins & chirurgiens de ce Royaume y appelez: qui furent meſſieurs Hollier, de Gorris, Duret, Budé d'Orleans, Antoine Frãçois d'Eſtampes, Flexelles medecins; de Nimes, Paré, Gerard, le Brun, Tramot chirurgiẽs, en preſence: & du Monceau, Fernel, Race le pere, & autres en abſence recerchez de leur aduis. Cet abſcez auoit des ſa naiſſance prins commencement au hault du dextre muſcle long, trois doigts deſſus l'endroit du nombril; (lieu voyſin du fonds du ventricule, & prochain de la regiõ du foye) duquel lieu fort profond & en grande eſtẽdue plein de matiere craſſe, outre les autres ſignes faiſoit foy la dou-

leur ſ'augmẽtant en ce lieu à l'extenſion du ventre, & à l'erection de la poictrine, quand ce muſcle ſ'eſtendoit en ſes actions là, auquel le mal eſtoit premieremẽt ſuruenu par forme d'inflãmation œdemateuſe, fort profonde ſur la fin de pluſieurs, diuerſes, & longues maladies ſuccedãtes l'vne à l'autre, & ſe finiſſantes par cet enuoy d'humeurs heterogenees ſymptomatiquement, en region indeuë. Ce fut en feu illuſtre damoiſelle, Loyſe de Humieres, dame d'Entragues, au boys Mallesherbes: duquel abſcez ouuert (aprés eſtre finalement venu à telle maturité, qu'on auoit peu eſperer) ſortit impetueuſemẽt vn incredible amas de puruleẽce, ialliſſant outre les pieds du lict, qui coula abõdammẽt plus d'vn mois & demy, par vn ample orifice, fait d'vn cauſtique actuel, eſpois d'vn demy doigt,

doigt, large de deux, profondãt plus de trois, auant que pouuoir atteindre au lieu ou croupiſſoit vn tel bourbier de fœteur inſupportable, ne reſtant plus que le peritoine à percer, ou rõpre, que tout cela eſtant de long tẽps largement eſpandu entre iceluy, & preſque tous les muſcles, ne ſ'allaſt loger auec les entrailles, comme il eſtoit facile à veoir par la profondeur de l'ouuerture, tentes, ſondes, & canules qu'on y inſeroit. Ce mal eſtoit pire infiniment (quant aux muſcles epigaſtriques) que noſtre inciſiõ, duquel neantmoins graces à Dieu elle guarit en aſſez peu de iours. Tels perſonnages, deſquels aucuns viuent encor', valent bien pour teſmoignage, & authorité les plus ſuffiſans du ſiecle paſſé.

Du peritoine, par authoritez.

QVANT eſt du peritoine, ie laiſſe

à vn chacun conſiderer la punction des hydropiques, iadis fort en vſage, & tant celebree par Hippocrates, en laquelle ſ'il aduient danger, ce n'eſt pas à raiſon du peritoine, mais de la ſoudaine & abondante effuſion des eauës, cõme donne à entẽdre le meſme Hippocrates au XXVII. Aphor. du VI. liure : Auec quoy eſt auſſi le plus ſouuent conjoincte la vitieuſe diatheſe du foye, laquelle fruſtre ce remede de ſon bõ effect. Cela ne ſ'entreprend plus gueres au iourdhuy en nul ; pour-ce qu'ores la pluſpart n'en eſchappe pas ; & ce à raiſon que ſi quelquefois on l'oſe entreprendre, c'eſt trop tard, ayant le mal prins force indomtable, pẽdant qu'on ſ'amuſe (comme la couſtume, & l'art commande) aux plus legers remedes ; Et alors eſt par calõnie attribué le malheur, non à la cauſe qui l'a fait, mais

au

au remede qu'on y a voulu apporter, comme c'eſt l'ingrate couſtume des idiots: Nonobſtãt que quelques vns de ceux, que pour ceſte crainte on laiſſe mourir, par faute de ce remede, ſoient quelquefois curables, & principalement ſi l'hydropiſie eſt faicte (comme ſouuẽt il aduient) de la corriuation, eſgouſt, & amas de quelque vomique, ou apoſteme interieur, lequel ſ'eſtant rompu, enuoye (comme il peut) ceſte abondante deſcharge dans la cauité du ventre, d'où elle ne peut autrement ſortir, que par ceſte punction; principalement ſi elle eſt de ſanie quelque peu eſpoiſſe, qui eſt accident duquel la cauſe eſt mal-aiſee à cognoiſtre, voire meſmes aux plus clair-voiãts; Et toutefois facile a y pourueoir ſans grand danger, ſi l'origine en eſtoit deſcouuerte, & la punction de ceſte membrane (aprés

les muſcles) bien adminiſtrée, cõme bien ſouuent l'effect fortuit plus toſt que artificiel l'a monſtre. Car il me ſouuiẽt qu'eſtant aux eſcoles de grãmaire à Orleãs, i'ay veu vn gros portefais (nõmé, va ſi tu peux) hydropique de long temps deſeſperé, auquel à S. Aignan vn autre ſemblable beliſtre luy trãſperça le ventre d'vn grãd coup de couſteau, d'où ſubitement ſortit eauë pourrie à ruiſſeaux, lequel ſoudain aprés eſtant guary ſe remit à trauailler cõme deuant, ſans retõber.

Ie propoſe encor' icy la bruſlure d'iceluy peritoine outre les muſcles, (car autrement faire ne ſe pourroit) auec vn fer ardãt, en lieu fort ſuſpect, aux anciẽnes vſtions des hepatiques ſuppurez: Auſquelles operatiõs auſſi ſi quelqu'vn mouroit (cõme il eſt bien à croire que cela aduenoit ſouuent pour la nobleſſe de telle partie ſi offen-

ſi offenſee, à cauſe dequoy on a prins exemple à n'y retourner gueres volontiers) ce n'eſtoit pas pour l'offenſe du peritoine, mais pour la ruine du foye, quand la purulence eſtoit ſemblable à de la lye : les autres guariſſoient, comme dit Hippocrates en l'Aphoriſ. XLV. du VII. liure.

Et outre cela encor' auõs nous pour exemple la fort grande inciſion d'iceluy, en la cure anciennement pratiquee, & n'agueres renouuelee, mais à preſent fort rare par l'ignorance des operateurs : (au dõmage mortel de pluſieurs) c'eſt de la captiuité du boyau aux hernieux inteſtinaires, lors meſme qu'ils ſont ja en iliaque, & preſts à mourir, ſi on ne les inciſe auec ſoudaine amplification de l'ouuerture du peritoine. Ce que n'agueres practiquoient les ſuſdits Vallees pere & fils, & feu Martineau de Mõ-

targis, dit Borliuet; comme auſſi m'a teſtifié feu monſieur Alexis Gaudin auoir eſté fait à Blois (luy preſent) en la perſonne d'vn ſien amy par Maupas chirurgien fameux; auquel aduis ils conclurent enſemble, n'ayans autre moyen de le ſauuer: Car ſont telles neceſſitez qui font trouuer les grãdes cures aux doctes, induſtrieux, & diſcrets, aydez en ces œuures charitables de la faueur de Dieu. Il y a pluſieurs autres tels ahurtemens, que ſans grand dõmage portent ces deux parties de l'abdomen, l'vne charneuſe aux muſcles, l'autre membraneuſe audit peritoine; deſquelles nous en traittons quelques vnes en vn autre diſcours particulier, & en toucherõs auſſi en bref icy quelques autres en ce traicté de la matrice, pour leur eſtre communs auec elle.

De la

De la matrice, par authoritez.

RESTE de conſiderer par production d'authoritez (ſ'il ſ'en trouue) quels autres pareils, ou pires dangers endure la matrice ſans mort: Mais premier que de cõferer elle inciſee auec elle meſme autrement intereſſee, nous parangonnerons auec ſon inciſion, celle de la veſcie ſa prochaine voyſine: Et ce en l'extraction du calcul, qui doit ſembler pour pluſieurs raiſons eſtre vne operation infiniment plus dangereuſe, que noſtre inciſion Cæſarienne.

Comparaiſon de la matrice inciſee, à la ſection de la veſcie des calculaires.

PREMIEREMENT l'action ou vſage de la matrice n'eſt pas neceſſaire à la particuliere perſonne (qu'on nomme l'indiuidu) ains à la cõſeruation de l'eſpece; encor' n'eſt-

ce pas pour touſiours, mais ſeulemẽt en quelque aage. Mais l'vſage de la veſcie eſt de ſi importante neceſſité, qu'elle ne peut eſtre oyſiue vn ſeul moment d'heure: Et pourtant y a il plus de conſequence à l'offenſer, que la matrice. Ce neantmoins on void que bien ſouuent on n'en meurt pas: qui dõne à entẽdre qu'encor' moins fera la fẽme pour la matrice inciſee.

Secondement, aprés la ſuffiſante ouuerture Cæſarienne en l'epigaſtre, on peut veoir manier & inciſer la matrice en telle partie qu'on veult, au chois de l'œil, & de la main pour trouuer, & tirer l'enfant à l'aiſe du chirurgien, & en aſſeurance pour la patiente; mais cela ne peut eſtre en la commune ſection de la veſcie par le perinœe; à laquelle on ne procede qu'à tatons; ſoit à la coupper, ſoit à trouuer le calcul, vn, ou pluſieurs

ſieurs, & encor' plus à les tirer: de mode, que ſouuent les plus habiles operateurs ſçauẽt bien eux meſmes, qu'ils ont (ſans mal y penſer) eſté ſouuent cõtraincts de laiſſer l'œuure imparfait, ou de happer, arracher, & amener auec leurs ferremẽs vne bonne partie de la veſcie auec le calcul; donnants ſouuent à entendre pour excuſe à ceux qui n'y cognoiſſent riẽ, que c'eſt vne taye, de laquelle la pierre eſt particulierement enueloppee, & par l'attachement d'icelle, adherãte à la veſcie. Ceſte opinion eſt neãtmoins mal-aiſee à croire, quoy qu'õ en die ou eſcriue; & ce pour grands raiſons. Car ſi tel calcul eſtoit enueloppé d'vne membrane, ou bourſe particuliere, il ne deuroit point faire de douleur ny d'ennuy, ou empeſchement d'vrine, dont on d'euſt faire cas. Pourquoy dõc alors ſe ſous-met-

troit on à ce danger d'inciſion ſans beſoing, comme de gayeté de cueur trop gras, à laquelle on ne ſe renge communément qu'en ſon corps defendant, & cõtraint à coups de pierre? Car ceſte enueloppe qui le reueſtiroit eſtant de ſoy inſenſile, polie & onctueuſe, l'engarderoit de faire par ſon aſperité attrition, qui cauſaſt vlcere à la veſcie, au lieu ou il ſied; & n'y ayant point d'vlcere, il n'en ſortiroit point de bouë, de laquelle vint mordication aux parties voyſines. Que ſi on replique, que poſé le cas qu'il ſoit ainſi (quant à vlcere, & douleur vlcereuſe) encor' ne laiſſeroit il pas d'y auoir douleur peſante, pour la groſſeur du calcul, & auſſi douleur tenſiue pour l'eſtouppement qu'en auroit fait ſa croiſſance. Ie demande cõment & de quelle matiere il pourroit eſtre creu ainſi gros, eſtant enueloppé

loppé de ceſte robbe? Car ſi la taye à commẽcé de ſ'y faire, le calcul eſtant encor' petit, elle a deu deſlors empeſcher que le phlegme de l'vrine ne luy touchaſt pour ſ'y agglutiner (qui eſt la ſeule cauſe materielle de ſa croiſſance) comme il a eſté de ſa generation. Si on dit qu'elle ſ'y eſt faicte, & accreuë depuis qu'il eſt gros, ie demãde ou elle a cõmencé à naiſtre elle meſme. On ne dira pas que ce ſoit ſur luy ny de luy, il faut donc que ce ſoit de quelque partie de la veſcie. Et ſi ainſi eſt, comment auroit elle peu eſtãt ſi petite, & naiſſante encor', enuelopper ce grand calcul, ou meſme ſ'appliquer à luy qui ne fait que fuir, vaguer, ſe remuer, & iouër en la veſcie touſiours humide? Cela eſt ſi groſſier qu'il ne merite d'eſtre refuté. Car encor' qu'en quelques autres endroits il ſe face quelquefois extraor-

dinairement des calculs, cela n'eſt pas de meſme pour infinies raiſons trop lõgues à inſerer en vn abregé, & traictables plus à propos autre part. Et biẽ qu'ainſi fuſt, encor' apparoiſtroit il que la ſuruenuë de ceſte taye deuroit auoir apporté ce bien en lieu de mal, qu'oſtant l'attrition, l'vlceration, & la douleur, elle oſteroit auſſi le beſoing d'inciſiõ; ce qui n'eſt pas, veu qu'on ſ'y expoſe par contrainɛte auec hazard merueilleux. Toutefois pour n'en entrer en querelle contre tel qui par vn prejugé fauoriſera ceux qui l'ont eſcrit, ou qui vouldra couurir telles fautes, ſous l'ombre d'vne opinion receuë, voulant fauoriſer quelque ſien amy, i'en croiray moy-meſme, comme les autres, ce que ie pourray, attendant d'eſtre mieux informé de ce qui en eſt.

Tiercement, outre tout cela (pour reue-

reuenir à noſtre comparaiſon) il y a au perinœe pluſieurs notables venes, arteres, fibres, muſcles, nerfs, ſphinctres, voyſinages de vaiſſeaux ſpermatiques, tendons & ligamens dangereux à offenſer en cerchant, inciſant, dilatant, ou pluſtoſt cruellemẽt dilacerant auec pluſieurs faſcheux ferremens la veſcie par ledit perinœe: Et rien de tout cela ne ſe preſente par l'epigaſtre, en l'inciſiõ matricale; qui pour tãt de raiſons la fait eſtre moins dãgereuſe, que la veſicale, de laquelle toutefois on eſchappe bien.

Quartement, la veſcie qu'on inciſe eſt (le plus ſouuent) grandement vlceree: Et au contraire la matrice qu'on couppe eſt lors fort ſaine (quãt à ſoy) & conſequemment moins dãgereuſe à offenſer, & plus habile à guarir.

Quintemẽt, ne pouuant eſtre qu'il

n'y ait en l'vne, & en l'autre inciſion perte de ſang, il apparoiſt par les raiſons predictes, que celuy des Cæſariennes venãt de la matrice entamee eſt impur, ſuperflu, & nuiſible ſ'il eſtoit retenu, mais point dommageable ſ'il ſe perd. Au contraire celuy de la veſcie inciſee aux calculaires eſt naturel, pur, vtile à retenir, mais dõmageable à perdre; nonobſtãt quoy on en reſchappe: ce qu'on pourra donc encor' mieux faire (quant à ce poinct) en noſtre Cæſarienne neceſſité.

Finalemẽt, & pour la ſixieſme conſideration, preſque touſiours vne infinité d'accidens reſtent ineuitables de l'inciſiõ veſicale; qui la rẽdent plus à craindre: Et entre les autres vn incurable degouſt d'vrine par la playe, ne ſe pouuant bien ſouuent rejoindre; qui eſt (outre les douleurs acres,

&

& les puanteurs ordinaires) vne ſubjection ennuyeuſe d'eſtre pour ceſte cauſe banny de toute ſocieté, cõuerſation, entreprinſe, & maniment d'afaires à pied, ou acheual, couché, aſſis, ou debout, mais (qui plus eſt) bien ſouuent la mort ſ'en enſuit.

Au contraire, en la Cæſariẽne rien de cela ne ſuruiẽt, ny de pareil, ſinon vne tolerable hargne, aiſee toutefois à entretenir (comme ſont ordinairement toutes les autres ſublimes & hautes) mais euitable par bonne gaſtroraphie, qui voudra, & ſcaura bien l'adminiſtrer : laquelle neantmoins n'eſt pas neceſſaire, mais au contraire, il eſt quelquefois ſouhaitable & vtile à l'aduenir, que la hargne demeure, cõme eſt predit. Nonobſtant toutes leſquelles conſiderations, encor' void on (à raiſon d'vne couſtume qui ſ'en fait) que ceſte inciſiõ veſicale

ſi difficile, douloureuſe, dangereuſe, ne laiſſe pas d'eſtre recerchee, combien que le plus ſouuent on ſ'en puiſſe long temps exempter, voire totalement paſſer ſans grand mal ſentir, (ie n'entẽds de tous) ou pour le moins ſans mourir. Car tel a porté quarante ans le calcul, qui n'en eſt pas mort, de mode que ſi tels perſonnages võt à ce remede, ils reſſemblẽt lors à ceux, qui ſans cõtrainte võt de ſang froid à quelque mortel ſupplice. Pourquoy donc ceſte matricale, plus ſeure, plus aiſee, plus vtile, plus neceſſaire, & plus preſſiue; voire ſur peine de double mort piteuſe, & apparente ſur l'heure meſme (ſi on ne ſe depeſche) n'eſt elle cerchee, receuë, bien venuë, quand il en eſt ſi grand beſoing?

Diſcours par occaſion ſur l'extraction du calcul par l'hypogaſtre ou petit vẽtre.

SI

SI tant de facilité, ou profit nous doit recommander la ſection Cæſarienne par l'epigaſtre, certes autant, & encor' plus de difficiles & ineuitables accidens, nous doiuent auec vn horreur plus grand deſtourner de la veſicale par le perinœe, ou pour encor' mieux faire nous doiuent inciter à inuenter quelque bon moyen de la changer en mieux, comme eſt de la faire paſſer du perinœe en l'epigaſtre, ainſi qu'eſt noſtre Cæſariẽne. Choſe que lors pourra aiſément adminiſtrer vn chacun vray chirurgiẽ, ne luy ayant par cy deuant eſté permiſe par Hippocrates meſme en ſon Iuremẽt, quand on y beſongnoit ſeulement par le perinœe, & à l'antique, auec tels dãgers qu'il eſt predit. Ainſi le peuple en ſera pour infinies raiſons mieux ſecouru en tous lieux, par pluſieurs doctes, & habiles chirur-

giens, qu'il n'a eſté par cy auant par quelque peu de coureurs, impudens, hazardeux, & ignares, leſquels (ſauf l'honneur des bons & ſçauans) ont par vn monopole inhumain tyrãniſé, & tyrãniſent les corps & les bourſes des grands & des petits, cõtraints à paſſer par leurs mains, à quelque prix que ce ſoit, & à les payer auant la main: Et ce par la nonchalance de ceux qui le d'euſſent mieux faire que tels inſuffiſans: car des autres ie ne parle point. Ce chãgemẽt nouueau, que ie propoſe ne ſe feroit ſans grandiſſime raiſon, & exemple meſme de nos predeceſſeurs modernes, veu que celle des anciens qu'on peut nõmer Celſiſte, eſt à preſent changee & practiquee à la Mariane. Ledit Celſe ne permet pas qu'on y vienne auãt neuf ans, ny aprés quatorze, mais la Mariane fauoriſe toutes aages, auec l'induſtrie

duſtrie de ſes nouueaux ferremens. Aucuns auec quelques raiſons interpretent le dire de Celſe en ſi peu d'eſpace pour n'eſtre pas poſſible en ce bas aage, que le petit ſiege de l'enfant puiſſe ſans danger receuoir les deux doigts d'vn fort operateur, pour amener auec iceux le calcul au perinœe; Et pour eſtre aprés quatorze ans les calculaires ja ſi grãds & eſpais, que les doigts de l'operateur ne peuuent atteindre au calcul, pour l'amener, ranger, & tenir fermement ſubject au lieu du perinœe, ou il faut ſur luy faire inciſiõ. Laquelle operation de Celſe on nomme vulgairement Guidoniſte, eſtant faicte auec les inſtrumẽs ſpecialiſez par Guidon, lors ſeuls en vſage pour ceſte operation, laquelle il tient ſuſpecte auſſi en tout autre aage, que de quatorze ans; ſuiuant comme par aquit l'authorité du

Brun, auquel (ainſi comme aux cõ-reurs maiſtres de ce meſtier) il ſe rapporte du tout, comme faiſoit de ſon temps Hippocrates. Et toutefois il n'eſt pas, que du temps de Guidõ on n'ait beſongné à la Celſiſte en toutes aages, veu que non ſeulemẽt du dernier temps de nos peres, mais encor' à preſent en infinis lieux on l'a pratiqué en vieux & ieunes, auec auſſi bõ ſuccez és champs, bourgades, & villes champeſtres, qu'on fait és grandes citez la Mariane. Qui m'a fait quelquefois conjecturer, que les premiers characteres des nombres aux deux aages exprimees par Celſe, ont eſté changez aux exẽplaires trãſcripts du premier original. Qui a eſté choſe auſſi facile à l'ignorance des libraires, que paiſiblement enduree par les lecteurs, veu que les medecins & chirurgiens doctes, liſants Celſe, & ſe lauants

uants les mains de ceſte operation, ont paſſé par deſſus ſans y prendre garde, comme ſi fuſt choſe par la permiſſiõ, voire defenſe d'Hippocrates, ne leur appartenante en rien : Et qui plus eſt tel homme ſe trouue à vingt, trẽte, & quarãte ans eſtre plus court, & moins eſpais qu'vn autre ieune de quatorze ans ; & cõſequemmẽt plus aiſé à luy tenir par le ſiege le calcul ſubject au perinœe. Or ſoit ainſi, ou non ; il eſt bien touſiours certain en quelque ſorte qu'on y beſongne, que tout ainſi que les trop ieunes enfans, pour leur delicate moleſſe, ne ſçauroient ſans grand danger venir à ceſte inciſion veſicale, auſſi ne peuuent les trop vieux, pour leur foibleſſe, & decadence ; qui ſont (à mon aduis) les deux raiſons qui ont induit Celſe à faire preſcription ſur les aages : ſuiuant quoy, il doit auoir eſcrit depuis

neuf, ou dix iuſques à cinquante, ou ſoixãte, comme il nous faut auſſi iuger de la Mariane, & de toutes autres qui ſe pourront inuenter. Nous pouuons veoir par la diuerſité des doſes, tãt aux autres celebres antidotes des anciens, qu'en la theriaque meſme ſi exquiſe, & vſitee: Cõbien a eſté touſiours commun l'erreur de ſubſtitution aux nombres. Tant y a que ſoit l'vn ou l'autre, il apparoiſt touſiours par là, quel hazard il y a en ceſt œuure, & le tout ou pour la plus part, à raiſon du lieu inciſible, pour lequel moins dangereuſement, & plus amplement ouurir, & plus aiſémẽt donner ſecours aux perſonnes des aages ſuſdictes, on ſ'eſt aduiſé d'inuenter ceſte Mariane, touſiours neãtmoins auſſi hazardeuſe que l'autre, & quelquefois encor' plus, pour la peine d'aller en icelle cercher à taſtons les

pierres

pierres aprés la ſection, laceration & dilatation : leſquelles on tiẽt de plus prés ſubiectes à la Celſiſte ou Guidoniane, ny ayant pas auſſi danger de prendre la veſcie auec le calcul, comme en celle du haut appareil.

Exemple hiſtorial ſur ceſte propoſition de conſeil nouueau.

CE que nous propoſons icy, l'ayãt de long temps auparauãt diligẽmẽt conſideré auant que d'en auoir rien ouy, ny veu, ne leu, me ſemble de nouueau eſtre plus raiſonnable à propoſer, comme choſe fort vtile, qu'il ne fut onc ; d'autãt qu'il ſe trouue exemple de telle operation heureuſement executee, aprés auoir en vain tenté tous autres moiens, quoy que ce fuſt poſſible la premiere de ce nom, & faicte à la deſeſperade, moitié par hazard, moitié par artifice, par Franco meſme, l'vn des pri-

mes operateurs de noſtre temps, en vn ieune enfant, à l'inſtante priere du pere, comme il eſcrit luy meſme, defendant toutefois (dequoy ie m'eſbahis) d'y beſongner ainſi. Peut eſtre qu'il craignoit d'ofenſer la cõfrairie, ou d'eſtre atteint de temerité par les communes objectiõs cy aprés enſuiuantes, ſi pour quelque raiſon telle, ou autre aucũ mal fuſt ſuruenu à ſon patient en acte ſi nouueau, & non accouſtumé.

A cecy peut on encor' rapporter l'hiſtoire du Frãc-archer de Meudon calculeux, d'eſcripte par Monſtrelet, lequel eſtant ja condamné à mort, fut par permiſſion de iuſtice (à l'inſtãte pourſuitte des medecins de Paris) ouuert le ventre pour cercher, & voir le lieu de la pierre, & puis les boyaux eſtants remis, la playe fut recouſuë auec recouurement de ſa ſanté

té, remiſſion de ſa ſentence, & bien fait à luy ottroyé pour ceſte patience forcee. Monſieur Paré (qui l'allegue comme choſe monſtreuſe, au XVI. chap. de ſon XXIIII. liure) ne ſpecifie pas (comme il euſt bien peu faire) deux choſes en chirurgie fort remarquables. Premierement, ſi ceſte recerche de calcul fut par eux faicte interieurement au rognon, ou en la veſcie. Secõdement, par quel endroit exterieur peut auoir eſté cõmencee ceſte ouuerture; ſçauoir eſt par les lombes (dits le fillet des reims) ou par quelque autre lieu de l'epigaſtre vers les flans. Quant au premier, il eſt plus vray ſemblable que ce fut au rognon, qu'en la veſcie; non ſeulement pource qu'il eſt là fait mention de nephritique, & douleur de coſté (qui n'auient pas pour le calcul veſical, ains pour le renal,) mais auſſi pour-ce que

ceſte perquiſition eſtoit expreſſémẽt ordonnee pour faire vn nouueau, & ſolẽnel eſſay, de choſe lors non veuë; comme eſt la perſcrutation des pierres aux reins en vn homme viuant, & la curation tentatiue d'iceux par inciſion non accouſtumee. Mais quãt à celles de la veſcie, il eſt bien à preſumer, que tels perſonnages n'en auoiẽt que faire, ne doutants pas du lieu, ny de la guariſon d'icelles; eſtant de long temps au parauant fort practiquee l'operation Celſiſte, ou Guidoniane par le perinœe aux viuãts, & la couſtume de les trouuer dans les veſcies dés calculaires treſpaſſez. Quãt au ſecond, il faut coniecturer que ceſte ſection exterieure ait eſté faicte par autre lieu, que les lombes; obſtãs à cela pluſieurs empeſchements. Premierement la ſpiſſitude du lieu, auquel ſe coupperoient (auec grand danger

danger) pluſieurs muſcles interieurs, & exterieurs trop prés de leur principe. Secondement la proximité, non ſeulement de l'eſpine, & de ſes apophyſes: Mais auſſi de la groſſe veine caue, & de l'artere Aorte, auec leurs notables ramifications, enſemble du menſentere, & panchreas proches de ce lieu. Ce doit donc auoir eſté par le coſté du ventre, au lieu dit en Grec νεφρὸν, en Latin *ilia*, en Frãçois le flan; entre leſdits lombes, & le lieu ou on ouure nos Cæſariẽnes; quelque peu plus haut, que celuy qu'on doit inciſer pour tirer le calcul veſſical par l'epigaſtre, comme nous auons propoſé. Cela apparoiſt aſſez, par-ce qu'il eſt dit les boyaux auoir eſté remis, & là playe recouſuë: ce qui n'euſt peu eſtre fait aux lombes, à l'endroit du rein dolent.

Or ſur le ſubiect d'inciſion renale,

poſons le cas, que experience n'en ait onc eſté faicte : encor' y a il dequoy probablement diſcourir par raiſon medicale, & analogique, qu'il ſe peut faire au beſoing, ſans en mourir neceſſairemẽt. Vray eſt que (outre quelques objections deſia aucunement ſoluës ſur l'hæmorrhagie du rein inciſé, & ſur la dangereuſe retention de la ſanie, qui en pourroit decouler) on peut encor' faire inſtance ſur le danger, qui peut venir pour les deux parties offenſees de ceſte inciſiõ, ſçauoir eſt le flan taillé, & le rein entame, mais quant au flan, il apparoiſt par les raiſons ja deduictes, que rien n'y eſt neceſſairement mortel. Outre leſquelles, encor' peut on argumenter par analogie, que quelquefois en auſſi mauuais, voyre pire lieu que n'eſt le flan, il ſe fait bien (voyre naturellement) ouuerture ſuffiſante pour

en

en ſortir la pierre, non ſeulemẽt veſ-ſicale (qui ſe fait par le perinœe) ou l'vreterique (qui ſe fait par l'hypoga-ſtre, iuxte layne) mais auſſi la renale (qui ſe fait accidentairement par les lombes meſmes) & le tout ſans mort: qui demonſtre, qu'autant ſ'en fera il bien au flan (lieu plus à propos à la tirer) auec plus grande ſureté. Car c'eſt bien choſe aſſuree, non ſeule-ment par-ce, que pluſieurs en ont eſcrit, & entre autres monſieur d'A-lechamp; mais auſſi par la teſtifica-tiõ de pluſieurs medecins, & chirur-giens dignes de foy, qu'on a veu à des calculeux nephritiques ſortir par les lombes (lieu fort incommode) de groſſes pierres venantes des reins, auec apoſtemes faictes en ce lieu treſ-ſuſpect, & ouuertes tantoſt artificiel-lement, tantoſt de par ſoy, à cet en-droit meſme. Auquel cas il failloit

bien, qu'auec le rein d'euſſent grandement auoir eſté offenſees pluſieurs parties au dehors, & au dedans du corps, autant (voyre beaucoup plus) ſubjectes à dãger, que n'eſt ledit flan, voyre preſque tout le reſte de l'epigaſtre, qu'on ne doit pour ceſte cauſe ſi fort craindre d'entamer, nõ ſeulement en nos Cæſariẽnes, mais auſſi aux lapidaires de la veſſie, comme nous propoſons. En autre aſſez faſcheux lieu dudit epigaſtre, aduient biẽ auſſi mauuais accidẽt ſans mort. Cõme ce qui aduint en l'an mil cinq cẽs cinquãte ſept, au village de Han, pays d'Auge en Normandie: ou vn nommé Charles Trahardy nephritique de long temps, eut vne tranſmutation de ſes douleurs vers le deuant, ſur la region de l'vretere, dont il fut penſé comme de colique par frequẽs clyſteres, deſquels par la force du mal il en

il en vomit aucuns. En fin ſe preſenta entre laine, & le flan vne groſſe tumeur, que perça maiſtre Iacques le Duc chirurgien fort experimenté, dont il tira auec pus meſlé d'vrine vne pierre groſſe comme vne febue. La ſituation vers le deuant mõſtroit cela ne venir pas du rein, qui eſt ſur le derriere; il reſtoit donc (veu que l'vrine en a touſiours depuis diſtillé) que fuſt de l'vretere, prés du lieu ou il ſe ioinct à la veſſie; n'eſtãt vray ſemblable que fuſt de la veſſie meſme, tant pour-ce qu'elle eſt ſituee en autre endroit (ſçauoir eſt au bas du milieu du petit ventre) que pour-ce que elle ſe dechargoit à la volonté du patient, par la verge, de ceſte portion d'vrine, que l'autre vretere luy apportoit, ne laiſſant pour cela ladicte ouuerture de touſiours piſſer vrine, pour laquelle receuoir ledit chirur-

gien luy accommoda vne eſponge, comme eſt lart, hors laquelle ſubjection, il veſcut quatre ans depuis en bonne ſanté, en fin deſquels il mourut d'vne eſquinancie. Mõſieur Bellanger medecin du Roy, en a veu autant en l'hoſteſſe de la hotte, prés S. Paul à Paris, qui iecta pareille pierre, d'vne pareille apoſteme, venuë en pareil lieu, auec pareille ſubjection d'vrine par vingt ans aprés, & plus. Et quant au rognon (ſeconde partie eſtimee fort ſuſpecte à inciſer) il ſemble (ſauf meilleur iugement) que la playe n'en eſt pas neceſſairemẽt mortelle; ſoit à cauſe de ſon actiõ, & vtilité (pourueu toutefois qu'il ait ſon compagnon ſain, libre, & entier, qui le ſecõde) ſoit à cauſe de luy meſme, attendu qu'auſſi bien eſt il alors deſia maleficié, voire ſouuẽt plus qu'à demy pourry, & conſequemment preſque

que, ou totalement inutile, tellemẽt qu'vn bon & ſçauant anatomiſte, habile & ſeur de la main, expert en ſemblables operations, peut eſperer de facilement en venir à ſon honneur, en vn corps robuſte, ſe contentant d'inciſer diſcretement le lieu, où il aperçoit la pierre, eſpargnant au poſſible l'implantation de la veine emulgente, & l'explantation de l'vretere, laiſſant au reſte à nature de parfaire la reconſolidation, comme il n'eſt hors de raiſon, que faire ne le puiſſe. Feu madame de Ferrare ſubjecte (par interualles) à la nephritique, auec emiction de ſang au trauail, & vrines purulẽtes aprés auoir chãgé ſes pourmenades en exercice plus repoſé, & dreſſé ſon regime cõtre le mal, vſant quelquefois de petits aydes contre le grauier, ceſſa en fin d'auoir telles excretions; au rein de laquelle (treſpaſ-

ſee d'autre maladie) fut trouué vn petit calcul, & enuiron iceluy, vn demy doigt de cicatrice belle, ſaine, & nette; faiſant foy auec la ceſſation, tant deſdits excrements d'vrines, que de leurs nephritiques acouſtumees, que ce calcul auoit eſté beaucoup plus grand, y faiſant vlcere, duquel auparauant ſortoit ſang, & bouë, lequel eſtoit cõſolidé en cicatrice, cõme auſſi il aduient au foye, aux poulmõs, & autres parties principales. Mais pourquoy au corps du rein vne ſimple inciſion ne ſe fera elle ſurement par bõ artifice pour en tirer le calcul, veu qu'eſtãt iceluy fort intereſſé, purulent, & preſque tout pourry, il ſe decharge encor' bien de telles pierres, par plus grandes, & ſordides ſolutions de cõtinuité, que ne ſçauroit eſtre ceſte ſimple inciſion, voyre auec ſi grande conſomption de ſa propre ſub-

ſubſtãce interieure, que ſouuent il ne luy reſte que la ſeule tunique, contenãt vn grãd, ou pluſieurs mediocres calculs y craquetants comme monnoye en vne bourſe. Puis (dis-ie) que de ce rein eſtant ſi mal affecté, quelquefois le calcul vient trouuer ſon iſſuë par les lombes (cõme eſt predit) ainſi que fait en aucuns l'vreterique par l'vn des coſtés de l'hypogaſtre, & le veſſical de meſme par le perinœe; pourquoy n'inſiſtera lon par les plus commodes de ces voyes là, à cercher remedes à maladies ſi deſeſperees? Aux vns, & autres de ces diuers lieux ſe fait l'expulſiõ de tels calculs; mais plus ſouuent du veſſical par le perinœe, à cauſe du lieu plus decliue, ou tout corps peſant tombe de ſon naturel plus toſt: Et eſt (à mon aduis) ce qui a plus que nul autre occaſion induit les premiers operateurs, & à leur

exẽple leurs ſucceſſeurs, d'ouurir en l'extraction du calcul veſſical plus toſt le perinœe que l'epigaſtre, ſe fantaſiãs que c'eſtoit ſuyure les mouuements de nature, comme doit faire l'art : combien qu'à vray dire cet enuoy la ſoit plus toſt fait ſymptomatiquement, & par voyes à ce mal non conuenables, que par legitime excretion de la veſſie, qui n'euacue rien naturellement par le perinœe.

Or ne doit eſtre eſtimee choſe incroyable à celuy qui ne l'a veu, ou leu, que par les lombes apoſtemez le calcul renal puiſſe ſortir, cõme l'vreterique par le bas du flan, ainſi qu'il eſt predit : veu que le rognon encor' qu'il ne ſoit pas pierreux, mais ſeulement vlceré, & qu'il ait voye à ſe purger naturelement par ſon vretere, ne laiſſe pas neãtmoins de ſe deſcharger de ſa purulence par leſdits lombes

bes au dehors. Ce qui aduient ſouuẽt aprés lõgues douleurs renales, & vrines bourbeuſes, faiſans aux dits lieux fiſtules ſouuent incurables, mais toutefois tolerables, voyre ſouhaittables pour euiter pis. Ce que i'ay diligemment obſerué en deux malades entre les aures. A Chaſtillon ſur Loin, aprés vne lõgue nephritique ſuruint à vne femme replete vn gros abſcez à l'endroit exterieur des reins, qui en ma preſence fut ouuert par cautere actuel, par maiſtre Girard chirurgien du Roy Henry, dont il ne ſortit que purulence, & point de calcul : elle a entretenu par canule creuſe d'argẽt, & par vne chãdelette lõgue de cinq à ſix doigts, ceſte ouuerture par XXVI. ans, & plus, deſchargeant auſſi ſes vrines de bouë, & ſes reins de douleur : leſquels deux accidents retournoient ſi toſt, que cet emiſſaire ſe

vouloit fermer. Pareil mal eſtant venu en tumeur apoſtemeuſe, & par mon ordonnance ouuert, & de pareille mode long temps entretenu, deliura à Guignonuille en Beauſſe, vn ieune homme de XX. à XXI. an, nommé Paillet, de telles douleurs renales, & vrines auparauant fort boueuſes; ſe portant fort bien depuis, tãt qu'eſtant preſt à marier, il mourut ſubit de la cheutte d'vne charrette à gerbes en moiſſons. Donc pour conclurre ce propos, reſte à reſouldre pour les raiſons predites, qu'à ce Frãc archer on recercha par le flan auſſi ouuert, & non par les lombes, la pierre dãs le rein meſme, qu'il pleignoit, & non en la veſſie: qui ne laiſſe toutefois de faire pour nous, ſoit pour l'extraction du calcul veſſical par le bas du flan à la Franconniane, ſoit pour la probation de noſtre ſection

Cæſa-

Cæsariéne. Mais quant à l'imitation de cet exemple, ie ne pretends pour tout cet allegué de conseiller à la volee telle section de rein, auant que d'en auoir fait d'autres pareilles practiques. Car comme vne arondelle seule n'assure pas du printemps, ny vn beau iour de l'Esté, aussi vne experience n'est pas suffisante de resoudre telles difficultés: Et puis vn lapidaire inciseur iamais n'operera, qu'il n'ait auec sa sonde tasté, & fait parler la pierre, en quelque lieu qu'elle puisse estre, combié que plusieurs autres signes (voyre vniuoques) y attestent, ce qu'il ne peut faire au rein, comme en la vessie. Et posé le cas, qu'on en fust asseuré, toutefois l'extraction de ce calcul renal, est pour la plus part, ou superflue, ou suspecte, ou peu souuent necessaire. I'entends superflue, si son compagnon est sain, faisant as-

ſez pour eux deux de deuoir à le ſe-
courir, cõme ſouuent apparoiſt eſtre
aduenu, quãd l'vn ayant de long tẽps
eſté pourry (teſmoing le pus qui en
deſcendoit abondamment auec l'v-
rine) l'autre n'a pas laiſſé pourtant
d'attirer, couler, & vuider ſuffiſam-
ment l'vrine. I'entends auſſi ſuſpecte,
comme ſ'ils ſont tous deux pareille-
ment maleficiés, car adonc inciſant
l'vn, on profitteroit peu, qui n'inciſe-
roit l'autre: qui ſeroit choſe impoſ-
ſible ſans mourir. Peu neceſſaire; car
pour vn ſeul rein maleficié d'vlcere,
ou autrement, on ne laiſſe pas de vi-
ure, ſi l'autre eſt ſain & libre. Vray
eſt, que ſi les deux enſemble ſont to-
talemẽt eſtouppés de calculs ſi gros,
qu'ils ne puiſſent deualer aux vrete-
res, ou d'iceux entrer en la veſſie (cõ-
me il apparoiſt alors par la vacuité de
ladicte veſſie) adõc ce remede ſe peut
auec

auec raiſon non impertinente propoſer par faute d'autre, par l'inciſion de l'vn des deux ; cõme nous faiſons noſtre Cæſarienne ſection, en defaut d'autre ſecours aux enfantemens. Ce qui ne ſeroit mal-aiſe d'obtenir des pauures malades, adonc ſi bourrelez par la pierre, qu'ils demandent eux meſmes qu'on les ouure au hazard d'en mourir.

En fin duquel propos (plus long que ie ne l'auois projecté) encores m'eſchappa il d'accuſer de negligence ceux, qui executerent à Paris ſi hureuſement vne entrepriſe ſi hazardeuſe, & de telle conſequence, pour ne l'auoir pas miſe eux meſmes par eſcrit, voyre fait engrauer en table d'arain, la conſacrant à la memoire; & la dreſſant publiquement en leurs eſcholes, comme choſe admirable; voyre quelquefois imitable. Tel mo-

nument vaudroit bien les tableaux, qu'on dit eſtre en Alemagne, teſtificatifs de quelques grãds miracles de Paracelſe, qui neantmoins a emporté auec ſoy la plus belle & meilleure part de toutes ſes receptes, & ſecrets, n'ayant de tous ces beaux feux laiſſé gueres autre choſe à ſes ſectateurs, que les cendres toutes froides.

Reſponſe aux cõmunes obiections contre l'inciſiõ de la veſſie, en ſa partie membraneuſe par l'epigaſtre.

IE n'ignore pas qu'il ne ſemble de prime face fort eſtrange, d'accorder que la veſſie ſe puiſſe inciſer ſans mort, en ſa partie membraneuſe; cõme il ſemble qu'il faudroit, ſi cela eſtoit vray, que nous propoſons, & prouuõs par authorité auoir eſté fait par le petit ventre: car telle eſt la cõmune opinion, pour ſauuer par ceſte inter-

interpretation la ſentence d'Hippocrates, qui tiẽt en l'Aphoriſ. XVIII. du VII. liure, ſans l'auoir nullement diſtingué (comme font tous les interpretes, le cuidants officieuſement fauoriſer) ſa bleſſure y eſtre irreconciliable, & mortelle; ce qu'il doit au vray luy meſme auoir entendu, n'ignorant pas qu'on l'inciſoit de ſon temps en la cure des calculaires, laquelle il admet en ſon iuremẽt, n'en entreprenant l'executiõ toutefois: on fait dõc (le ſupplé) en la partie membraneuſe, nonobſtant qu'elle ne ſoit pas vraye, & pure membrane, eſtant dans le corps, ny approchante d'eſtre vrayement telle, comme elle apparoiſt, quand elle a eſté de long temps ſechee, eſtendue, & enflee, ains eſt pluſtoſt reduiſible à l'vne des chairs, que Galen diuiſe en diuerſes eſpeces. Car ainſi qu'il dit au ſixieſme com-

mentaire du ſixieſme des Epidemies, Hippocrates appelle chair, non ſeulement celle des muſcles, mais auſſi des inteſtins, & de la veſſie. Suyuant quoy luy meſme dit au VII. des adminiſtrations anatomiques. La chair n'a pas par tout meſme figure: car celle des muſcles eſt plus rouge, & molle, que celle du ventricule, de la veſſie, de la matrice, & de tous les inteſtins.

Ie poſe encor' qu'elle ſoit fort mẽbraneuſe, voire membrane meſme, & vrayement ſpermatique: auſſi eſt bien le peritoine, & les perioſtes, la cornee de l'œil, & les meninges du cerueau qui ſe reconſolident, voire meſme le cerueau: ce qu'on n'auoit pas encor' obſerué du temps d'Hippocrates, comme on a fait depuis.

Or de la facile conſolidation d'icelle en ſa partie membraneuſe, font foy

foy beaucoup d'experiẽces en la percuration des playes receües au ventre, par leſquelles l'vrine pure ſailloit. Et pourquoy cela ne luy aduiẽdra il, comme il fait aux inteſtins tant greſles que gros, voire meſme au ventricule, comme teſtifie ſouuẽt, non ſeulement le chyle, mais auſſi la recente viande ſolide ſoudain ſortant par la playe, ſans qu'on en meure? Ce neãtmoins Hippocrates a deploré toutes ces grãdes playes là, auſſi biẽ que celle de la veſſie: & faut par neceſſité que le διὰ δὲ πλεῖον de Galen y beſongne.

Autre exemple confirmatif.

DE tout cela fait encor particuliere foy, auec l'exemple de Frãco, ce qui aduint à Cueur de cheſne, hoſte de là fleur de liz à Orleans, bleſſé d'vne d'ague iouxte le nombril, le X. iour de Feurier M. D. L X. auquel aprés n'auoir par X I X. iours piſſé

que par la playe (ſigne manifeſte de la partie ſuperieure & membraneuſe offenſee) maiſtre Florent Philippes mit, & entretint quelque peu de iours vne algalie en la veſſie par la verge, & ſoudain la parfaite guariſon ſ'en enſuiuit, dequoy meſſieurs Race, & Paré meſmes peuuēt teſtifier: qui ſont œuures ſi frequents qu'on n'en doit douter.

QVATRIEME SECTION.

Production tenāt lieu d'authorité d'autres pires dangers de ceſte meſme partie offenſee, que n'eſt la ſection Cæſarienne.

LAISSANS ceſte partie veſſicale (pour ne ſortir point de la matricale) nous conſererons auec ceſte inciſiō icy quelques autres plus hazardeuſes operations en elle meſme, leſquelles neant-

neantmoins ne ſont pas de ſoy mortelles : ce que nous diſpoſerons par ordre en cinq particules.

La premiere ſera de femmes groſſes, ne le penſans pas eſtre, eſquelles l'enfant mort & pourri, fit pourrir la matrice au dedãs, & par faute d'eſtre ouuertes moururent par vn traict de tẽps, qui euſſent veſcu, ſi le mal eſtant cogneu on les euſt inciſees d'heure.

La ſeconde de femmes, les vnes en geſine, les autres non; toutes apoſtemees en la matrice, & ouuertes nõ à la Cæſarienne, mais auec cauteres actuels par le ventre, ſans mort, ny perte de la conception, qui eſt operation pire que la Cæſarienne.

La tierce de maladies auſſi de matrices pourries au dedãs, vers le fond d'icelles, voyre ſi amplement, que les enfans morts eſtãs ſortis de la cauité vers les inteſtins, furent de là tirez par

BIBLIOTECA

l'epigaſtre, ou on pẽſoit n'y auoir que quelque grande apoſteme, ſans que la mere en mouruſt, ou laiſſaſt de porter enfant aprés, la matrice eſtant de ſoy guarie.

La quatrieſme de femmes, auſquelles la matrice toute precipitee & pourrie a eſté totalemẽt extirpee ſans mourir, & ce par ſection & vſtion, ou par ligature.

La cinquieſme de femmes, auſquelles eſtãt icelle for-iſſue, & pourrie, eſt en fin tombee d'elle meſme ſans mort, ny maladie ſuiuante.

PREMIERE PARTICULE contenant trois hiſtoires.

Premiere hiſtoire.

LOYSE Pouppard, femme de maiſtre Nicolas Seuin, dit Champgaſté d'Orleans, pẽſant que ſes mois ne fuſſent retardez, que pour vne fieure quarte (comme il aduient ordinaire-

nairement que lors ils ceſſent) elle auoit neantmoins conceu, mais ne ſe doutant pas d'eſtre groſſe, ne laiſſa d'vſer de telles medecines, ſaignees, & autres applicatiõs qu'on a accouſtumé d'vſer, tant pour ladicte quarte, que pour les duretez du foye, & rate, ſuruenantes à ce mal; leſquelles on prenoit lors pour l'enfant eſtant au ventre, ſans qu'on le recogneuſt pour-ce qu'il eſtoit, mais pluſtoſt pour quelque ſcirrhe, ou autre amas fait de la pretendue retention ſymptomatique du mẽſtrual. En fin l'enfant mort, & les parties d'iceluy plus molles eſtants pourries, ſans y auoir apparence d'enfantement, les os ſe deſnuerent là dedans auec le temps, & percerent la matrice ſur le derriere vers le gros inteſtin, de mode qu'elle commença peu à peu à les vuider par le ſiege allant à ſes afaires, & entre les

autres vn os entier de la iambe. Ayãt ainſi long temps langui, elle mourut, & fut ouuerte le VI. Feurier mil cinq cens ſoixante cinq, par maiſtres Florent Philippes, & Michel Pichard, leſquels ne trouuerent leans qu'oſſements pourris, & principalemẽt ceux de la teſte, auec admiration d'auoir peu tant ſubſiſter en ce bourbier matrical. Ceſte femme ſemble, quant à cela, auoir eſté curable par la gaſtrotomie, ſi le mal euſt eſté cogneu d'heure, & ledit remede receu en vſage, & adminiſtré diſcrettement.

Seconde hiſtoire.

CATHERINE des Fiefs, dame de Oncy prés Milly, deuint en ſecondes nopces malade, & groſſe en meſme temps, ne penſant pas eſtre enceincte, & fut à Paris penſee malade, cõme l'autre auoit eſté à Orleans, par vne infinité d'aydes, voire iuſques

à la

à la diete ſudatoire ; nonobſtant que quelque ſage-femme de la Royne la iugeaſt groſſe, par tous les accidens de groſſeſſe, remarquez par elle, ſelõ leur ordre depuis l'arreſt des mois, iuſques au laict des mammelles, & de là au IX. mois, auquel temps tous ceſſerent, auec le mouuement libre de l'enfant, ſuruenants adonc douleurs d'enfantemẽt ſans effect, & incontinent aprés ſuiuants tous ſignes d'enfant mort, à quoy encor' ne prenoit on garde. Ainſi retournee de Paris en ſa maiſon, porta touſiours depuis l'enfant eſteinct, qui fut pour tout de compte fait, iuſques au iour de ſon decez, quinze mois, outre les neuf precedents qu'il eſtoit vif. Les parties molles ſ'en allants en pourriture par en bas, furent (non ſans quelque raiſon) eſtimees par monſieur Ponet, docte medecin de Melun

pour bouë ſortant d'vlcere matrical, & les os y reſtans pour ſcirrhe de ratte. En fin eſtant morte, & ouuerte le III. d'Octobre M. D. LXX. par Luc Champenois, & Iacques Dazier barbiers à Milly, és preſences des ſieurs de Vertau, & la Gainiere, auec pluſieurs autres, fut trouuee en icelle encor' force bouë, point de matrice, & tous les os d'vn enfant, quelques vns pourris, les autres entiers; & entre iceux l'vn des deux clauicules ayant deſia percé le peritoine, & les muſcles de labdomen, n'y reſtant plus que le cuir, qu'il ne paruſt dehors par le coſté ſenextre deſia tout liuide, lequel auoit deſia long temps au parauant eſté prins pour vn ſcirrhe de ratte. Ie demande ſi le mal euſt eſté (ſans opiniaſtrer ſur le premier aduis legerement dõné) bien recerché par la concurrence, & ſuitte des ſignes en la groſſeſſe

groſſeſſe de l'enfant mort, & autres coincidẽces bien remarquees par ordre, & recognu pour tel qu'il eſtoit, ſ'il n'y auoit pas eſperãce (lors qu'elle ne pouuoit accoucher) de ſauuer elle, & ſon fruict par ceſte ſection, ou bien encor' aprés l'enfant mort (qui fut vn long trait de temps) de ſauuer pour le moins la mere, par le moien de ceſte meſme ſection, lors ſeul & neceſſaire remede?

Troiſieſme hiſtoire.

PAREIL & auſſi triſte effect eſt bien enſuyuy de pareille cauſe en la femme d'vn chirurgien meſme, voyre de Montpellier, nommé Auſme, gratifié (cõme il eſt bien à croire) des plus fameux medecins de ce venerable college: laquelle (comme recite monſieur Rondelet, au LXV. chap. de ſa methode curatiue) ayant vn enfant pourri en la matrice, en

ietta partie par morçeaux, les grands os reſtants à vuider : de façon que long temps aprés elle en mourut. Encor' que la cauſe de telle mort d'euſt à bon droit eſtre tenuë indubitable, par l'eiection precedente & manifeſte de quelque partie de l'enfant, & par la retention du reſte, qui n'auoit pas ſuiuy, mais eſtoit demouré illec embourbé ; toutefois c'eſtoit biẽ fait au mary, d'en vouloir eſtre encor' plus aſſuré, par l'ouuerture qui en fut faicte ; mais il euſt eſté plus vtile (cela eſtant au parauant aſſez cogneu) d'extraire leſdits os par la bouche de la matrice, ſ'il euſt eſté poſſible, ou bien à faute de cela, par ceſte ſection Cæſarienne, ſi la force y eſtant ceſte nouuelle curation euſt alors eſté receuë, comme elle doit eſtre en telles neceſſités, ceſſants tous empeſchemẽs, & de faillãs tous autres moyẽs.

SECON-

Seconde particule.

ET DE peur qu'on doute ſi telles matrices ſi fort intereſſees euſſent peu eſtre inciſees auec hureux ſuccez pour la mere, pour en tirer l'enfant mort, (qui eſtoit la cauſe conioincte de tels vlceres) ie reciteray en ceſte ſecõde particule quelques vrayes hiſtoires de pareil danger venuës à bon port par l'inciſion du ventre, retirees de deux notables medecins, combien que telles femmes ne fuſſent pas groſſes, mais grandemẽt apoſtemees en la matrice, qui valoit beaucoup pis; la ſuffiſance deſquels encor viuants vaut teſmoignage, & authorité: l'vn eſt mõſieur Aliboux de Sens, (la bonne & ample renommee, duquel m'oſte des mains l'occaſiõ d'en dire plus:) l'autre eſt mõſieur de Villeneufue, le pere, demourant à Vaulreas en Prouence, mon premier con-

ducteur à la practique, aprés mes e-
ſtudes & degré : Les epiſtres deſquels
extraictes par eux des regiſtres de
leurs curations plus ſignalees, (com-
me doiuẽt faire tous vrais medecins)
& à moy par eux enuoyees, ie inſere-
ray icy, les ayant par abregé tranſla-
tees de leur plus copieux & beau la-
tin, en François.

Aliboux à Rouſſet Salut.

Icy prés mon logis eſt aduenu vn
cas auſſi eſtrãge, que voſtre ſection
Cæſarienne. Vne femme groſſe, &
pour eſtre ja aagee, ou autrement
n'ayãt peu accoucher ſinon par mor-
ceaux, auoit l'vn, & l'autre coſté du
petit vẽtre fort enflé, à cauſe des vio-
lences des ferremẽs, auec tous ſignes
d'apoſteme, leſquels ſe communi-
quoient auſſi aux voyes de la nature.
De ce lieu du vẽtre amplemẽt ouuert
par cautere, ſortit grande quantité de
bouë,

bouë, & encor' autãt de pareille ſubſtance, & couleur par les parties baſſes. Elle ne voulut ſouffrir que ie la fiſſe ſonder auec le ſpecule, pour iuger à l'œil le fonds de la ſinuoſité, mais ſans cela il apparoiſſoit aſſez, que l'apoſteme, & l'ouuerture d'icelle penetroit iuſques dedans la matrice, par les communs accidẽs eſtimez ſelon l'ordre des temps, & par les excremens ſemblables; eſtant la guariſon de l'vne, & l'autre partie par meſme moyen venuë à pareille fin, & en meſme temps. Puis qu'ainſi eſt (comme i'ay veu) ce n'eſt merueille de ce que vous traictez en voſtre gaſtrotomie; eſtant plus mal-aiſé que vn tel vlcere guariſſe qu'vne ſimple playe en pareil lieu. A Dieu.

Seconde hiſtoire de pareil ſubiect dudit Aliboux.

AYANT à vne Collette Symon

boulangere de ceſte ville de Sens, eſté auec fer violentement tiré vn enfant mort ſans la ſuitte des vuidanges, & ſans la ſecondine, il luy ſuruint en cinq iours au bas du ventre d'vn coſté, & d'autre vne fort groſſe tumeur, auec manifeſtes ſignes d'apoſteme: & fut par cautere actuel ouuerte profondément d'vn deſdits coſtez: d'où le chirurgien tira auec la main quantité de ſang caillé, pourri, & puant, ſans que l'autre coſté ſ'abaiſſaſt, ne que ledit chirurgien peuſt rien amener de la ſecondine: qui luy fut cauſe de faire nouuelle ouuerture de l'autre part, d'où il tira ladicte ſecõdine. Ce ne fut ſans extremes douleurs en tel hazard, & deſeſpoir: car elle en reſta comme à demy morte, & garda trois ans le lict, & deux ans aprés elle alla à potẽces, puis à vn baſton, aprés quoy redeuint peu à peu en telle ſanté,

té, qu'elle eut depuis pluſieurs enfans, & entre les autres vn nommé Sebaſtien, viuant, & demeurant en ceſte ville. A Dieu.

Deux autres hiſtoires de pareil ſubiect.

NICOLAS de Villeneufue à Rouſſet ſalut. Ie ſuis infiniment, &c. Mais pour venir au poinct, ie confeſſe en ce lõg temps que i'ay veſcu n'auoir onc veu ceſte pratique, que m'eſcriuez de femme accouchee par le coſté qui ſoit reſtee viue. Bien ay-ie ſouuenance que tout le bas du ventre eſtãt tres-fort tumefié à madame de Piles nonies, ie luy feis par maiſtre Maurace chirurgien de ceſte ville de Vaulreas faire ouuerture en l'abdomen, par cautere actuel profondant iuſques à la cauité de la matrice, d'où ſortit tant par le bas que par le lieu ainſi ouuert, plus de ſept liures de bouë, pareille l'vne à l'autre, & pour

eſtre à l'œil plus certiffiez du lieu, nous dilataſmes le bas auec le ſpeculum, ou nous veiſmes la grandeur de l'vlcere matrical, que nous guariſmes dãs le VI. mois : depuis lequel temps elle eut vne fille encor' à preſent viuante. Ce fut l'an M. D. XXXII.

Autre hiſtoire de luy.

JE vous aſſure auſſi à la verité d'vne autre pareille maladie, & curation en la femme de Briſſet apoticaire de Montelmar ; que ie feis outre l'opinion de deux medecins, qui la traittoient, auec le conſentement de ſon mary, par ſemblable cauteriſation de l'hypogaſtre, profondant iuſques à l'interieur de la matrice, de laquelle la bouë iallit outre les pieds du lict : & en meſme inſtant ſortit quantité merueilleuſe de pareille ordure par en bas. Elle fut guarie en trois mois, & ſoudain aprés conceut, car depuis lors

lors elle a enfanté trois fils, & vne fille: ce fut l'an M. D. L V I I I. Ie rends graces à Dieu, que ſurpaſſant ores L X X X V ans de ma peregrination, i'ay (de ſa benignité) telle ſanté, que pour l'exercice que m'auez iadis icy veu faire, ie ſuis iournellement tant à cheual dehors, qu'à pied en la ville, en auſſi bonne diſpoſition, ſelon voſtre bon ſouhait enuers moy, que de ma part ie deſire mutuellemẽt vous eſtre de luy donnee en auſſi bon & plus vieil aage. A Dieu.

Troiſieſme particule.

MAIS pour-ce qu'en toutes les hiſtoires precedẽtes, il n'eſt encor' point fait preciſémẽt mentiõ de femmes qui ayent eu les deux enſemble, ſçauoir eſt groſſeſſe, & ſectiõ (car d'icelles les enceinctes n'ont pas eſté inciſées, leurs enfants s'eſtans fait voye eſtants morts qu'ils eſtoient par autre

lieu, que par le ventre inciſé) Celles auſſi qui ont eſté inciſees n'eſtoient pas groſſes, cõbiẽ qu'elles fuſſent pis, ſçauoir eſt apoſtemees en la matrice. Il ſera plus à propos d'en produire d'autres, qui ayent eu les deux enſemble, ſçauoir eſt groſſeſſe, & inciſion ventrale, encor' qu'elle n'ait pas eſté (comme nous demandons) à la Cæſarienne, pour enfant tirer, mais adminiſtree en intention de vuider apoſteme, y ayant neantmoins autre choſe auec apoſteme, ſçauoir eſt vn enfant entier, ou la carguaſſe des oſſemens d'vn enfant de long temps mort, auquel cas (auſſi bien comme les autres) il y a plus eu de danger (à cauſe de l'vlcere matrical, & autres raiſons) qu'il n'y a en l'ouuerture de nos Cæſariennes: & toutefois nulle n'en eſt morte, mais (qui plus eſt) la plus part d'icelles ont cõceu depuis, & por-

& porté enfant à terme. Or pour-ce que de plusieurs histoires suyuantes, les trois sont imprimees en vn opuscule de Mathias Cornax, medecin Imperial à Viẽne d'Austriche; & vne autre au second liure de la chirurgie d'Albucasis, ie laisseray vne infinité de circonstances de lieu, an, iour, personnages, tesmoings qu'ils alleguent, à cause de briefueté; le sommaire est tel.

Histoire premiere.

L'HOSTESSE du Cancre rouge de Vienne en Austriche, n'ayant peu enfanter, porta quatre ans son fruict mort, estãt passé (cõme en fin il apparut) de la cauité de la matrice pourrie par au trauers du corps vlceré d'icelle, vers les intestins: & là representant au ventre vne grãde tumeur, fut ouuerte au milieu de l'epigastre, comme pour vuider vn abscez, d'où

fut tiré vn enfant non encor' ſi pourri (choſe admirable) qu'il ne fuſt recogneu pour maſle. Eſtãt icelle guarie conceut, & porta à terme vn autre enfant: mais par faute de l'ouurir (ſuyuant le bon conſeil dudit Cornax) elle mourut ſans enfanter: & fut aprés ſa mort tiré vn bel enfant fort viable, ſi on l'euſt ſecouru auec ſa mere par ſection Cæſarienne.

Hiſtoire ſeconde.

EN CE meſme Opuſcule y a vne epiſtre audit Cornax, d'vn Achilles Gaſſarus (docte medecin d'Augſpurg) contenant pareille hiſtoire en meſmes circonſtances, d'vne femme, à laquelle prés d'vn an aprés auoir failli d'accoucher en ſon temps, l'enfant qui (ainſi que l'autre) eſtoit paſſé de la cauité de la matrice vlceree vers les inteſtins (comme il apparoiſſoit euidẽment, par-ce qu'il auoit

fait

fait apparẽce d'apoſteme en l'abdomen, & principalemẽt au coſté gauche) fut tiré par le chirurgien os aprés os; laquelle guarie eut encor' enfant naturellement depuis.

Hiſtoire troiſieſme.

ENCORE y a audit liure de Cornax, vne epiſtre à luy enuoyee par vn Gilles de Hertoge (celebre medecin à Bruxelles) d'vne femme, laquelle auſſi n'ayãt peu accoucher, les chairs & parties molles de l'enfant eſtant vuidees en forme de pourriture par en bas, les os ſe ſentoient craqueter, (qu'on remarquoit à la main) ſous l'epigaſtre, ſans pour-ce gueres empeſcher les actions de la femme, pour y eſtre deſia la trezieſme annee, qui ne pouuoit eſtre ſans auoir percé la matrice; laquelle neantmoins eſtoit guarie, comme il falloit bien, par-ce qu'il n'en diſtilloit point de bouë par

en bas, comme autrement il euſt fait, & auſſi qu'elle auoit ſes beſongnes reglees.

Probation ſur l'incredulité de l'hiſtoire ſus alleguee.

POVR prouuer ce merueilleux cas pouuoir aduenir (encor' que les ſens en feiſſent foy à la verité fuſt-ce à vn de la confrairie, ou parenté de ſainct Thomas) Ce n'eſt ſans occaſion qu'on peut alleguer la fort longue demeure d'orde pululence, non ſeulement dans les reins, veſſie, meſentere, longanon, ſans en mourir, mais auſſi en la ratte & au foye, leſquelles parties on a en quelques vns trouuees fort ſuppurees de long tẽps, & aux autres, tant hommes que beſtes cicatriſees, & guaries. On dit que la ratte a eſté à quelques vns trouuee ſi conſommee au dedans, qu'il n'y reſtoit que la peau: comme i'ay ſouuẽ remar

remarqué aux reins vlcerez par calculs qui y reſtoiẽt ſeuls & vagues, cõme monnoye en vne bourſe. Monſieur Viard docte chirurgien en nõme deux, auſquels deuant pluſieurs ayant eſté playes receuës au coſté ſeneſtre, il trouua les rattes offenſees, & en partie alterees, en partie retraittes: il ſe dit les auoir extirpees par inciſion, comme ie tiẽs de mõſieur Petit docte medecin à Gian, auoir eſté hureuſement fait par vn chirurgien dudit lieu, en vn hõme bleſſé qu'il penſoit, & toutefois les innumerables arteres de ſa textine, monſtrent aſſez de quelle importance eſt ſon action à l'indiuidu. De l'vſage de laquelle nous diſputerons autre part, ayãt pris de ce occaſion ſur la docte diſpute que fait Vlmus ſur icelle, contre les anciens & modernes autheurs, ledit nombre preſque infini de veines &

arteres,n'empeſche qu'on ne couppe ſans neceſſaire danger de mort, bõne partie de l'omentum ſortant par les playes, comme on pratique tous les iours hureuſement,les poulmõs proches voiſins & euentaux du cueur, ſont bien ſouuent farcis de telle ordure par pluſieurs annees,principalement,ſi l'vne des fueilles eſt ſaine, & que le crachemẽt viẽne aſſez aiſémẽt: mais qui plus eſt cela ſ'eſt veu (comme encor' peut veoir) au cueur meſme, par ledit Cornax en vn libraire de Vienne, long temps auparauant ſubject pour tout cela ſeulement à quelque legere ſyncope; auquel finalement decedé il trouua en preſence de pluſieurs vne grãde apoſteme, comprenant preſque la moytié du cueur,qui ne pouuoit(eſtant ſi grande) eſtre venuë en vn moment. Comme auſſi Nicolas Maſſa (l'vn des plus fameux

fameux medecins de ſon temps) teſtifie en ſon anatomie, diſant auoir trouué en vn Venitiẽ (tué d'vn coup receu en la teſte) vne apoſteme de la groſſeur d'vn demy œuf, en l'oreille & ſubſtance du cueur; qui ne pouuoit eſtre en ceſte partie fibreuſe, & ſolide venuë que de long tẽps, ce qui peut aduenir, pourueu que la playe, ou vlcere ne penetre dans les ventres d'iceluy. Tel ſe trouue de nouueau auoir veſcu plus de dixhuit iours ayãt le cueur bleſſé prés de deux doigts profond en ſa chair ſeulemẽt. Choſe aduenuë auſſi au cerueau (i'entends en ſa ſubſtance, & non aux ventres) comme nous prouuerõs ailleurs eſtre poſſible par hiſtoire verifiable par teſmoings non ſuſpects, euitants icy prolixité ennuyeuſe en vn abregé.

Hiſtoire quatrieſme de meſme ſubiect.

SI CES nouueaux autheurs ne cõ-

tentẽt quelque delicat, ou deſgouſté lecteur, ne faiſant cas que d'antiquité, & autremẽt mal-aiſé à perſuader, ſi eſt ce que ce docte, & iadis tant celebré medecin & chirurgiẽ Arabe Albucaſis leur doit eſtre irreprochable. Au liure ſecond de ſa chirurgie, il eſcrit ainſi; I'ay veu vne femme, au ventre de laquelle eſtant mort vn enfant, redeuint groſſe d'vn autre, qui auſſi y mourut. Long temps aprés ſ'enleua vne enflure au nombril, qui fut ouuerte, & rendit matiere; i'y fus appelé, & la penſay long temps ne ſe pouuant conſolider: parquoy i'y appliquay de forts attractifs, & ſortirent pluſieurs os l'vn aprés l'autre; qui m'eſtonna, ſachant qu'il n'y a point d'os au ventre. Parquoy faiſant recerche de tout, ie cogneus que c'eſtoiẽt oſſements d'enfant mort, de ſorte, qu'aprés en auoir tiré pluſieurs, ie la rendy

rendy guarie, toutefois il reſudoit touſiours quelque choſe de l'vlcere. Que ſi quelqu'vn reſte encor' ſi malaiſé à ſatisfaire pour deteſter (comme choſe barbare) tout ce qui vient de l'Arabiſme, ie les renuoye à vne autre pareille hiſtoire d'Alexãder Benedictus, en ſon œuure de pratique, au traicté de la difficulté des enfantements.

Hiſtoire cinquieſme.

MAIS afin que toutes ces eſtrangeres allegations ne ſoiẽt ſuſpectes, cõme ſont les contes d'vn loingtain voyageur, qu'il faut croire malgré ſoy, ou ſe trauailler d'aller ſur les lieux, ie m'arreſteray à quelques pareilles hiſtoires de noſtre pays meſme, auſſi hureux en loüables exemples, qui les ſçaura bien obſeruer, que nul autre.

Au fauxbourg de Sully ſur Loyre,

Marguerite Preuoſt, femme de Pierre Doret muſnier, eſtant manifeſtement groſſe, & venu le terme n'ayãt peu accoucher, quelque ayde qu'elle euſt des matrones, deuint peu à peu extrememẽt malade, & en fin ſi tendue, pour l'enfant, & les enueloppes ſe putrefiãts, qu'outre la generale enfleure de tout le ventre, il luy ſuruint le huict ou neufieſme mois, vne particuliere tumeur fort eſleuee enuirõ le nombril, repreſentant apoſteme molle, rouge, preſte à perçer, ce que fit maiſtre Itier Gallemet chirurgien dudit lieu, l'an M.D.L. le iour de Noël, auec vn cautere actuel, qui tira eſcuellee aprés autre vne incroyable quãtité de boue: le lendemain au ſecõd appareil, voulãt ſçauoir que pouuoyẽt eſtre quelques poils ſe repreſentans à l'ouuerture, trouua que c'eſtoit la teſte d'vn enfant jà pourriſſante, qu'il

tira

tira par l'orifice amplifié de ladicte ouuerture, auec le reſte du corps recogneu pour vne fille, elle en guarit en aſſez peu de tẽps : & aprés la mort dudit Doret, ſe remaria, & veſcut depuis lors biẽ ſaine enuiron XXVII. ans, treſpaſſee dernieremẽt d'vn flux de ventre, l'an M. D. LXXVII : elle n'auoit eu auparauãt aucuns enfans, & n'a eu encores depuis. De tout ceci y a ſuffiſants teſmoings audit lieu, & nommément Graciẽne Thibaut, femme dudit Gallemet chirurgien: Que ſi quelqu'vn deſdaigne l'allegation d'vn chirurgien à luy incogneu, quoy qu'il fuſt illec bien renommé, encor' faut-il qu'il aquieſſe à ce que en a ſuccinctement (comme eſt ſa mode) eſcrit le docte Hollier precepteur mien, ſur la fin du premier tome de ſon liure, intitulé des maladies interieures. Il dit vne femme auoir

eu enfant à Paris, lequel par quinze iours auãt que naiſtre eut le bras hors d'elle par le nombril, qui neãtmoins reſta viue comme l'enfant auſſi. Il ne ſpecialiſe pas comment elle enfanta, ne par ou, ne ſi elle eut encor' enfant depuis: qui euſt bien merité d'eſtre recerché & mis en hiſtoire, veu que c'eſtoit à ſa porte, conſideree la grande importance de cela, tant pour la theorique que pour la pratique: tant y a que cela ne pouuoit eſtre ſans biẽ grand vlcere matrical, encor' que l'enfant ſe fuſt depuis retiré par en bas. C'eſt d'autre part choſe fort eſmerueillable, qu'vn enfant ait peu tant eſtre vif en ceſt eſtat, ayant fait vn tel meſnage en la matrice, & en ſes enueloppes, laquelle il auoit par le haut trauerſee auec le bras, car autrement ne pouuoit il eſtre. Ie reciteray encor' icy la teſtification irrefragable d'vne

d'vne pareille hiſtoire aſſeuree par le recit de ceſte illuſtre, & vertueuſe Princeſſe, de la maiſon & nom de Bourbon, douairiere de Guiſe, reſtãt en ce vieil aage, en integrité de corps, & d'eſprit, comme vn admirable ſpectacle d'ancienne perfection, pour ſeruir d'exemple en toutes vertus heroïques aux Princeſſes de noſtre tẽps. I'ay obtenu par le moyen de mõſieur Bunot ſien doctiſſime medecin, ce qu'elle meſme luy en a de nouueau ratifié, ainſi qu'il m'a eſcrit ſuyuant de mot à mot ce qu'elle luy a bien voulu ſpecifier.

Hiſtoire.

ESTANT ſon excellence quelque temps auant ſon mariage deſia aagee de vingt ans, & encor' nourrie ſous la mere, à la Fere en Picardie, veid eſtant à l'Egliſe qu'on preſenta à ſadicte mere vne ieune malade deco-

loree, foible, enflee, & ſi eſtrangemẽt tourmentee de douleurs, qu'on n'y cognoiſſoit & eſperoit rien. Ceſte pitoyable Princeſſe l'ayant par ſages femmes fait viſiter, deſcouurit ce qui en eſtoit: ſçauoir eſt, que ceſte malade qu'on penſoit eſtre fille & pucelle auoit en elle vn enfant conceu, & ja grand, qui eſtoit de long temps mort & pourri dans le ventre, de ſorte que les oſſements ayant percé la matrice ſe preſentoient à coſté du nombril, par ou ladicte Princeſſe en veid elle meſme tirer quelques vns, & ſortir abondance de treſpuantes pourritures, dequoy neantmoins en bref elle guarit. Et la veid ladicte dame longue eſpace de temps eſtre treſſaine: mais ne ſçait en fin qu'il en aduint depuis, quant à autre choſe, ny ſi elle fut mariee, ou groſſe, ou non, car peu de tẽps aprés ayant eſpouſé feu monſeigneur,

ſeigneur, elle changea de demeure, & ne ſ'en eſt depuis enquiſe.

Quatrieſme particule.

COMBIEN que telles maladies de la matrice eſtant encor' dans le corps, & auſſi les cruels remedes y appliquez ſoient merueilleux pour en eſtre à ſi bon marché eſchappees les patientes, ſi eſt-ce qu'encor' y en a il de plus eſtranges, dequoy les femmes ne meurent pas; combien qu'elles en reſtẽt ſterilles par aprés. Comme eſt la totale amputation d'icelle, ſi fort precipitee, qu'il la faut extirper, ce qui aduient neantmoins ſans qu'elles en ſoient gueres malades.

Cela toutefois, quant à ſa totale precipitation, ne croient encor' quelques mẽdecins, & chirurgiens, voyre bien doctes, à ce induits par l'authorité d'Æginete, & d'Ætius, leſquels ſemblent n'accorder ſinon mal-aiſé-

mẽt, qu'elle puiſſe ſi fort ſortir, nonobſtant que pour la reduction d'icelle ils eſcriuent les aydes & receptes de leurs predeceſſeurs, & que finalement ils confeſſent (pour l'auoir ouy dire) en auoir eſté extirpees quelques vnes à femmes ſuruiuãtes. Mais l'authorité d'Hippocrates (au traicté des maladies feminines) ſemble leur eſtre contraire, & l'experiẽce oculaire auſſi: par-ce que ledit Hippocrates eſcrit qu'on la void ſortir hors du corps grandement & ſouuent iuſques aux cuiſſes, voyre ſelon ledit Ætius auſſi groſſe qu'vn œuf d'auſtriche, qui ne peut eſtre du ſeul col matrical, ſans que tout le corps vterin y ſoit deualé. Et outre cela, nous voyons à l'œil qu'elle a lors la cauité de dedans renuerſee au dehors, & le deſſus qui eſtoit interieur eſtre abatu en bas, faiſant lors l'exterieur, dequoy font manifeſte-

nifeſtement ſoy trois choſes, outre l'authorité d'Auicenne, au v. chapit. du IIII. traicté du fen XXI. du III. liure. Premieremẽt la ſenſible iſſue, & lente reſudation du ſang mẽſtrual, ſortant par toute l'eſtendue de la ſuperficie d'icelle, acheuee de precipiter au temps des mois; qui eſt argument infaillible, qu'il vient du corps interieur, & cauité de l'amarris, non du col matrical ſeulement, comme quelques vns ont voulu ſonger contre l'opinion qu'en a Galen meſme. En quoy n'eſt hors de propos, mais bien à noter, que ſi le ſeul col ſort dehors, le fond reſtant encor' à ſortir, lors on void au bas d'iceluy (n'eſtant encor' gueres plus gros qu'enuiron vn œuf de poulle) vn trou; qui eſt la bouche matricale attiree en bas vers ce dit col, & deprimee par le fond, ou corps de la matrice: par lequel trou

le menſtrual eſt veu deſcendre en ſon tẽps, aux fẽmes ieunes qui ont ce mal: & lors ceſte deſcẽte eſt encor' d'aſſés facile reduction. Mais quand par ceſte bouche pour pluſieurs cauſes ſont relaxee, le fond interieur vient à ſortir dehors en telle enormité, qu'on void iournellement, adonc ce trou n'apparoiſt plus, ains finalement aduient que tout cela reſemble à vne groſſe gourde à vin, ayant à ſon haut vne groſſeur oualle moindre que la baſſe, & au bas vne autre rõde beaucoup plus groſſe que la haute, ſans aucun trou en bas: à l'entre-millieu deſquelles y a vne eſtroiſſeur remarquable, les ſeparant aucunement, qui eſt la bouche matricale dilatee: lors aduient que par tout ce corps inferieur eſt veu ſortir aux ieunes (comme par reſudation) le menſtrual au tẽps ordinaire. Ceſte eſpace deſtroiſ-

ſeur entremoyenne eſt le lieu qu'il faut lier alors qu'on veut extirper la matrice precipitee, & gangrenee, car rarement aduient il, que celuy d'enhaut commence à ſe putrefier. Ainſi ceſte groſſeur moindre & ſuperieure ſe pourra remettre, ſi l'inferieure eſtãt oſtee, elle n'eſt plus foulee comme auant la cheute, ny tiree en bas, comme aprés la totalle precipitation: autrement il y a violente douleur, & danger ſi on la lie au deſſus de ceſte eſtroiſſeur ſeparante (comme il eſt quelques fois aduenu.) Secondemẽt le fort peu, ou point de douleur, que ceſte maſſe de chair precipitee reſſent lors, qu'on la maine aſſez rudement pour la reduire. Car c'eſt (à vray dire) la bouche, & les attaches, dont elle pend, qui ſont fort ſenſiles, & nõ pas le corps interieur, duquel nous parlons icy, & auſſi que nous inciſons à

la Cæſarienne, cõme nous prouuons autre part. Tiercement les remedes qu'on y fait ; & notamment aprés tous autres l'inſertion penitime d'vn peſſaire de liege ciré, ou autre, duquel nous traictons cy aprés autre part, pour n'empeſcher ce propos : Pour auquel entrer auãt qu'alleguer les authoritez d'autruy, ie reciteray en bref deux hiſtoires de ce que i'ay oculairement veu.

Hiſtoire.

I'AY aſſiſté à Lunel à l'extirpation d'vne matrice, qui fut inciſee par l'ordõnance de feu meſſieurs Saporte (mon hoſte & Mecœnas) & Rondelet (mon preſident) par vn maiſtre Barthelemy, diſſecteur public, depuis mort phtiſicq : & ce aprés y auoir pour-neant fait à Montpellier tout ce qu'on auoit peu.

Depuis i'en ay fait couper vne par

par Ambroiſe le Noir, & Cõpagnet de la Tour chirurgiens de Pithuiers, à vne Damoiſelle en Gaſtinois, que ie ne dois nommer ; laquelle eſtoit autrement incurable, tẽdante à gangrene, & ne tenant plus qu'à vn peu de peau, eſtant le bas pendant, gros cõme les deux poings, ja tout liuide.

Autre hiſtoire.

LE ſuſdit ſieur de Villeneufue, quelque temps auant que i'euſſe frequentation auec luy, en auoit faict couper vne par maiſtre Pierre Maurace de Vaulreas, à la femme d'vn Pierre Coſte texier de draps, laquelle luy eſtoit ſoudain precipitee au releuer d'vne geſine, aprés vn difficile enfantement, ou elle auoit eſté tellemẽt bleſſee, qu'on ne la pouuoit remettre : l'ayant liee, coupee, & puis cauteriſee, le tout ſans le ſceu de ſon mary meſme lors abſent, auec lequel elle

ne laiſſa pas depuis de conuerſer, ſans toutefois qu'elle y euſt plaiſir; ce qu'il m'a de nouueau encor' ratifié par miſſiue expreſſe auoir fait faire, en l'an M. D. XXXIII.

Autre hiſtoire.

AVEGA autheur Eſpagnol au traitté de la cheute matricale, ſe dit en auoir dix ans auparauant fait couper vne à vne femme, lors encor' viuãte.

Autres hiſtoires.

CARPVS en ſon Anatomie parlant de cela, dit en auoir veu extirper vne par ſon pere; luy en auoir coupé vne autre; & depuis encor' fait couper vne autre par vn ſien nepueu, és preſences de pluſieurs medecins; allegant quelques obſeruations eſtranges, deſquelles conſiderables & problematiques, nous auons fait quelque diſcuſſiõ en vn bref traicté ſur ces matieres.

Autre

Autre hiſtoire nouuelle.

CESTE precipitation totale de matrice ne pouuãt plus eſtre remiſe, ne ſe guarit pas ſeulement par ſection & vſtion, mais auſſi par ligature, cõme ceſte annee meſme nous en auons veu la practique, de laquelle ſ'enſuit l'hiſtoire.

Philleberte Louyſon, femme de Iean Baugin vigneron, demourant à la Nœufville, entre Pithuiers & Puyſeaux, ayant eu vne grande, & aſſiduelle vuidãge de ſang matrical, par l'eſpace de XVIII. moys, auec vne peſanteur vers le col de la matrice, ſentit en ſa maiſon tomber ſubitement (choſe eſmerueillable) ſa matrice iuſques ſur les cuiſſes, en telle groſſeur, que ne la pouuant remettre, appela pour ſecours, aprés trois ou quatre iours M. Bonauẽture de la Tour, & M. Blayſe Berte, chirurgiens dudit

Pithuiers, auec leſquels i'ay communiqué ſouuẽt de ces matieres, n'oſans ſeuls venir à l'inciſion, ſe cõtenterent en m'attendant de la lier, qui fut le XXV. de Feurier M. D. LXXX. ce qu'ils firent fort eſtroittemẽt, n'ayans peu la remettre, & ce non à l'endroit de l'eſtroiſſeur (qui eſtoit entre le col & le corps vterin precipités, duquel nous auons parlé) & ou plus ſuremẽt ſe peut faire l'extirpation, mais au col meſme d'icelle, eſtant fort iſſu; de façon que la ligature eſtoit fort proche de l'vretra, ou canal de la veſſie. Et y fut ceſte premiere ligature par huict iours ſans changer: en fin deſquels y eſtant auec eux arriué pour l'inciſer, vſtuler, & extirper, & voyant que ladite ligature eſtoit ſi haute, qu'on n'y pouuoit faire ſure inciſion, & nullement vſtion, conſiderant auſſi que la patiẽte eſtoit trop foible, ie me contentay

tentay de leur faire faire au lieu meſme nouuelle, & encor' plus ſerree ligature que la premiere, laquelle ayãt deſia coupé bõne partie du lieu qu'elle ſerroit, eſtoit fort laſche. Quoy faiſant (non ſans douleur) ceſte dicte ſeconde, & plus forte ligature coupa quelque partie du lieu: & vint ceſte coupure par deuãt, à l'endroit ou ſe faiſoit le nœud, iuſques au canal moyen, par lequel la matrice renuerſee auoit coulé du haut en bas: Duquel lieu ſortit grande quantité de bouë venãt de la cauité du corps qui pendoit ſur les cuiſſes, eſtant deſia noir & en gangraine. Depuis lors aprés auoir de iour à autre par dix fois pour tout fait ceſte dicte ligature en ſerrant de plus en plus, comme il auoit entre nous eſté reſolu, finalemẽt ladicte matrice tomba d'elle meſme, le xx. de Mars: & eſt la patiente à

preſent guarie, vaquant à ſes affaires, plus diſpoſtement qu'elle ne fit onc.

Cinquieſme particule.

CES hiſtoires de l'amputation de matrice precipitee & pourrie en femme ſuruiuante ne doiuent eſtre trouuees eſtrãges, veu que ne ſe pouuant icelle remettre, elle ſe ſepare biẽ, & totalement extirpe d'elle meſme, (ſi on ne preuient ſa reſection par artifice de chirurgien) ſans mort, voire meſme ſans maladie, cõme teſtifient ces deux hiſtoires.

Premiere hiſtoire.

FEV madame de Blancafort (l'aiſnee) ayant de long temps de peu à peu l'amarris ſi precipitee, que finalement elle ne la pouuoit plus remettre ny ſupporter, voyãt qu'elle cõmẽçoit à ſe pourrir, me venoit trouuer à Montargis pour illec la penſer, ou conduire à Paris: mais elle luy tõba

en

en chemin : ne laiſſa neantmoins de paſſer outre, & ne luy fut pour cela fait autre choſe, qu'vn lauement de vin, & roſes par Felles chirurgien; qui a ſon dire n'apperceut au lieu ou ſouloit eſtre la matrice, qu'vne vacuité. Ce fut en Eſté M. D. L X X I. & veſcut depuis aſſez ſaine, quant à cela pour ſon aage: En fin mourut ſoudain de la cheute d'vn degré, ou eſchelle ſans eſtre ouuerte, pour veoir le lieu d'où l'amarris eſtoit tombee, cõme fut celle dont enſuit l'hiſtoire.

Hiſtoire ſeconde.

PERRINE Boucher, deſia vieille chambriere chez maiſtre Frãçois Quarré, Aduocat à Montargis, pour auoir eu pluſieurs accouchemẽs forcés, auoit de long temps vne precipitation de matrice, qui peu à peu creut tant, qu'elle ne la pouuoit plus remettre, en fin ſe gangrena, pourrit, &

tomba d'elle meſme, l'an mil cinq cẽs ſeptante quatre, en cuidant rendre de l'eauë (dequoy ſont ſuffiſants teſmoings monſieur Cõtuge medecin, & maiſtre Iean Beauuais chirurgien à Mõtargis) dont elle ne daigna garder le lict. Elle veſcut trois ans aprés bien ſaine quant à cela, ſinon que depuis lors elle eſtoit, à ſon dire, plus ſubjecte que deuant à ſe tenir fort couuerte par en bas, ou bien endurer douleurs de colique. Finalement (moy abſent) eſtãt icelle morte de fieure continuë, & ayãt deſia eſté inhumee, fut à mon retour deterree par permiſſiõ de iuſtice à ma ſolicitatiõ, & ouuerte par Felles chirurgien, le XXII. de Nouẽbre M. D. LXXVII. és preſences dudit ſieur Cõtuge medecin de la ſage-femme, & autres. Et n'apparut entre la veſſie & le gros boyau (au lieu ou deuoit eſtre la matrice)

boyau (au lieu ou deuoit eſtre la matrice) rien qu'vn lieu vuide, d'où paſſoit & repaſſoit aiſément, & ſans rencontre le mãche d'vn gros raſoir: qui eſtoit à la verité l'ouuerture par ou elle prenoit froid, & la vraye cauſe de ſa colique: eſtant toute ceſte partie là cicatriſee és enuirons: car il n'en auoit onc depuis ſon amputatiõ, ſorti bouë, ou purulẽce aucune. Ie pourrois icy adiouſter ce qui eſt coupé en Turquie à ceux qu'on fait Eunuques pour le ſerrail de leur grãd Seigneur, non pas comme iadis on faiſoit par attrition, ou extirpation des ſeuls teſticules, mais par exciſion totale, tant deſdits teſticules, que de toute la verge, & la bourſe: ceſte cy reſpondante à la matrice renuerſee, & l'autre au col matrical, lequel col toutefois on n'inciſe pas en la ſection Cæſarienne, ny quelquefois en l'amputation de la

matrice precipitee. Que ſi on me dit n'eſtre pas de meſme, tant par-ce que cela ſe fait ſeulement en iceux fort ieunes, & la Cæſarienne inciſion en grandes femmes, que pour-ce qu'on tiẽt là des remedes exquis tous preſts à cela : ie reſponds, qu'auſſi peut, & doit on faire en cet œuure icy ; & dauãtage, que l'aage tendret ny fait rien contre nous, mais au contraire eſt pour nous ; par-ce qu'il deuoit eſtre iugé moins capable de telle amputation en ces ieunes enfans qu'on chaſtre, qu'en aage plus tardif, à l'exẽple des calculaires, qui trop ieunes portent mal la ſection veſſicale : Mais bien que l'aage d'euſt fauoriſer ces ieunes chapponneaux Turquois ; ſi voyons nous que pluſieurs ja grands & vieux, eſtans deuenus maniaques, melancholiques, & inſenſés, ſe ſont d'eux meſmes tranché tout ce meſ-

nage,

nage; comme eſtant encor' grammarien à Orleans, i'ay veu eſtre aduenu à vn maiſtre d'hoſtel de l'Eueſque de Nãtes, lors eſcholier à Orleans, ſ'eſtãt par furie d'amour ietté en vn profond priué, & là dedãs coupé toute la cauſe inſtrumẽtale de ſon amoureuſe maladie, auec telle hemorrhagie, qu'on peut pẽſer auoir continué tãt qu'on l'euſt peu tirer de tel lieu, & toutefois il n'en mourut pas; ce qui meſme ſ'eſt fait à pluſieurs fort aagés ſurpris en adultere, ſans qu'on leur appliquaſt prõptement aucũ ſecours, cõme on peut faire aux Cæſariẽnes. Or chacũ anatomiſte ſcait aſſez, quels harſards il y a en ces parties là de tels Eunuques, autant ou plus ſuſpectes à mort en telles priſons, que ſçauroit eſtre l'endroit de la matrice Cęſariẽne qu'on diuiſe ſeulement, ſans rien extirper de ſa ſubſtance, combien que

l'epigaſtre ny ſoit pas touché comme en la Cæſarienne.

Epilogue des precedentes hiſtoires.

PVIS donc, pour concluſion, que ladicte matrice ſe peut ſi fort apoſtemer dãs le corps, qu'il la faille ouurir quelquefois par le ventre inferieur (lieu plus dãgereux que ſ'il eſtoit plus haut, & à l'endroit ou nous faiſons l'inciſion Cæſariẽne) voyre auec fer ardant; puis auſſi qu'elle ſe peut vlcerer ſi amplement, qu'vn enfant mort paſſe tout entier, ou bien toute ſa carquaſſe au trauers d'elle, iuſques ſur lès inteſtins, & de là encor' dehors auecques pourriture, ou inciſion de l'abdomen, & neantmoins ſe guarit ſans perdre la conception; puis que elle peut eſtre extirpee par ſection, vſtion, ou ligature, ſans mort de la femme; Puis qu'aprés longue precipitation, corruptiõ, & gangrene, elle ſe de-

lieu, que par le ventre inciſé) Celles auſſi qui ont eſté inciſees n'eſtoient pas groſſes, cõbiẽ qu'elles fuſſent pis, ſçauoir eſt apoſtemees en la matrice. Il ſera plus à propos d'en produire d'autres, qui ayent eu les deux enſemble, ſçauoir eſt groſſeſſe, & inciſion ventrale, encor' qu'elle n'ait pas eſté (comme nous demandons) à la Cæſarienne, pour enfant tirer, mais adminiſtree en intention de vuider apoſteme, y ayant neantmoins autre choſe auec apoſteme, ſçauoir eſt vn enfant entier, ou la carguaſſe des oſſemens d'vn enfant de long temps mort, auquel cas (auſſi bien comme les autres) il y a plus eu de danger (à cauſe de l'vlcere matrical, & autres raiſons) qu'il n'y a en l'ouuerture de nos Cæſariennes: & toutefois nulle n'en eſt morte, mais (qui plus eſt) la plus part d'icelles ont cõceu depuis, & por-

par l'eſpaule à ce faire ſurement, & auec ſi hureux ſuccez, ils n'en veulẽt toutefois, ou n'en oſent approcher, mais au contraire empeſchẽt, ou defendent (en tant qu'il eſt en eux) telle operation à ceux, auſquels experience (mere des arts) a communiqué ceſte induſtrie par l'obſeruation des effects ſi euidens.

CINQVIEME SECTION.

Autres probations plus populaires.

OR ſi quelque eſprit de cõtradiction, ou ennemy iuré de verité eſt ſi hors des gonds, qu'il ne vueille riẽ croire de tous les narrez, par opiniaſtreté, n'y auſſi y aller veoir, par belle pareſſe qui eſt en luy, ny aquieſſer à la force des argumens cy deſſus propoſez; Ie luy confronteray de beaux chaſtreux

chaſtreux en barbe, qui me ſeruiront contre luy d'aduocats ſous l'orme, & à luy de *magiſtrorum de villagio*, ſuffiſans à le faire victus ſans replique. Ces maiſtres là quand ils chaſtrent beſtes cheualines, truyes, & chiẽnes, ils leurs tirent (quand elles ſont ieunes) les vns ſeulement les vaiſſeaux ſpermatiques (qu'ils nomment les amours) quelques vns les teſticules feminins (qu'ils appellẽt les bouttons) les autres qui ſont graduez nommez, extirpent la matrice (qu'ils appellent la porture.) Mais ſi telles beſtes ſont grandes, ils aimẽt mieux les chaſtrer, eſtãs pleines de petits, qu'autrement, tant pour-ce qu'ils en trouuent plus facilement la matrice, que pour-ce qu'ils en tiennẽt la chaſtrure plus ſure: auſquelles neantmoins quelques vns des moins habiles, ſe contentent de couper leſdicts amours, ſ'aſſeurãs

qu'elles ietterõs hors leur fruict trois iours aprés, comme il aduiẽt. Les autres tirent les petits (comme i'ay veu) pour en desieuner leur chien, chose qui ne se peut faire qu'auec incisiõ de la matrice : Mais les grands docteurs en ceste faculté, coupent la matrice en bonne partie, ou toute ; car autrement quelquefois auient, qu'elles ne laissent pas d'entrer en amours, & faire rager les masles aprés elles ; qui est mauuais en bestes cheualines. Et aprés tout cela, ils n'y font que quelque poinct d'aiguille, graissans le lieu auec oingt de porc, huile de noix, cendre de foyer, & quelquefois vn peu de suye de peur des mouches, ou des vers. I'ay fait tirer les petits, & la porture par vn Gasset, expert chastreur à deux grãdes chiennes prestes à chienner, d'ont l'vne trainant les boyaux (pour s'estre auec les dens arrachee

rachee la couſture) mourut à quelques iour delà: mais l'autre à qui cela n'aduint pas, n'en perdit onc vn coup de dent, à laquelle on auoit tiré cinq petis, auec la matrice qu'il lia par en bas, car autrement mal en ſuccederoit, eſtant leur matrice fort longue, & pluſieurs diuers endroits d'icelle, lors coupés, auſquels ſont particulierement attachees les ſecondines de chacun petit chienneau. I'ay veu vn vieil berger, lequel ſur la fin de l'automne, ne faiſoit que le cerf d'ainſi chaſtrer ſes vieilles brebis meres, quelque pleines qu'elles fuſſent, tant pour-ce que mal aiſément euſſent elles paſſé l'hyuer autrement, que afin de les mieux, & pluſtoſt, & à moindre couſt engraiſſer, & rẽdre tendres, ſauoureuſes, & de meilleur gouſt que n'eſt aucune chair de franc mouton, ſans que nulle en mouruſt, ou fuſt

deſgouſtee, c'eſt choſe qui ſe void d'vn chacun, & qui peut eſtre experimentee ſans danger, & à peu de frais, par chirurgiens meſmes, attendant d'en faire experience en femmes enceinctes, condamnees par iuſtice à mort, leur impetrant, ſ'il eſt poſſible, grace, & la vie ſi elles en reſchappent, comme elles feront infailliblement, ſi eſtans preſtes d'accoucher, on les ouure dextrement, & qu'elles ſoient biẽ gouuernees; car lors (& non pluſtoſt) ſe deſtache la ſecondine d'auec la matrice naturellemẽt, ſans laquelle diſſociation, l'operation en ſeroit plus difficile & dangereuſe, ioint que alors pluſtoſt qu'au parauant, ſ'ouure le bas de la matrice, pour donner egouſt au ſang, ſanie, & bouë qui pourroit eſtre au dedans.

Autre probation vulgaire.

I'ALLEGVERAY encor' à ce propos,

pos, ce que les femmelettes de village font elles meſmes en pareil cas, non ſeulemẽt en chapponnant leurs petits cochets, ou grands cocqs, par l'extraction apparente des teſticules; mais auſſi à leurs poules, leur oſtãt la matrice, ou ce que nature leur donne pour matrice, à quoy eſt attaché, auec quoy eſt fomẽté, dequoy eſt entretenu & nourri lœuf fait de la geniture du coq, & de la poule enſemble (ſ'il eſt fœcond) ou de la poule ſeule, ſ'il eſt ſterile, & inutile à couuer, qu'on nomme ſubuentanee, & toutefois la playe eſtant telle, qu'on y met le doigt bien auant, eſt fort grãde à proportiõ de celle de la femme inciſee. Que ſi cecy eſt indigne (comme la ſuſdicte allegatiõ des beſtes de meſtairie) à faire venir des eſtables, & poulailliers de village, és ſacrees eſcholes de medecine (nõob-

ſtant que Cato, Varro, Palladius, & autres doctes autheurs ne l'ayẽt deſdaigné) pour le moins il ſeruira au chirurgien, pour donner courage à nos pauuretés Cæſariennes, à bien eſperer d'elles, en ceſte neceſſité, par la propoſition de ce, qu'elles meſmes font en ce pẽtit beſtial, ſans qu'il en ait pis. Ie fineray donc icy la concluſion affirmatiue du propos tiré en doute, penſant auoir bien ſatisfait à ce que i'ay promis touchant la poſſibilité, verité, ſureté, facilité, vtilité, & frequentiſſime neceſſité de l'enfantement Cæſarien, bien & diſcrettement adminiſtré en temps & lieu.

De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dangereuſement en ceſte ſection Cæſarienne.

LES ſymptomes, qu'on peut dire eſtre icy à craindre, ſont principalement

lement ſyncope, & conuulſion. Sçauoir eſt le premier pour la grande perte du ſang, auquel git la force de la perſonne, & la vigueur : teſmoing la foibleſſe qui en ſuccede quand on le perd, mais ayant eſté prouué qu'il n'y a pas grande perte de bon, & vtile humeur en ceſte operation, il ſ'enſuit de meſme, qu'il ne vient pas de ce coſté là grand deſaſtre pour les ſyncopes, ou lipothymies, qu'on nomme plus vulgairement euanoüiſſons.

Reſte donc du ſpaſme ou conuulſion, qui eſt vne retraction des parties nerueuſes à leurs cõmencemens. Accident de faſcheux effect, & ſouuent mortel ; mais icy peu ou point à craindre : lequel comme il a ja eſté dit pour iceluy au traitté du peritoine, vient de cauſes interieures, ou exterieures. Quant aux interieures, qui ſont en general deux, ſçauoir eſt ina-

nitiõ & repletion. La premiere, pour le regard de la matrice inciſee n'y eſt pas plus qu'elle doit eſtre, & qu'elle ſe trouue és accouchemens naturels; veu que la vuidãge du ſang, qui preſque ſeule la pourroit faire, n'eſt pas icy exceſſiue, comme eſt predit. La ſeconde cauſe, qui eſt repletion, y eſt encores moins, eſtant oſtee en ceſte ſection (ſi elle y deuoit eſtre) par l'hæmorrhagie, qui eſt la guariſon de pletoire, conſideree l'inutilité de ce ſang vuidé. Entre les exterieures, la ſurpriſe du froid entrant aux parties interieures de la femme inciſee, ou offenſant les parties bleſſees exterieures ſe peut cõpter, mais la vigilãce de l'habile & prudẽt chirurgiẽ y ſçaura bien mettre ordre. Reſte la douleur qui ſemble tenir de la moyẽne nature, & participer de ces deux cauſes, qu'on pourra reduire à laquelle on voudra.

Que

Que la douleur pour l'inciſion de la matrice ne peut apporter ſpaſme, & qu'elle eſt au lieu de ſon inciſion fort peu ſenſible.

ON allegue pour ce poinct à lencontre de noſtre aſſertion, le triſte effect de douleur, qui ſemble à pluſieurs ne pouuoir eſtre que treſgrand en vne partie eſtimee ſi nerueuſe, & conſequemment ſenſile; à quoy y a reſponſe cõme deuant, qu'il n'y a pas nerf en icelle, qui ſoit fort notable, & grandement ſenſitif au lieu profond, & bien interieur de l'amarris, ou nous l'inciſons, que ſi quelqu'vn y en a, il eſt fort confus, en mode de membrane à demy charneuſe, entremeſlé de diuerſes fibres inſenſiles, & vaiſſeaux, le tout fort imbu d'humeurs, qui encor' plus que tout aſſopiſſent l'acuité du ſentimẽt, qui y pourroit eſtre: & ſemble le nerf

qui y viẽt ſeruir plus à la matrice particulierement, en faueur de l'enfant, qu'à la mere pour y porter auſſi bien l'eſprit animal pour luy, comme les veines ſont le naturel, & les arteres le vital, ſi toutefois cet eſprit animal a beſoing de canal, ou conducteur (cõme on peut auec raiſon ambiguemẽt opiner) nonobſtãt qu'il ſemble à aucuns y pouuoir venir ſans cet ayde, comme par irradiation par les autres parties, qui eſt philoſophie plus haute que ce traitté ne porte. La femme donc n'ayant, pour elle ſeule, & toute, que faire de ce ſentiment & mouuement, qu'vn tel nerf porte à ſa matrice, le laiſſe (comme par indulgence de nature) tout à ladicte matrice, tant pour elle en particulier, que pour le communiquer (entant qu'il eſt beſoing) à ſon fruict. Et de là peut eſtre que ladicte matrice a ſes mouuemẽs, & à

& à proportion de cela ſon eſpece particuliere de ſentimens propres, voyre eſtans hors la volonté de la femme: de mode qu'on la dit eſtre vn autre, & ſecõd, ou double animal. A cauſe dequoy elle ſe dilate, & accourcit plus, ou moins, ſelon qu'il eſt beſoing, ſans moleſter la mere, ſi cela ſe fait naturellemẽt, mais ſi c'eſt pour cauſe contre nature, l'offenſe ſe reſſent plus aux autres parties du corps, qu'en icelle matrice, quant à douleur, ſoit au corps, ſoit à l'eſprit: car ſouuent aux plus raſſiſes elle fait perdre patience, cõtenance, & toute raiſon, ſoit à diſcourir, ſoit à ſe mouuoir, ou à autres comportemẽs. Ceſte obſcurité de ſentiment n'eſtãt en ceſte partie là, que pour ceſte fin, & auſſi pour diſcerner les choſes attriſtantes, eſt illec obtuſe par prouidence naturelle; comme il en aduient auſſi à l'inte-

rieure ſubſtance d'autres parties plus principales qu'elle n'eſt ; comme à la ratte, aux reins, au foye, au cerueau, à la medulle ſpinale, voyre meſme au cueur, comme il apparoiſt par-ce qui eſt ſus allegué de Cornax, & de Maſſa, à celle fin que ie laiſſe les poulmõs, veines, arteres, oſſemens. Mais (dira quelqu'vn) encor' y ſent on douleur manifeſtemẽt, comme és inflammatiõs, eryſipeles, &c. A quoy ie reſpõs que c'eſt la bouche, & appendices d'icelle, qui ſont à douleur, ou à volupté fort prompts, & ſenſiles, auſquelles parties nous ne touchons pas en noſtre ſection. De tout cela fait appertement foy (comme eſt predit) le peu ou poinct de douleur que ſentẽt, non ſeulemẽt les Cæſariennes, quãd on les coupe en ceſte partie haute, mais auſſi les femmes rompuës par precipitation vterine, ne ſentans pas gueres

gueres de mal, & ſouuent point, quād on leur manie (voire bien rudement) ces parties deualees, pour remettre ladicte matrice, qui eſt le lieu qu'on coupe en l'operatiō Cæſariēne dont eſt queſtion.

Hiſtoire.

EN quoy ie me confirme encor' plus par l'hiſtoire d'vne femme, laquelle depuis quelque tēps i'ay, auec pluſieurs autres medecins, veuë & pēſee malade, & aprés ſa mort fait ouurir en preſence de fideles teſmoings, ayant en la ſolide corpulence de ſa matrice (non pas en la concauité, ny en la ſuperficie, ou boſſe exterieure) vn entaſſement ſi eſtrange de tant d'humeurs, & carnoſitez excrementeuſes, membranes, tendrons, forme d'oſſelets, de gōmes, louppes, & autres corps de diuerſes ſubſtāces, couleur, odeur, & toute autre qualité,

qu'elle emportoit au poix de la balãce quarante liures marchandes, ſans y auoir ſenti par trois ans, & plus (que tout ce menaſge ſ'y eſtoit empriſonné) douleur dõt on d'euſt faire cas, pour telle impurité, & ſi lourd fardeau, ayant au demourant tout ce temps là heu toutes ſes actions naturelles, vitales, animales, libres, ſaines, & entieres.

Or poſé encor' le cas, que pour la leſion de telle partie membraneuſe, il y d'euſt venir ſpaſme (qui n'aduient gueres que par ponction, laquelle ſe guarit par ſection de la partie poincte) alors ce que nous y faiſons en inciſant le deuroit empeſcher, voyre guarir. Dauãtage encor', que l'vn, ou l'autre ſymptome (ſçauoir eſt cõuulſion, ou ſyncope) y d'euſt ſuruenir pour la ſectiõ, ou quelque autre cauſe (qui lés fait biẽ aduenir aux accouchemens

chemens naturels, ou on ne coupe rien) ſi eſt-ce encor' qu'on y pourra lors remedier, par tels aides en ceſtuicy, comme en l'autre accouchement naturel, ſçauoir eſt par diuers reſtaurans en la ſyncope, & par fomentations conuenables en la conuulſion: la matiere, compoſition, & adminiſtration deſquels ſe doit traitter autre part.

SIXIESME SECTION.

De la fœcondité qui reſte aprés la ſection Cæſarienne.

ENCOR' qu'vn bon nombre des hiſtoires precedẽtes de femmes, diuerſemẽt offenſees en la matrice, tãt par ſection Cæſarienne, que par autre plus cruelle façon teſtifient aſſez (pour auoir enfãté depuis) que la fœ-

condité eſt reſeruee entiere aprés telles operations; ce nonobſtant ie preuoy que quelques vns ne ſ'en contẽteront pas, allegants cela ne pouuoir eſtre, pour deux raiſons non impertinentes. La premiere eſt vne intẽperature de matrice preſuppoſee prouenir de la grande effuſion de ſang prealleguee. Mais il y eſt ja reſpõdu, eſtant monſtré encor' que l'hæmorrhagie fuſt grande (ce qu'elle n'eſt) toutefois tel ſang eſt inutile; & par conſequẽt ſa preſence onereuſe a vn naturel bien temperé, comme la detraction en eſt fort fauorable. Quant à la ſolution de continuité (ſeconde cauſe) il eſt auſſi monſtré, qu'elle eſt petite aprés la retraction de la matrice, l'enfant eſtant mis hors.

Pour la cicatrice, qu'elle n'empeſche pas la fœcondité.

MAIS ſur-ce poinct reſpondu, on peut

peut contre-alleguer que ce lieu inciſé ſ'eſtãt appetiſſé ſi court, comme nous diſons, aura auſſi ſa cicatrice fort courte, & auec cela bien groſſe, dure, & mal obeiſſante, pour la multiplicité des fibres vnes, & autres, qui obſcurémẽt par diuers diſcours ſ'entrelaſſent: toutes leſquelles ſont liees & fermement noüees par ceſte cicatrice: à cauſe dequoy, la matrice ne ſe pourra (diſent ils) en ce lieu aſſez eſtẽdre, pour y loger au large, & egalement cõprendre l'enfant à ſon aiſe; & conſequemment pourra (à leur dire) empeſcher, ou la conception, ou la portee, ou la croiſſance de l'enfant, ou la force de la matrice en l'accouchemẽt pour l'exploſion empeſchee, qui lors de tous coſtez doit eſtre egale: Mais encor' (qui pis eſt) pourra ladicte cicatrice (diront ils) cauſer à perpetuité le mal, qu'Hippocrates au

ſecond liure des maladies feminines, appelle contortion matricale, la preſence duquel induit neceſſairement ſterilité : mais il y a reſponſe quãt au premier, que ſi la conſolidation eſt faicte par premiere intention (cõme problematiquement il eſt autre part diſputé) il n'y aura point de cicatrice, qui doiue retenir court ce lieu plus que les autres : Ou ſi c'eſt par ſecõde intention, & qu'il y ait cicatrice, l'amarris ſ'eſtendra encor' aſſez, pour y bien loger l'enfant, à cauſe de la facile extenſion du reſte d'icelle. Que ſi on replique que combien qu'ainſi ſoit, toutefois la matrice eſtant touſiours amenee d'vn coſté, plus que d'autre par ſa dure cicatrice, l'enfant auſſi ſera contraint de venir auec elle, & par ceſte cõtrainɛte y prendra difformité : ie leur nye, que pour cela il en viẽne peine à la mere, ne contrefacture à l'en-

à l'enfant ; veu que nul de tous les deſſuſdits conceuz & naiz aprés telle ſection n'a eſté boſſu, boiteux, mãchot, ou autrement contrefait : car la hargne, qui leur reſte (de bonne fortune) ſert bien à l'enfant pour ſ'y loger, eſlargir, & encliner : n'y eſtant pour cela en rien contraint, comme il eſt aduenu en tous, ſans auſſi que de la part des meres, nulle en ait enduré aucun ennuy: Ioinct à tout cela que l'enfant ne prend pas ſa figure, & conformation de la matrice, comme d'vn moule (quoy qu'il en ſoit autrement diſputé par quelques vns) mais elle luy ſert ſeulement de logis conuenable, d'eſtuue, & gardemanger ; comme fait la terre au grain de bled, & autres ſemences ; le ſauuageon, ou autre arbre, à la greffe qu'on y ente ; la chaleur fomentatrice, à l'œuf pour la production du blanc d'iceluy en

membres. Car la vertu informatiue du fruict matrical eſt encloſe, tacitement inſite, & cachee en la geniture tãt maſculine que feminine (comme il eſt plus exactemẽt par nous diſputé en quelque autre lieu) nonobſtant qu'elle y ayde beaucoup, quãt à quelques qualités, ſ'il eſt vray (ſelon Hippocrates) les maſles eſtre faits plus ordinairement en la dextre partie d'icelle, & les femelles en la ſeneſtre. Et pourquoy lors n'y en tiendra il bien à laiſe vn, puis que deux y peuuẽt tenir; ou bien deux, veu que ſouuent trois y logent? voyre conſideré que ſans cõpagnie de freres beſſons, quelquefois il ſ'y trouue auec l'enfant des moles, ou fardeaux beaucoup plus gros que n'eſt ledit enfant, auec toutes ſes enueloppes, ſans qu'il apparoiſſe qu'il en ait eſté incommodé, n'y la mere fort empeſchee. Et quant

au

au dernier argument, qui eſt prins de l'authorité d'Hippocrate, pour la cõtortion vterine prouenante (pour la plus part) de la meurtriſſeure és accouchements, ou cheuttes, ou de la naturelle, ou accidentale debilité, & reſolution de l'vn des coſtez d'icelle, ou bien de la conuulſion plenitudinaire de l'autre partie, il eſt tout clair, qu'elle n'a rien de commun auec cecy, car pour la cicatrice elle n'eſt de ceſte part en rien debilitee, ny relaxee, (mais au contraire en deuroit eſtre renforcee, & rafermie) ny auſſi tiree en cõuulſion de l'autre coſté (cõme eſt ja predit) parquoy il n'y a en cet argument que tenir.

Autre probation de la fœcondité non empeſchee par la cicatrice: par l'argumẽtatiõ du fort au foible, conſiſtãt en l'aſſertion d'vn paradoxe nouueau, prou-

ué eſtre vray par experience, & raiſon medicale.

CES arguments eſtans d'experience & raiſon, deuroient bien ſuffire: mais i'adjouſteray cecy dauantage, que puis qu'vn peſſaire (meſme d'aſſez bonne grandeur, largeur, & eſpaiſſeur) peut eſtre inſeré, & retenu au profond de la matrice reſtituee de ſa precipitation (pour la ſouſtenir en ſon lieu dedans le corps) n'empeſche ny la cõception, ne la portee, ne l'accouchemẽt (comme ie pretends bien prouuer par hiſtoire, & raiſon) la cicatrice auſſi ne doit riẽ empeſcher de tout cela. Ce que ie te prie, amy lecteur, de prendre en bõne part; ne te ſcandaliſant pas de prime face, pource que cela ſemble eſtre contre l'opiniõ de tous, & ſignãment des plus reſpectez autheurs vieux, & nouueaux, au moindre diſciple, deſquels ie ne

me

me veux parangonner, pour fauoriſer mes conceptions, ſinon entant qu'elles ſont par l'adueu d'experiẽce, & par le ſecours de raiſon, armees de verité inexpugnable. En quoy me cõfiant, i'ay aprés long refus oſé mettre en auant ce propos, tant pour la confirmation du precedẽt, que pour le reſpect que chacun vray medecin doit auoir à rapporter fidelement en cõmun, ce qu'il a peu pratiquer nouuellement de verité aſſeuree, en adminiſtrant les aydes, qui luy ont eſté auec ſerment ſolennel mis és mains pour le bien public. Telles additions ont mené les arts à telle perfection qu'elles ont. Premierement donc, il eſt bien à remarquer par les ſuſdictes hiſtoires, raiſons, & authoritez, que la matrice chet plus, ou moins, tant par cauſes exterieures, & violentes, qu'interieures humorales, ou ſans

humeur, imbecillant, ou reſoluãt les attaches, ou dilatant l'orifice, & le col d'icelle, car cela n'aduient pas ſimplement pour tumeur, ou plenitude du corps ſolide d'icelle, qui au contraire pluſtoſt la tiendroit ſubjecte au dedans, qu'elle ne la poulſeroit au dehors : cõme il apparoiſt par-ce, qu'en touts ces cas on void qu'elle tombe moins, quand le temps des moys approche (eſtãt toutefois lors bien ſucculẽte, pleine, & peſante) ou au temps de la groſſeſſe, qu'elle ne fait aprés leſdits moys, ou aprés la geſine, à cauſe que le menſtrual qui la tumefie auant qu'il ſorte, ou l'enfant qui l'emplit auant que naiſtre, l'engarde de gliſſer par la voye de ſon orifice, & de ſon col lors trop eſtroits pour ce corps ainſi amplifié : de mode que lors la femme ſemble comme guarie, mais cela n'eſtant pas de duree, l'artifice

tifice du medecin y ſuruient, comme enſeigne Hippocr. au liure des maladies des femmes, mais encor' experience nouuelle mõſtre, que plus que tous autres remedes y vaut vne certaine inſertion de peſſaire, inuentee poſſible par hazard, ou pluſtoſt (à mõ aduis) par quelque induſtrieux medecin, imitant ce que nature fait audit temps de groſſeſſe, ou à l'inſtance des moys; & ce pour engarder que ceſte maiſon ne ſorte par ſa porte meſme.

Ce peſſaire n'eſt pas tel, que ceux qu'on inſere ſeulement au col vterin pour pluſieurs autres maladies de matrice, que quelques vns ont voulu particulieremẽt nõmer lemniſques: mais commode & idoyne, pour mettre & entretenir dans la cauité meſme d'icelle.

Nous luy attribuons ce mot de

peſſe, ou peſſaire, ou bien de *emmo-tum* par emprunt (n'en ayant point d'autre) pour n'en auoir onc rien eſté eſcrit en particulier par les anciens: Qui voudra le pourra nommer vne ſoupape (autrement ſoupompe) à la ſimilitude de ceſte partie des inſtruments hydroulques, qu'on nomme pompes, auec laquelle il a quelque conuenance en vſage, ſouſtenant la matrice dans le corps, comme l'autre fait l'eauë dans la pompe.

De l'inuention de ce peſſaire, & diuerſitez d'iceluy.

OR n'eſt il de merueille ſ'il n'en a iamais eſté par les anciens rien parfaictement eſcrit, car il y a vne infinité de petits, & gentils aydes experimentez par les femmes, auſſi induſtrieuſes à ſe ſecourir en telles maladies & neceſſités d'elles meſmes, cõme de leur nature verecondes à ſ'en deſcou-

deſcouurir aux hõmes, leſquels ſont ſecrets entre elles: de ſorte que la plus part de leurs medecins meſmes ne les ſcauent pas, & croy que ceſtuy en a eſté l'vn pour long temps: Mais auiourdhuy quelques chirurgiens en font liures, & leçons, & ce diuerſemẽt: ſçauoir eſt, quant à la matrice, dequoy ils ſont faits, quãt à la figure, & quant à l'vſage: car les vns le font de ſeule cire, quelques vns d'argent, ou d'or creux & pertuiſé, les autres de liege ciré. Itẽ les vns le figurent rond, les autres en ouale, les autres triãgle, ou quadrangle inequilateral, à angles obtus: les vns en forme de cœur applati: quelques vns de rondeur oblõgue, & tronquee: les autres rond en plat, pertuiſé au milieu, ou non: Auſſi pluſieurs l'appliquent auec vne cordette pour l'attirer mieux dehors, quand ils veulent: les autres ſeul, ſans

qu'on ſoit gueres empeſché de l'oſter, qui voudra, auſſi bien que ſ'il y auoit vn cordon : les autres ne l'oſtẽt nullement, comme eſt celuy duquel nous eſcriuons, & lequel eſtant interieuremẽt dans la cauité de la matrice, les femmes ne laiſſent pas de conuerſer auec leurs maris, ſans qu'ils en ſachent rien, ſi elles ne veulent ; conſideré non ſeulement le lieu laxe & ſpatieux ou il eſt, mais auſſi la figure egale & polie, comme il eſt agencé ; ne laiſſants auſſi pour cela de conceuoir, retenir, porter, enfanter ; qui eſt vn ayde merueilleux, & ſeur pour les ſupporter en ce faſcheux mal de precipitation matricale, & ſouuent les guarir abſolumẽt, aprés l'auoir porté quelque tẽps, ſans en auoir aprés affaire : voyre meſme fort vtile à cõceuoir, ſi elles en eſtoient auparauant empeſchees pour telle precipitation.

Car

Car ſi l'epiploon tombant ſur icelle (comme dit Hippocr. en l'Aphoriſme LVI. du liure V.) empeſche la cõception, que doit faire au pris ceſte cheute d'amarris, qui ſe relaſche ſur elle meſme, comme ſi elle ſe vouloit accabler de ſon fais ſi on n'y pourueoyoit par ce relief en celles cy, cõme on fait és autres en les emaciant, cõme ſouuent nous faiſons par conuenables dietes?

HISTOIRES SVR CESTE PROPOSITION.

Paradoxe de conception, & portee entiere ſur ce peſſaire matrical.

M'AYANT eſté fait iadis recit d'vne femme en Puiſaye, ayant eu pluſieurs enfans en le portant, & depuis ayãt encor' eſté battu de pareils propos par vne ſage-femme picarde

dicte Preignon, fort recerchee és grã-des maiſons pour ſa lõgue experience, & dexterité en ſon eſtat, ie ne le voulus onc croire, non plus que les autres : ie n'ay ce-pendant laiſſé d'en faire en pluſieurs lieux ſi ſongneuſe recerche, que ie m'en ſuis par occaſion ſatisfait ; veus de nouueau par experience les effects de cet ayde, au parauant auſſi peu à moy croyable, que iadis eſtoit à tous les plus ſcauãts l'habitation ſous la zone torride, deſcouuerte neantmoins & aueree depuis peu par l'experience des ſimples matelots, contre les eſcrits tenus generalement pour irrefragables des plus celebres Mathematiciens, & ſignalez Coſmographes qui ayent iamais eſté. Pourquoy faire ces iours paſſez à Verneul prés Senlis, & és enuirons, i'ay en l'an M. D. LXXIX. tant fait par moyẽs, & pratiques, que

i'ay

i'ay veu, parlé, & familieremẽt communiqué auec pluſieurs femmes, qui en ont vſé, & encor' vſent; la plus part deſquelles ne veulẽt eſtre nommees: celles qui enſuiuent ne le celent pas, pour eſtre cela cognu de toutes leurs voiſines: quelques vnes ſont, deſquelles les maris meſmes n'en ſçauẽt rien, le nom deſquelles doit pour ceſte raiſon eſtre eſpargné. Clemẽce Heraudié dicte Finet, femme de Geruais du Mont manœure (de long temps venuë de Giſors demourer audit Verneul) fille de Ioannet Herauldié dit Finet, iadis barbier audit Giſors, mariee fort ieune, eut enfant auant treize ans: qui peut eſtre cauſe que la matrice luy cheut: veu que ſelõ Galen au liure des facultez naturelles, elle chet ſouuẽt en la forte extruſion de l'enfantement, & ne ſe pouuant icelle bien tenir quand on la luy re-

mettoit, ſon pere eſtant chirurgien, luy accommoda vn peſſaire tel cõme elle en fait, & adminiſtre à preſent à celles qui en ont beſoing : pourquoy faire elle eſt ſouuent recerchee de prés & de loing. Elle cõceut, porta enfant, & accoucha par trois fois, le portant touſiours : & le remettoit incontinent qu'elle eſtoit deliuree, ne le faiſant qu'eſſuier, & refrotter de beurre, ſans en changer d'vn autre: tellement qu'il y a à preſent quarante ans & plus, qu'elle porte encore celuy meſme, ſans nulle offenſe d'elle, n'y putrefaction du liege, reueſtu, & accommodé comme il eſt.

Item les ſages-femmes de ce lieu, & enuirons (& nommément vne dicte la Mineuſe) m'ont conſtamment aſſuré auoir iadis receu les enfans de pluſieurs autres femmes, auſquelles icelle en auoit baillé, & ſpecialement d'vne

d'vne dicte la Nurette, accouchante d'vn fils, qui m'à eſté monſtré, aagé à preſent de neuf ans. Ce peſſaire meſme eſtant lors ſorty auant l'enfant, luy fut remis le quatrieſme iour d'apres, par-ce que la matrice eſtoit retombee, & l'a touſiours depuis porté ſans nuiſance iuſques à la mort.

Item cela fut par elle meſme adminiſtré à vne autre dudit Verneul, dicte Geneuiefue Salantin, à laquelle en ſon premier mariage, ceſte precipitation eſtoit aduenuë pour vn difficile enfantement. Elle le porta quatre ans, & deuint groſſe en le portãt, comme elle continua de faire tout le reſte de ſa groſſeſſe; ſinon qu'il luy ſortit de ſoymeſme trois ſemaines auant ſon accouchement (qui eſt autre cas fort remarquable, pour la diſpute qui ſenſuit en aprés, touchant la probatiõ de l'ouuerture de la bou-

che vterine en groſſeſſe) ſans toutefois qu'elle en auançaſt d'accoucher plus que de ſon temps. L'enfant eſt à preſent aagé de III. ans: & n'a ladite mere depuis lors eu que faire de le remettre, eſtãt bien guarie de ceſte precipitation; combien que de nouueau elle ait geu de deux gros beſſons maſles encor' viuants: qui eſt choſe fort memorable, pour pluſieurs conſiderations que ie laiſſe à deduire pour cauſe de briefueté.

Confirmation de ce que deſſus eſt dit, & ce par raiſons ſolutiues de quelques argumens à ce contraires.

MAIS pour-ce qu'eſcriuãt ce peſſaire deuoir eſtre inſeré dedans l'interieure cauité de la matrice, quelques doctes me contrarient ſouſtenants, qu'il n'eſt que dans le col d'icelle, & qu'il ne peut paſſer outre la bouche

bouche interieure ; Il faut reſpondre à leurs obiections, eſtans fondees ſur quelques authoritez, & prejugees plus toſt, que ſur raiſon pertinente, & les ayant ſoluës, mõſtrer euidemmẽt eſtre non ſeulement poſſible, mais neceſſaire, que pour cet effect ladicte bouche ſ'ouure pour y inſerer le peſſaire : ce que nous pourrions faire en deux ſortes. Premieremẽt par vn probleme, iadis propoſé en diſpute par quelques doctes eſcholiers, ſur la fin d'vne anatonie, & depuis publiquemẽt en vne quodlibetaire à Mõtpeſlier. Duquel propos nonobſtant qu'il ſoit inuincible par raiſon (hors mis tout preiugé) toutefois pour n'offenſer les aureilles molleſtes d'aucun lecteur, ie le garderay pour vne autre diſpute latine, plus propre à deduire és eſcholiers, & notammẽt des anatomiſtes, veu la nature du ſubiet,

& les termes vn peu trop gras, dont il faudroit vſer. Ie viendray donc à l'autre raiſon plus ſerieuſe & moins vrgente, qui eſt telle.

Si toute la matrice renuerſee à la mode d'vn ſac retourné, & mis à l'enuers (comme nous auons prouué par les Arabes cõtre les Grecs) peut bien tomber du dedãs du corps au dehors, voire ſouuẽt outre le milieu des cuiſſes, & en groſſeur beaucoup plus que les deux poings: il faut biẽ par neceſſité, que ce grand, gros, & long corps matrical, ait lors paſſé par ceſte bouche, & encore qu'il y repaſſe, nõ trop mal-aiſément, quand on le remet, auant que d'y fourrer le peſſaire dont nous parlons, qui n'eſt de beaucoup ſi gros que ce corps là. Pourquoy donc ſoudain, & à lors meſme qu'elle eſt encor' fraiſchement eſlargie, n'y paſſera fort à l'aiſe ledit peſſaire? lequel

quel y eſtant vne fois, ſ'y agence de telle ſituation luymeſme, qu'il ne tõbe, ny luy, ny la matrice, i'entends eſtant fait comme il doit eſtre.

Ie ne m'eſbahis donc plus, ſi les femmes ſe ſeruãs de ces peſſaires, que pluſieurs chirurgiens n'y entendants rien leurs adminiſtrent, façonnez cõme il les font, & mis au col, & non en la cauité vterine, n'en ſentent que peu, ou totalemẽt point d'ayde: mais au contraire ſouuent plus d'offenſe que deuant, tant en douleur, qu'empeſchement de leurs actions: ioint à cela qu'ils aydent plus à faire cheoir la matrice, qu'à l'arreſter, veu qu'il entretient le chemin en largeur, par ou elle doit paſſer en tombant.

Solution par corollaire d'vne autre inſtance, ſur ce qui eſt predit de l'ouuerture de la bouche matricale en femmes groſſes.

OR pour-ce que nous auõs tiré ce-

ſte diſpute de l'ouuerture de la bouche matricale iuſques aux femmes enceinctes (propos auiourdhuy paradoxe comme les autres) nous adiouſterõs en bref pour la probation ce qui ſ'enſuit : qui eſt raiſon conforme à l'opinion d'Hippocrates, nonobſtant que l'Aphoriſme L I. du liure V. ſemble eſtre contre nous : où il dit par paroles expreſſes, que la bouche matricale des enceinctes eſt reſſerree, ce qui ne doit ſembler du tout de ſi exacte & rigoureuſe perpetuité, cõme ſemble l'entendre Galen, diſant que depuis la conception iuſques à l'accouchemẽt, la poincte d'vn poinſon ny peut entrer. Laquelle opinion a eſté miſe en auãt & receuë de main en main, pour-ce qu'il ſemble de prime face, que ſi autremẽt eſtoit, la geniture en d'euſt incontinent decouler : laquelle toutefois y eſt ſans ceſte

exacte

exacte compreſſion deſiree, bien receuë, attachee, & retenuë; ſi quelque violent eſbranlement ne l'en ſecouë, comme à celle ſeruante, dont parle Hippocrates. Ce mot Grec σύλληψις, ou le Latin *conceptio*, en peuuẽt auoir dõné occaſion, comme ſignifians la matrice deuoir de tous coſtez neceſſairement apprehender la geniture: mais Galen au commentaire ſur le premier Aphoriſme du v 1. liure mõſtre bien par le mot de *lienteria*, que ſouuent la choſe n'eſt pas ce que le vocable receu en vſage denote. Or outre l'inſtance oculaire de ce peſſaire icy, encor' peut on veoir le cõtraire de ceſte opiniõ par pluſieurs effets de nature, à laquelle nuls decrets de lart ne peuuent donner loy, entre leſquels ſont,

Premierement les ſuperfœtations, deſquelles il eſt tant eſcrit; & ce tant

naturelles, ſçauoir eſt d'enfant ſur enfant (comme nous prouuerons) que non naturelles, ſous leſquelles ie cõprends fardeaux, moles, faux germes: nulles de toutes leſquelles ſuperfœtations n'aduiendroit, ſi iamais ceſte bouche ne ſ'ouuroit, cõme quelques vns tiennẽt pour reſolu. Vray eſt que la plus receuë opinion de telles ſurcharges eſt, qu'elles ne ſe font que de la ſeule geniture maternelle; à cauſe dequoy noſtre argumẽt n'auroit icy lieu par icelles. C'eſt pour-ce qu'on les compare aux œufs ſubuentanees de poule ſans coq, leſquels ſont ſteriles, mais pourtant ils ne laiſſent pas d'eſtre de forme, figure, & gouſt pareil aux autres: ce que n'a pas de ſemblable vn faux germe conferé auec vn vray embryõ, ou enfanton. Mais voyant que cela n'aduiẽt gueres que aux femmes mariees, ou cõuerſantes

auec

auec les hõmes, ſoyent groſſes d'enfant, ou non : pluſieurs ſont d'opiniõ contraire, diſants que la geniture virile imparfaicte, & impuiſſante a la formation d'vn enfant y a concurrẽce auec celuy de la femme : à cauſe dequoy elle y eſt apprehendee de la matrice, qui la tiẽt, & nourrit du ſang menſtrual, ce qu'elle ne feroit pas ſ'il n'y auoit que la geniture feminine, & non la virile, de laquelle elle eſt amoureuſe. Ceux qui ainſi le croyent, ſont peu reſpectueux de l'honneur de quelques filles, ou nonnains, ou femmes vefues, auſquelles ces fardeaux aduiennent ie ne ſçay cõment: parquoy ie ſuis content de n'eſtre pas de leurs aduis, & pour l'amour d'elles me deporter (pour le preſent) de mon argument. Quant eſt aux naturelles, il eſt certain que deux enfans cõceuz par long interualle de temps l'vn ſur

l'autre declarent aſſez cela : ce que (long temps y a) i'ay remarqué vne fois à Pithuiers le vieil en vne femme, qui accoucha d'vn ſecond enfant trois ſemaines aprés vn autre enfantement, dont elle eſtoit ja releuee: de cela meſme fait foy l'hiſtoire à tous cogneuë de madamoyſelle de Malortie, qui eſt telle.

Hiſtoire concernante ce propos.

DAME Marie de Neuchaſtel, ayãt eu du Baron de Cremaille neuf enfans, deuint en ſecondes nopces auec le ſeigneur de Malortie groſſe de trois fils enſemble, duquel nombre, petite comme elle eſt, mais bien fertille, elle eſtoit ſi chargee, qu'enuiron le v. moys elle en accoucha d'vn ſeulement: Et cuidant comme elle auſſi maiſtre thibaut celebre medecin à Chaſteautierry, que les deux autres ne fuſſent que quelques vuidanges re-

ges retenuës, ou moles de fauſſe geniture, qu'on nomme fardeaux, luy ordõna huict iours aprés ledit auortement vne forte purgation propre à vuider ces choſes; laquelle abbatit deux autres enfans ſi entiers & viuaces, que ledit medecin meſme ſe repentant de ſon ordonnance, diſoit qu'ils eſtoient indubitablemẽt pour venir à terme, nonobſtant l'auortement de l'autre, ſi la purgatiõ ne leur euſt fait tort. Depuis lors elle eut pluſieurs groſſeſſes, & preſques toutes de ieumeaux, tantoſt maſles, tantoſt femelles; en l'vne deſquelles elle fut par le violent aheurtemẽt d'vn chien tellement blecee, qu'incontinent ſe trouuãt fort mal, elle ne douta point que ſon fruict ne fuſt mort; de façon que quinze iours aprés, elle accoucha de deux enfans, l'vn deſquels eſtoit mort, & manifeſtement reco-

gnoiſſable d'auoir eſté lõg temps au parauãt eſteint: l'autre eſtoit vif, mais ſi debile pour la communication du mal de ſon frere compagnon & voyſin, que par trois iours il ne peut tetter: neantmoins il fut ſi bien ſolicité qu'il reuint, & maintenant aagé de dix & huict ans, eſt page chez le Roy à la grande eſcurie. Leſquelles hiſtoires i'ay retirees d'vne lettre que ie garde, laquelle ledit ſeigneur de Malortie en eſcrit par le menu, ſignee de ſa main à madame de Beauuais de Nangi, à la ſolicitation de monſieur Seure docte & experimenté medecin à Melun, requis par moy de me faire cet office d'amy, pour l'vtilité du public.

Des enfans naiſſans en ceſte ſorte le dernier a pour ceſte cauſe eſté par les anciẽs Romains ſurnommé Vopiſque, à ce que dit Pline: qui eſt à

mon

mon interpretation venu du Grec ὑιος ὄπιστα κυόμενος, enfant depuis né à noſtre propos, ſeruent tels enfantements de ſuperfœtation, non ſeulement ſi les enfans ſont engẽdrez l'vn aprés l'autre, mais auſſi ſ'ils ſont engendrez enſemble, naiſſants chacun à diuers temps, ſelon qu'on peut apprendre des Aphoriſmes XXXVII. & XXXVIII. du V. liure d'Hipp. au premier deſquels il dit, ſi lẽs mãmelles d'vne enceincte flaiſtriſſent, ſoudain elle auorte. Et au ſuyuant, ſi eſtãt groſſe de deux iumeaux, la mãmelle deſtre flaiſtrit, elle auorte de celuy qui eſt maſle: ſi c'eſt la ſeneſtre, elle diſperd de celuy qui eſt femelle. De là il appert euidemmẽt, que l'vn entretenant la mere en groſſeſſe pour n'auorter pas, l'autre ne laiſſe pas de ſortir par auortemẽt, & conſequemmẽt ſelon ſon opinion meſme, que la

bouche de la matrice d'vne enceincte ſouure, voire bien large, pour ietter lors le fruict mort, comme choſe ja luy eſtant onereuſe & eſtrange, ſans que le fruit vif, qui n'en ſort pas, mais y tient bon, en ait à ſouffrir.

Secõdemẽt pluſieurs femmes groſſes ont ſans incõuenient d'elles & de leur fruict des rheumatiſmes de mere, des vuidanges phlegmatiques, des beſongnes blãches en abondãce: qui ne peuuẽt ſortir que de la cauité matricale, quoy qu'on tergiuerſe: car encor' qu'il falluſt cõceder (ce qui n'eſt de beſoing) que le ſang mẽſtrual aux femmes enceinctes vient des veines crurales, & de celles du col de la matrice, leſquelles ne contiennent que du ſang; ſi eſt-ce que l'on ne peut dire, que tels phlegmes, & excremens nullemẽt ſaigneux, mais cruds, viſqueux, craſſes, & quelques fois putrides, pal-

les,

les, verds, mais plus ſouuent decolorez, puiſſent venir en telle quantité d'autre lieu, que d'vne cauité ſpatieuſe, & retiree à part; non d'vn lieu expoſé perpetuellemẽt à degouſt, comme eſt ledit col matrical, ayant en celà pareil office à receuoir, & incontinent ietter hors les excremens de la matrice, comme les nareaux ont à promptemẽt vuider le gros, ou coppieux morueau, qui ſ'eſt premierement amaſſé, & long temps crouppi és cauités ſuperieures, eſtant ſur les os ethmoides. Car il faut neceſſairement, que ceſdits excremens vterins (eſtants tels qu'on les voit ſortir du col matrical) ayent premierement eſtez receus, ou nés, & longuemẽt retenus en quelque cauerneuſe ſinuoſité de ces parties là, qui ne peut eſtre que le creux de la matrice, de laquelle puis qu'elles ſortẽt, il faut bien que

la bouche ſ'ouure pour les mettre hors, ſoit la femme groſſe, ou non.

Or ſoit que telles vuidanges de ſuperfœtatiõ vne, ou autre; ou de rheumatiſmes matricaux, ayent precedé la conception, ou luy ſoient ſuruenus, touſiours cela fait pour nous: Car ſi c'eſt deuãt, on pourra auſſi biẽ ſ'eſbahir commẽt la conception ſ'eſt peu faire là deſſus, comme on trouue eſtrange, qu'elle ſe face par deſſus vne cicatrice, ou vn peſſaire de liege ciré, & bien agencé, comme nous ſouſtenons aduenir. Au contraire ſi leſdictes moles, ou blãches deſcentes, cõme auſſi les ſuperfœtations, ſont venuës aprés la conception, il faut bien que la bouche de la matrice de la femme enceincte ſ'ouure pour laiſſer ſortir ce flux humoral; comme auſſi pour receuoir nouuelle geniture ſur la vieille.

Tier-

Tiercement cela appert ſuyuãt l'opinion plus vray-ſemblable de pluſieurs, par l'emiſſion genitale des enceinctes, cõuerſantes auec leurs maris, auſquelles lors ſpermatizantes, la geniture vient comme en autre tẽps de dedans l'amarris à lubrifier le col vterin, qui ne peut eſtre que par l'ouuerture de la bouche de la matrice.

Quartement il eſt à noter, que quelques vnes d'icelles (principalement les fort ſanguines) comme on voit iournellemẽt, & qu'en ont eſcrit pluſieurs, ont leurs moys ordinaires, voire aſſez abondammẽt, ſans dommage de leur fruict, lequel a plus de nourriture qu'il ne luy en faut: à cauſe dequoy nous les ſaignons auiourdhuy pour euiter les ſymptomes faſcheux, non ſeulement de plethorie, mais auſſi de cacochymie, qui en brief ſ'en enſuit: Ce qu'on craignoit,

neãtmoins au temps d'Hippocrates, auquel les ſaignees eſtoient plus amples que les noſtres. C'eſt pourquoy il deffend de les ſaigner en l'Aphoriſme xxxi. du v. liure: Or eſt il que ce ſang menſtrual des enceinctes viẽt auſſi du dedans de la matrice, comme nous auons ailleurs mõſtré, & ce par l'ouuerture de quelqu'vne des veines acetabulaires, auſquelles l'enfant n'eſt pas attaché par ſa ſecodine: car ſ'il venoit par icelles meſmes, il ſ'en enſuyuroit auortemẽt, ce qui ne fait: & n'offenſe ce ſang paſſager, nõ plus l'enfant enueloppé de ſes ſecõdines, que font les matieres ſuſdictes blanches, ou putrides: toutefois peut eſtre (& non neceſſairement) que lors nature ſe deſcharge immediatement par quelques veines du col vterin, comme elle fait auſſi quelquefois par le nés & par les hemorrhoydes, lieux

plus

plus mal à propos que le col vterin, voire meſme comme i'ay ſouuẽt obſerué par vomiſſement de ſang au temps prefix à ces flueurs, cas admirable en telles diuerſions naturelles & non imitable par artifice medical.

Pour la cinquieſme raiſon ſera l'analogie, & ſimilitude de la retenuë naturelle, & guariſon temporelle de ce mal, auec cet artificiel que nous y appliquons: car la femme, qui en eſtoit vexee ſeulemẽt aprés ſes moys, & hors le tẽps de ſa groſſeſſe, ſ'en reſſent guarie, ou ſouſlagee en ſa groſſeſſe, ou quãd le temps des moys approche. Au premier deſquels deux cas l'enfant, qui l'engarde de tomber (cõme fait auſſi le peſſaire) eſt non au col, mais en la cauité de la matrice. Et pour le ſecond, il eſt certain que le ſang mẽſtrual, enflant ladicte matrice (cõme fait le peſſaire en l'eſlargiſ-

ſant) l'engarde par ſemblable moyen de tõber, eſtant imbibé dans le corps interieur de l'amarris, & non au col d'icelle.

En ſixieſme lieu cela apparoiſt encor' mieux, par-ce que les maris de telles femmes ne laiſſent pour cet aſſez grand peſſaire (eſtant vne fois logé là dedans & non retiré) de conuerſer ordinairemẽt auec leurs femmes, ſans offenſe, ou rencontre, voire meſmes ſans qu'ils en ſachent rien, ſi elles le veulent celer; ce qu'ils feroient infalliblement, ſ'il n'eſtoit que au col matrical, veu la grãdeur. Il faut donc de neceſſité qu'il ſoit retenu en ceſte ſinuoſité vterine.

Que le peſſaire n'empeſche pas la geniture d'eſtre aptement receuë, & bien affichee à la matrice.

OR n'eſt il à craindre, que ledit peſſaire (i'entends eſtant figuré

&

& poli comme il doit) empeſche la geniture virile, & fœminine d'eſtre bien receuë, affichee, & adherente és parois interieurs de l'amarris, qui ſemble eſtre vn autre paradoxe en medecine, toutefois ayãt le ſens conforme à la doctrine Hippocratique; car c'eſt bien aſſez qu'icelle ſemẽce illec receuë ſ'attache, & prẽne nourriture à vne partie ſeulemẽt de ladicte matrice, pourueu qu'il y ait aſſez de veines acetabulaires, pour l'y entretenir, & alimenter, n'ayant beſoing pour cela de toutes enſemble, nõ plus qu'vn nourriſſon de deux mãmelles, ſi vne luy peut ſuffire, comme ſouuẽt il aduient. Dequoy cedit liege n'eſt pour l'empeſcher, eſtant mediocre, leger, & poli, & par conſequent hors de dãger de preſſer, abbatre, ou eſgratigner l'embryon, cela ſe voit à l'œil és beſtes polytoques, notamment és

chiennes peluës dans la matrice, deſquelles les ſecondines d'vn chacun des petis ſont attachees à part, aſſez loing les vnes des autres. Ceſte raiſon eſt receuable, non ſeulement pour la declaration de ce doute, mais pour ſeruir d'vn nouueau, vray, & neceſſaire intellect de l'Aphoriſme LVIII. du v. liure d'Hippocrat. ou il dit, les maſles eſtre au coſté dextre de l'amarris, & les femelles au feneſtre, qui ſe doit eſtendre par adheſion, & affiche, ce que les femmes meſmes reſſentent en elles par quelque ſigne de peſanteur, ou reſſentiment de l'embryon en vn coſté plus qu'en autre: qui eſt leur ordinaire, & plus ſeur ſecret à prejuger du ſexe de l'enfant. Ceſte meſme interpretation coupe pluſieurs autres obiections cõtre ledit autheur, & notamment eſclarcit l'Aphoriſme XXXVIII. du v. liure, auquel

auquel lieu il parle comme eſt predit de deux enfans en vne portee, deſquels ſi l'vn auortant d'vn coſté, l'autre doit venir à terme, il faut bien par neceſſité, qu'ils ne ſoyẽt pas attachez enſemble à meſmes vaiſſeaux : car ils viendroiẽt l'vn auec l'autre, mais chacun particulieremẽt en ſon endroit.

Solution de quelques autres obiections, & que l'vſage de ce peſſaire n'eſt nouueau, combien que l'aſſertion de conceuoir ſur iceluy ſoit de nouuelle obſeruation.

C'EST, amy lecteur, ce que i'ay au vray deſcouuert & voulu inſerer en ce traitté, comme choſe y eſtant conforme quant à la nature du ſubiect, & à l'eſtrange & paradoxe affirmation d'iceluy, & neantmoins de treſ-neceſſaire verité, ou les ſentimẽs, non pas d'vn ſeul, mais de tous ſont menteurs, ſur leſquels neãtmoins eſt

fondé le commencemẽt d'examiner le vray contre le faux ; ioint le profit qui en reuient, voire meſme la neceſſité d'en bien vſer, tant pour l'aiſe, & ſupport de la mere, que pour ne perdre pas l'eſperance d'auoir encor' enfant en le portant, ce qui n'aduiendroit autrement. Ie t'en ay ſans enuie eſclarci la verité, par l'expreſſion des lieux, & perſonnages ; afin que là & autre part tu en ſois ſatisfait par diſcrette inquiſition comme moy, en attendant encor' plus ample atteſtation pour l'aduenir. Ie ſçay que tu me diras n'en auoir onc eſté riẽ eſcrit pour precepte par les anciẽs, ou modernes en toutes autres conſiderations treſ-diligens, ny auſſi receu en vſage, ou obſerué par vne infinité de chirurgiens fort clair-voyãs ; ce que franchement ie confeſſe, pour n'entrer en querelle contre ſes querelleux

leux, comme auſſi fais-ie de noſtre Cæſarienne ſection, mais nonobſtãt tu vois dequoy. Tout ce qui ſ'eſt iadis fait, n'a pas eſté eſcrit : & tout ce qui l'a eſté de choſes rares, & ſecrettes, n'eſt pas venu iuſques à nous. Il ya touſiours eu quelque pratique, principalement entre les ſecrets des femmes, venant à leur particulier vſage, comme de main en main ; ainſi que iadis il ſe faiſoit és ſecrets meſmes des medecins, voire Aſclepiades, ne reuelants pluſieurs de leurs ſecrets que aux leurs, comme par ſucceſſion ; & ce auec ſerment ſolennel de ne le reueler, comme on peut conjecturer par le iurement d'Hippocrat. Ce qui eſt plus vray ſemblable aux femmes, notamment touchant les parties que nature leur donne pour nous mettre au mõde, veu que les hõmes meſmes moins vergongneux, & pudiques en

ſont honteux, ne ſe deſcouurans que le plus tard qu'ils peuuent à leurs plus familiers. Ce que Plutarque a eſcrit en ſon liure de la curioſité, diſant: Si Herophilus, ou Eraſiſtrate, ou Eſculape meſme, eſtãts hommes comme iadis, ayants les remedes de maladies, & inſtrumẽs de ſanté en main ſe preſentoient iuſques à la maiſon, demãdants ſi quelque homme malade au ſiege, ou quelque femme chancreuſe en ſes parties baſſes, a beſoing d'eulx, on les chaſſeroit, comme gens ſ'enqueſtants du ſecret d'autruy.

Or ces petits (mais importãs) ſeuls, & ſeurs remedes ſont mieux conſeruez, & retenus au vulgaire, ſe cõtentant de ſa telle quelle experience, que és lieux celebres, ou ſouuent le faſtueux meſpris de quelque docte mais peu experimenté medecin, penſant commander (comme vn legiſla

teur

teur) à nature, & nõ la ſeruir au doigt & à l'œil (comme il doit) ne ſert bien ſouuent d'autre choſe, que d'engarder par enuie, ou deſdaing qu'vn autre de moindre eſtime ne face mieux que luy. Voila l'erreur qui nous aueugle, & oſte ſouuent, au prejudice des plus grãds, l'occaſion de receuoir pluſieurs bons aydes, que quelques vns veulent qu'on eſpere pour neant de nos rheubarbariſmes & ſaignees, bien ſouuent auſſi barbares, que ſanguinaires, ſi elles ne ſont moderees par cõmunicatiue deliberation plus toſt, que par imperieuſe tyrannie, cõme ſçauẽt bien faire les doctes, bons, modeſtes, & experimentez diſpenſateurs de ſanté.

Or poſé le cas qu'il n'en ayt encor' par cy deuant eſté rien pratiqué iuſques à ce iour, auquel quelque eſprit de nature induſtrieux l'ait in-

uenté à la ſuruenuë des neceſſitez ordinaires, ou extraordinaires des dames (comme auſſi eſt aduenu en ceſte Cæſarienne ſection, encor' qu'on me die que ce ſoit poſſible par quelque temeraire hazard) neantmoins c'eſt ſacrilege de laiſſer perdre vn biẽ quel qu'il ſoit, quãd Dieu le reuele par tels moyens, & miniſtres qu'il luy plaiſt, en quelque temps que cela aduiẽne.

Toutefois ie penſerois cela (quant au ſupportement de la matrice ſeulement, & non quant à la faculté de la conception) auoir eſté touché par Hippoc. en l'Aphor. XLVIII. du v. liure, cõmençant. *Si vterus, &c.* ſ'il en auoit fait quelque mention en quelque autre endroit, ou il a traitté particulierement de la curation de ceſte chutte matricale, ou ſi autre des anciens auec luy en auoit onc eſcrit, & que l'interpretation de Galen ſur ce lieu

lieu ne tendiſt à autre fin, ſ'arreſtãt ſur le mot διαπυήσῃ, qui des lors poſſible auoit eſté ſubſtitué pour διαπηδήσῃ, ou διαπέσῃ, afin que le ſens en fuſt tel. *Si vterus intra loxas ſitus deciderit*, ou *deſilierit, neceſſariũ eſt emmotum fieri*. Si la matrice qui a ſon lieu entre les hãches dechet, ou treſſaut, il y faut mettre compreſſe, ou arreſt. Cõtre quoy ne ſeroit d'alleguer l'emphaſe de *emmotum*, ou *linamentum*, veu qu'vn meſme ayde ſe peut faire de diuerſes matieres.

Mais ſoit ainſi, ou non, ie me deporte de controller l'authorité de ſi excellens interpretes qu'il a euz, leſquels ie reuere, & veux imiter, tous leſquels bien ſouuent n'ayant point craint de modeſtemẽt apporter leurs inuentions au bureau des deuanciers en faueur de leur poſterité, nous ont tacitement enſeigné (comme ie pre-

tends icy) faire de meſme pour la noſtre; & notamment, quand il eſt queſtion de verité, laquelle eſtant fille du temps, a aprins de ſon pere de ne produire pas tout en vne ſaiſon, mais quoy qu'il en ſoit, il la faut comme toute autre bonne choſe receuoir, & cueillir de main non ingrate, quād en ſa maturité elle ſ'offre à nous, ſelon & par tels moyens qu'il plaiſt à Dieu, l'ancien des tēps, & le pere des ſiecles nous l'enuoyer, Auquel ſoit gloire, honneur, & action de graces à touſiours. Ainſi ſoit il.

PETIT

PETIT ADVERTISSEMENT AV CHIRVRGIEN SVR *l'adminiſtration de cet œuure Cæſarien.*

IE PENSE eſtre quitte de ma promeſſe, ayant ſuffiſamment prouué ceſte ſection pouuoir eſtre ſurement faicte ſans craindre d'eſtre calõnié d'auoir hazardé l'vne vie pour ſauuer l'autre: combien qu'autremẽt toutes deux eſtoiẽt ja trop hazardees, quand elles eſtoiẽt hors d'eſperance. Parquoy ie feray icy fin, en te laiſſant (amy Chirurgien) auec l'execution, prendre auſſi la charge d'en dreſſer methodiques preceptes, aprés en auoir par occaſion fait hureuſes experiences, eſtant l'vn & l'autre d'autant

plus de ton deuoir, que tu as d'induſtrie & de bon ſçauoir aquis: Ce que n'auoyent pluſieurs de ceux qui l'ont fait, comme ils ont peu, encor' que ſoit hureuſement graces à celuy, duquel ſeul procede tout bō heur: Toutefois pour encor' te gratifier, & ayder de quelque choſe à ceux qui ne ſont des premiers, attendant qu'aprés experience faicte tu leur en dreſſeras quelque meilleure inſtitution, cōme merite bien ce ſubject, i'en toucheray comme par conference deliberatiue quelques poincts en general, & non trop curieuſement, cōme fait le trop phantaſtique peintre, qui ne pouuāt oſter la main du tableau, en cuidant touſiours mieux faire, ce qui eſt deſia aſſez bien, ne fait rien que broüiller, & gaſter tout.

En premier lieu voy ſ'il y a eſpoir d'auoir l'enfant par moyen plus facile.

le. Secondement ſi la patiẽte eſt forte, & exempte de ſignes mortels, & notamment ſi elle n'a point eſté trop meurtrie par les ſages-femmes, ou par les violẽts efforts, cruels arrachements, & bourrelleries de quelques barbiers : ce qui aduiẽt plus ſouuent de leur part, que des matrones : Car lors on attriburoit le deſaſtre mortel à ta ſection, & non à leur faute. Ainſi ayãt, aprés l'inuocatiõ du nom de Dieu, fait par qui te ſemblera bon preparer ta patiente à bien eſperer de Dieu premierement, & puis de tes aydes, tu dois tenir à couuert, & hors de ſa veuë, ce peu d'attirail preſt qui eſt neceſſaire à cecy, comme raſoir à poincte, raſoir à boutton, quarrelet enfilé, eſponge doulce, linge mollet, vſé, ployé, couſu, & trempant deſia en la chaude decoction cy aprés ſuyuãte, ou autre pareille, pour eſtãt fort

eſpreinte ſeruir (encor' mieux que d'eſponge) tant à en boire, & eſſuier le ſang, qu'à faire fomentations reſtreintifues ſur les inciſiõs, auec chaleur doulce, & ſoüefue: Item linges à mettre ſous, & enuirõ elle, pour couurir le ſang, qui pourra ſortir, duquel petite quantité fait grand monſtre, & eſtonne tant la patiente, que les aſſiſtants. Semblablement, bandes, charpis, compreſſes, eſtouppades garnies, plumaceaux couuerts de tes reſtreintifs, & digeſtifs accouſtumez, les tenant chacun à part pour le premier appareil, ou les meſlant comme bon te ſemblera. Puis l'ayant fait vriner ſ'il eſt poſſible (afin que la veſſie euacuee tombe en bas, & empeſche moins, combien qu'icelle ne monte pas iuſques au lieu de l'inciſion) il la faut (ſi elle eſt forte) ſituer ſur la riue du lict, vn peu rẽuerſee en arriere, les iambes aucu-

aucunemẽt pendantes, & tenuës enſemble fermes, eſtãt icelle ſouſtenuë doulcement par gens familiers, forts & courageux : Ou bien ſi elle eſt foible, la faut faire tenir à demy couchee : (car telle ſituation eſt preſeruatiue de ſyncope, comme nous pratiquons en la phlebotomie de ceux qui ſont ſubiets à lipothymie) & ce en pendant vn peu vers les pieds, & ayant les iambes enſemblément allongees.

Lors il faut eſlire l'vn ou l'autre des coſtez que tu vouldras, eſtãt cela indifferent, comme il a apparu par les hiſtoires ſuſdictes: Toutefois y ayant dureté de foye, ou de ratte, ſemble eſtre bon d'inciſer à l'oppoſite, pour pluſieurs raiſons traittables autrepart.

S'il y a hargne auparauant au coſté qu'on veut inciſer, & qu'on iuge que

l'inteſtin ne ſoit pas lors à l'endroit d'icelle, ſçauoir eſt entre le peritoine & la matrice (comme il eſt mal-aiſé qu'il y ſoit, pour-ce qu'icelle matrice ſe preſente premiere que luy, quand la femme eſt fort groſſe) on y pourra bien faire l'inciſion; car en icelle ſe renge pluſtoſt, que de l'autre coſté la matrice. Et ainſi aduiẽdra que la patiente n'aura pas aprés deux hargnes pour vne, encor' que toutefois l'inteſtin ſ'y trouuaſt (ce qu'il ne peut) il n'y auroit point de danger pour cela, pourueu qu'on tint la main haute, prenant garde de le bleſſer: car iadis à la curation des hernies, on y faiſoit bien vne ample inciſiõ ſur icelle hargne, ſans l'offenſer, comme monſtrẽt Celſe, & Æginete.

Aprés cela, faut marquer auec de bõne encre ſur l'abdomen, le lieu inciſible d'vne longue ligne droitte, qu'il

qu'il fauldra laiſſer ſecher (pour ne ſ'effacer point) afin de conduire le trait de l'ouuerture, & ce depuis l'endroit d'entre le nombril & le flanc, iuſques vers trois ou quatre doigts prés de l'ayne, tirãt vn peu vers le penil, ayant touſiours coſtoyé de loing le muſcle droit, ſans y toucher, ny en haut, ny en bas. Et faut icy noter, que l'inciſion eſt icy meilleure, & plus ſure contre le flux de ſang, & moins ennuieuſe ſ'il en reſte hernie, quand on la fera vn peu plus haute, que trop baſſe, & auec tout cela moins douloureuſe. De ce meſme encre, fauldra auſſi marquer, & laiſſer ſecher en quatre ou cinq endroits diſtants egalement l'vn de l'autre quatre ou cinq petites lignes trauerſantes droictement en croix, ſur ceſte longue deſcente, auſquels il fauldra aſſeoir les poincts iuſtemẽt vis à vis l'vn de l'au-

tre,afin que la gaſtroraphie ſoit egale.

Il vient aprés de faire d'extrement l'inciſion ſur ladicte ligne au cuir, en profondant cautement vers les graiſſes. La longueur ſera d'enuiron demy pied plus, ou moins ſelon le corps de la femme. Puis,ſelon le duit de ceſte ſection,fauldra prudemmẽt aller par pareils traicts longs faire inciſiõ aux muſcles epigaſtriques, & au peritoine,beſongnant dis-ie là diſcrettemẽt: Car ſous iceluy immediatement ſe trouue le grand corps de la matrice, lors bien pleine, giſante ſur les inteſtins cachez ſous elle. Fauldra lors (inuoquãt l'ayde de Dieu) inciſer ceſte matrice,ſouſtenant legerement la main, de peur d'offẽſer l'enfant ſ'il eſt vif (Car eſtant mort on peut plus diligemment expedier, n'ayant ſoing que d'eſpargner la mere) & faut commencer du haut d'icelle venant vers

le

le bas, entre le coſté, & le deuant, euitant les lieux ou ſont les epidydymes, vaiſſeaux ſpermatiques, & teſticules fœminins.

Mais pour ce faire plus ſurement, ſeroit bon auoir alors tout preſt vn ſecond raſoir à gros dos, bien affilé au trenchant, mais armé fermement par la poincte d'vn bouttõ de plomb, ou de quelque petite boulette de buys, à la façon d'vn couſteau de tripiere, afin que la poincte n'offenſe pas le petit en ſe remuãt, ou autremẽt.

L'enfant & ſa ſecõdine eſtãs tirez, faut en diligẽce doulcemẽt eſſuier ce qui y peut eſtre de ſang, auec vn linge, ou ſeruiette deliee, mollette, doulce, & vſee, ployee court en huict ou dix doubles, abbreuee de la decoctiõ cy aprés eſcrite, & fort eſpreinte pour ſeruir d'eſponge; & ce auec doulce chaleur, tendant à deux indications,

voire contraires, & ce en meſme tẽps par la cõtrainɛte du brief eſpace, auquel cela ſe peut appliquer.

Fay boüillir en deux pintes de gros vin rude, & auſtere, iuſques à cõſomption du tiers, armoiſe, aluyne, aigremoine, betoine, fueilles de guimaulues, fleurs de rozes tremieres ſ'il ſ'en trouue, fueilles ou fleurs de grenadier, d'eſglantier, rozes rouges ſeiches, de chacun vne poignee, ariſtolochie longue, & ronde, ſouchet, pas de chameau dit *ſquinanti*, de chacun enuiron demy once; coulez le, & y mettez demy chopine d'eauë de mareſchal boüillir auec (ſi bõ vous ſemble) & en cela eſtant de ſoüefue chaleur, trẽpez voſtre linge, puis l'eſpreignez, il ſeruira tout d'vne main à eſſuier l'ordure, fomenter la partie offenſee, reſtraindre le ſang fluãt, conforter la partie laſſe, prouoquer le ſang

ſang de la geſine, qui doit venir : mais il faut icy pratiquer le *feſtina lente*.

Cela fait à la matrice, & icelle doucement rẽgee en ſon lieu, ſans y rien couldre (par-ce que ſa retraction luy vaut mieux que couſture) il faut incontinent gaſtroraphiſer (ſans precipitation) la playe du ventre exterieur, euitãt l'entree du froid, & approcher chacun coſté de la playe vis à vis l'vn à l'autre, ſelon les marques croiſees, comme eſt predit. En quoy eſt requis l'ayde d'vn ſecond, qui deſtourne les replis des boyaux (ſe venans lors preſenter) à la playe qu'on recouſt, de peur d'eſtre piquez ou enfermez entre les poincts, ſe remettans lors en la place, que parauant tenoit la matrice à preſent retiree en bas.

Et ne faut pas trop ſ'amuſer (comme eſt predit) à faire le maiſtre gaſtroraphiſeur, ou ſ'y vouloir experi-

menter aux deſpens de la patiente, de peur de gaſter tout, veu que par experiẽce celles qui ſe ſont mieux portees, n'auoyent gueres que le cuir recouſu, & point d'empeſchemẽt pour la hargne biẽ ſupportee, quoy qu'elle fuſt grande : car (cõme on dit) il vaut mieux laiſſer l'enfant morueux, que luy arracher le nez.

Sur ladicte inciſion de l'abdomen, y faudra beſongner comme aux autres playes recentes iuſques à la cicatriſatiõ, le tout ſans actuele froideur, par onguents, cataplaſmes, emplaſtres, fomentations, plumaceaux, eſtoupades ſelon les temps, & indications propres.

Mais pour la matrice ſera bon faire ces deux choſes, peſſaires, & injections vterines. Les peſſaires ſerõt en forme de tente groſſe d'vn poulſe, ou quelque peu moindre, & aſſez lõgue pour

pour entrer iuſques en la cauité matricale, ſans l'offenſer, faicte de linge, ou d'vn cierge pertuiſé au milieu, en façon de tente canulee, & garni par dehors de linge, ou cotton oinct de beurre frais, greſſe de poule, huile rozat, iaune d'œuf, qu'il faudra ſouuent oſter, & remettre. Il ſeruira au lõg, & au milieu de ſoy à donner paſſage à la ſanie, à munir le col, & bouche de la matrice cõtre l'acrimonie d'icelle, ſuiuant le conſeil d'Hippocr. ſelon la commune interpretatiõ, *Si uterus nitra loxas iacẽs ſuppuratur, neceſſarium eſt emmotum fieri*: Et en ſouuent l'oſtant, il n'empeſchera pas les purulences, phlegmes, ou grumeaux de ſang de ſortir, mais les amenera auec ſoy. A ce meſme vauldront les clyſteres de mere, pour la fomenter, lauer, nettoyer, conſoler, conſolider, faicts de decoctiõ d'armoyſe, aigremoine, ab-

ſynthe, biſmaulue, plãtain, rozes rouges, fleur ou fueilles de rozes tremieres, nepete, racine d'ariſtolochie, de ſalſeparille, de ſouchet dit cyperi, de pas de chameau dit ſquinantie, cuits en eauë ferree, y adiouſtant quelque peu de gros vin rude, & de bon hydromel.

Rien ou peu de tout cela, fut obſerué aux hiſtoires predictes, qui ne laiſſerẽt toutefois de biẽ & toſt guarir. Parquoy ſi le tout ne ſe peut trouuer, on ne laiſſera pour vn moine de faire vn Abbé.

Le regime ſoit de bonnes viandes, & ſobre entant que la force le portera : car en femmes accouchees, & tellement traittees, il faut reſtaurer. Et en playes ou apoſtemes internes, eſtroittement dieter, parquoy faut tenir le moyen.

Si le ventre n'obeit, il faudra vſer de

de clyſteres faits de ſuccre rouge, diaprunis ſimple, beurre frais, huile rozat, en boüillon de poule graſſe, ſans herbes, & ſel : Le reſte ſera à la diſcretion du Chirurgien, & ſage Medecin qui ſ'y pourra trouuer.

Or comme le docte Varron, l'vn des premiers entre les Romains, eſcriuant de la philoſophie, n'en a pas fait expreſſément eſtat, comme pour en dogmatizer, ſe cõtentant d'en dõner le premier gouſt à la ieuneſſe ; Auſſi penſe, amy lecteur, que ie fay cecy, non pour te donner neceſſaires preceptes, mais pour t'aduertir de ce dont i'ay en partie fait obſeruation en l'œuure d'aucũs, & en partie donné conſeil aux autres, dont eſt bien ſuccedé ; te monſtrant au doigt ce que i'ay trouue, eſtãt du gibier de tes garennes, afin que le recognoiſſant tien, & t'employãt aprés à bon eſciẽt

à le vendiquer, & pourſuiure, tu ne ſois fruſtré de la proye que ton labeur aura pourſuyuie. Dequoy Dieu te face l'octroy à ton hureux contentement, à l'vtilité du genre humain, & à ſa gloire: Auquel, & à ſon ſainct Eſprit, ſoit honneur & action de graces par Ieſuchriſt ſon fils noſtre Seigneur. Ainſi ſoit il.

Maronianum Authoris ad libellulum.

Nunc te ſtramineum pro tempore fecimus, olim
Si fœtura gregem ſuppleuerit, aureus ibis.

IAY leu ce liure, duquel l'inuention touchant l'enfantement dit Cæſarien, m'a ſemblé ſi bien aueree par raiſon & experience, que ie l'ay iugé digne d'eſtre mis en publicq. Seulemẽt le lecteur ſera aduerti d'en vſer és cas y allegués, auec grande diſcretion.

Henry de Monanthueil profeſſeur du Roy és Mathematiques, & Doyen de la faculté de Medecine en l'vniuerſité de Paris.

I'atteſte ce que deſſus. A. Paré.
I. Vuard.

TABLE DES PRINCIPAVX POINCTS, ET *choſes plus remarquables, contenuës en ce preſent liure.*

PREMIERE SECTION.

DEfinition de l'enfantement Cæſarien. 1
De l'vtilité,& neceſſité de ceſte ſection Cæſarienne. 3
Les cauſes d'impoſſibilité és accouchemens naturels, d'ou procede la neceſſité de ceſtuicy. 5
Trois ſortes de probations pour ce ſubiect. 10

Hiſtoires du recit de gens fideles.

Premiere hiſtoire. 13
Seconde hiſtoire. 14
Troiſieme hiſtoire. ibidem.
Quatrieme hiſtoire. 16

Hiſtoires oculaires.

Premiere hiſtoire. 17
Seconde hiſtoire. 18
Troiſieme hiſtoire. 22 Quatrieme hiſtoire. 24
Cinquieme hiſtoire. 26
Sixieme hiſtoire. 28

SECONDE SECTION.

Probation ſeconde par raiſon. 31

Des muſcles de l'epigaſtre.

Premiere partie à inciſer, & premierement pour la playe, & grandeur d'icelle. 32
Pour l'hæmorrhagie deſdits muſcles. 34
Pour le lieu ou l'hæmorrhagie des muſcles doit couler. 35

Du peritoine, ſeconde partie à inciſer.

De ſon inciſion,& de l'amplitude d'icelle. 37
Pour la ſureté du ſpaſme,en la ſection du peritoine. 39
Pour l'accidẽt de hernie,qui reſte de ceſte partie inciſee. 42
Pour l'hæmorrhagie vterine,qu'elle n'eſt pas grande. 45
Du lieu ou doit confluer le ſang matrical. 48
Que ſpaſme n'eſt à craindre pour ceſte ſection de ma-

trice. 49

TROISIEME SECTION.

Troiſieme eſpece de probation par authoritez. 51
Des muſcles epigaſtriques, par authoritez hiſtoriales. 52
Du peritoine par authoritez. 55
De la matrice par authoritez. 61
Comparaiſon de la matrice inciſee, à la ſection de la veſſie des calculaires. ibid.
Diſcours par occaſion ſur l'extraction du calcul par l'hypogaſtre, ou petit ventre. 71
Exẽple hiſtorial ſur ceſte propoſitiõ de cõſeil nouueau. 77
Reſponſe aux communes obiections contre l'inciſion de la veſſie, en ſa partie membraneuſe par l'epigaſtre. 96
Autre exemple confirmatif. 99

QVATRIEME SECTION.

Production tenant lieu d'authorité d'autres pires dangers de ceſte meſme partie offenſee, que n'eſt la ſection Cæſarienne. 100

Premiere particule contenant trois hiſtoires.

Premiere hiſtoire. 102
Seconde hiſtoire. 104
Troiſieme hiſtoire. 107

Seconde particule.

Aliboux à Rouſſet ſalut 110
Seconde hiſtoire de pareil ſubiet dudit Aliboux. 111
Deux autres hiſtoires de pareil ſubiet de Nicolas de Villeneufue. 113
Autre hiſtoire de luy. 114

Troiſieme particule.

Hiſtoire premiere. 117
Hiſtoire ſeconde. 118
Hiſtoire troiſieme. 119
Probation ſur l'incredulité de l'hiſtoire ſus alleguee. 120
Hiſtoire quatrieme de meſme ſubiet. 123
Hiſtoire cinquieme. 125
Hiſtoire ſixieme. 129

Quatrieme particule.

Hiſtoire. 136
Autre hiſtoire. 137

Autre hiſtoire. 138 Autres hiſtoires. ibib.
Autre hiſtoire nouuelle. 139
Cinquieme particule.
Premiere hiſtoire. 142 Hiſtoire ſeconde. 143
Epilogue des precedentes hiſtoires. 148
CINQVIEME SECTION.
Autres probations plus populaires. 150
Autre probation vulgaire. 154
De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dangereuſement en ceſte ſection Cæſarienne. 156
Que la douleur pour l'inciſion de la matrice, ne peut apporter ſpaſme, & qu'elle eſt au lieu de ſon inciſion fort peu ſenſible. 159
Hiſtoire. 163
SIXIEME SECTION.
De la fœcondité qui reſte aprés la ſection Cæſarienne. 165
Pour la cicatrice, qu'elle n'empeſche pas la fœcondité. 166
Autre probation de la fœcondité non empeſchee par la cicatrice : par l'argumentation du fort au foible, conſiſtant en l'aſſertiõ d'vn paradoxe nouueau, prouué eſtre vray par experience & raiſon medicale. 172
De l'inuention du peſſaire, & diuerſitez d'iceluy. 176
Hiſtoires ſur ceſte propoſition.
Paradoxe de conception, & portee entiere ſur ce peſſaire matrical. 179
Confirmation de ce que deſſus eſt dit, & ce par raiſons ſolutiues de quelques argumens à ce contraires. 184
Solution par corollaire d'vne autre inſtance, ſur ce qui eſt predit de l'ouuerture de la bouche matricale en femmes groſſes. 187
Hiſtoire conſernante ce propos. 192
Que le peſſaire n'empeſche pas la geniture d'eſtre apertement receuë, & bien affichee à la matrice. 202
Solution de quelques autres obiectiõs, & que l'vſage de ce peſſaire n'eſt nouueau, combien que l'aſſertion de conceuoir ſur iceluy, ſoit de nouuelle obſeruation. 205
Petit aduertiſſement au lecteur ſur l'adminiſtration de cet œuure Cæſarien. 213

FIN.

Extrait du priuilege du Roy.

PAR lettres patentes du Roy, il eſt permis à Denys du Val Libraire, & maiſtre Imprimeur à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce liure intitulé, *Traitté nouueau de l'Hiſterotomotokie, ou, Enfantement Cæſarien*, auec inhibitions & defenſes à tous autres marchans & imprimeurs de non imprimer, ou faire imprimer, vendre ou diſtribuer ledit liure en ceſtuy noſtre Royaume durant le terme de dix ans, à commencer du iour & datte que ledit liure ſera acheué d'imprimer: ſur peine de confiſcation deſdicts liures, qui ſeront trouuez d'autre impreſſion que dudit du Val, & d'amende arbitraire: comme plus amplement eſt contenu & declaré eſdittes lettres. Voulõs auſſi qu'appoſant l'extrait dudit priuilege à la fin ou au commencement du liure, il ſoit tenu pour duément ſignifié, car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le vingtſeptiéme iour d'Aouſt, mil cinq cens quatre vingts. Et de noſtre regne le ſeptiéme.

Par le Roy en ſon conſeil.

Signé

BAVDV.

FAVTES QVE LE LECTEVR CORRIGERA S'IL LVY PLAIST.

Au fueillet 25 ligne 6 liſez ainſi. 26 13 ainſi. 35 6 arteres. 50 7 aporte ſpaſme &. 60 16 deſquels. ibidem. 17 vns. 62 20 perinæe, & ainſi des autres. 76 2 ſoixante ans. ibid. 8 ;combien. 78 16 auquel. 88 5 & 6 douleurs. 91 19 ainſi. 92 15 ainſi. 95 13 m'eſchappe il. 116 17 aux autres. 121 15 texture. ibid. 22. Ledit. 122 5. Les poulmons. 135 17 la manie. 145 ligne premiere doublee. ibid. 9 ſa deperditiõ. 147 19 preciſions. 150 16 ces narrez. 156 5 pourettes. 174 1 imbecillitant. 177 8 à la matiere. ibid. 18 truncquee. 185 18 modeſtes. ibid. 21 eſcholes. 195 2 né. A noſtre. ibid. 15 dextre. 196 3 hors le. ibid. veint des. 201 10 cet ayde. 204 1 plaines. ibid. 12 entendre. 211 5 coxas. 216 2 à emboyre. 218 11 vne. Encor'. 225 13 & 14 intra coxas.

UNIVERSIDAD CENTRAL
BIBLIOTECA
DE LA FACULTAD DE MEDICINA